60¢
plus TPS

LIBERTÉ

Volume 80 n° 5 Saint-Boniface, du 30 avril au 6 mai 1993 Tél.: 237-4823 Fax: 231-1998





photo: Jean-Pierre Dubé

De la classe à la salle de conseil

Les profs francophones du Manitoba célèbrent le 30 avril le 25e anniversaire de leur passage de la quasi-clandestinité aux cercles du pouvoir en éducation. À gauche, la première présidente de la Société des enseignants de langue française, Irène Garand; à droite, le président des EFM, Guy Boulianne, dans la salle de conseil de la MTS à Winnipeg. Notre section spéciale en pages 17 à 22.

Citation de la semaine

«Ils sont capables de faire plus si tu les surprends un peu.»

Le champion canadien de dynamophilie, Jacques Jubinville, en parlant de ses muscles, quand monte l'adrénaline et non les stéroïdes. **Page 13.**

Vue sur la presse

Lawrence Hill a vécu la crise linguistique de 1983 à la rédaction du Winnipeg Free Press. Depuis, il s'est fait romancier. **Page 9.**

Femme-atout

La Fédération nationale des femmes canadiennes-française vient de rendre publique une étude sur la contribution économique de la femme en milieu minoritaire. **Page 7.**

La Salle, Letellier, Saint-Adolphe

Trois caisses populaires rurales et celle de Saint-Boniface ont tenu leur assemblée annuelle dans les derniers jours. Les bilans en pages 5 et 6.

Des appareils pour entendre

Depuis quelques semaines, Patrick Tétreault de La Broquerie, âgé de deux ans, a des appareils d'écoute dans les deux oreilles. Une fois par semaine, il se rend avec ses parents dans une clinique de Winnipeg. **Page 15.**

C. de C. de Saint-Boniface

Au récent sommet économique à Ottawa, le président de la Chambre de commerce de Saint-Boniface, Richard Chartier, s'est fait demander des renseignements sur les Chevaliers de Colomb. **Page 3.**



photo: Jean-Pierre Dubé

Le succès en classe pour tous, tel est le défi d'un nouveau centre de ressources au Collège Louis-Riel. Page 8.

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le vendredi
par Presse-Ouest Limitée

Directeur et rédacteur en chef: Yves CHARTRAND
Directeur adjoint: Jean-Pierre DUBÉ
Journalistes: Karine BEAUDETTE, Laurent GIMENEZ, Sylviane LANTHIER
Correspondant national: Yves LUSIGNAN (Agence de presse francophone)
Caricaturiste: Cayouche (Réal BÉRARD)
Collaborateur: BICOLO
Graphiste: Gilbert PAINCHAUD
Typographe: Véronique TOGNERI
Secrétaire-comptable: Yvonne LARIVIÈRE
Secrétaire-réceptionniste: Christiane AVANTHAY
Développement de photos: Hubert PANTEL

Heures du bureau: 9 h à 17 h du lundi au vendredi.
Toute correspondance doit être adressée à **La Liberté**, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4. Les lettres à la rédaction seront publiées si leur contenu n'est pas diffamatoire et leur auteur(e) facilement identifiable. Le journal ne s'engage pas à publier les lettres qui n'auront pas été dactylographiées ou écrites LISIBLEMENT à la main. Les communiqués de presse envoyés à la rédaction devront aussi être écrits de façon lisible.
Les bureaux sont situés au 383, boulevard Provencher.
Téléphone: (204) **237-4823.** Télécopieur: (204) **231-1998.**
L'heure de tombée pour les annonces est le mardi à midi. La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10%.
Nos annonceurs ont jusqu'au mercredi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

L'abonnement annuel coûte 25$ au Manitoba et 30$ ailleurs au Canada. À ces tarifs s'ajoute la TPS fédérale de 7%. Aux États-Unis et outre-mer, le tarif est de 35$ par année, sans TPS. Les abonnés manitobains qui passeront une partie de l'année aux États-Unis devront payer un supplément de 5 $ au moment du changement d'adresse.

Les changements d'adresse pour les abonnements doivent nous parvenir **AU MOINS DIX JOURS** avant la date de déménagement.

Le journal **LA LIBERTÉ** est imprimé sur les presses de Derksen Printers à Steinbach.

Enregistré comme courrier de deuxième classe. No 0477.

APF Association de la presse francophone
Journal de l'année de 1984 à 1991

OPSCOM
Représentation nationale: (613) 234–6735

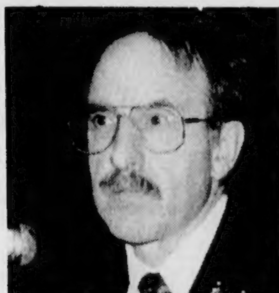
Fondation Donatien Frémont

CAYOUCHE



SOMMAIRE

ACTUEL


Georges Picton. Page 5.

CULTUREL

SPORTS

SOCIÉTÉ


Robin Dean. Page 18.

Le MANITOBA de A à Z

Ici et ailleurs

Une mentalité de dépendance qui tue

Ottawa - Les subventions gouvernementales ont tellement endormi le potentiel créateur et le sens de l'entreprise des associations francophones, qu'elles ne savent même plus comment se retrousser les manches et se prendre en main sans l'aide du gouvernement.

Profitant du Symposium économique national du 16 au 18 avril, l'économiste Gilles Paquet de l'Université d'Ottawa a exhorté les francophones à revenir à l'époque des «patenteux» et à vivre comme des loups maigres plutôt que des chiens gras. «Ils devraient faire le voeu de ne pas mentionner le nom du secrétariat d'État pendant un an.» (APF)

Une augmentation limitée d'ici 1996

Ottawa - Selon l'Association de la presse francophone, Communications Canada a annoncé récemment qu'un accord de trois ans était intervenu entre le ministère fédéral et la Société canadienne des postes (SCP) concernant les tarifs postaux des hebdomadaires des codes tarifaires 2 et 3.

L'entente prévoit une augmentation limitée des tarifs postaux, soit 10 % par année pour les trois prochaines années à partir du 1er mars 1993, pour les publications du code tarifaire 2, tandis que les augmentations sous le code tarifaire 3, où on retrouve La Liberté, seront respectivement de 2 % en 1993, 2 % en 1994 et 5 % en 1995.

En raison d'une réduction des subventions provenant de Communications Canada, la SCP avait tenté en 1991 de faire payer des tarifs commerciaux à toutes ces publications. L'accord annoncé retarde par ailleurs à 1996 le programme de remplacement des tarifs qui devait être implanté en 1994.

Un spectacle controversé

Ottawa - Le spectacle «Nous parlons français aussi», qui a été enregistré le 31 mars dernier à Ottawa, a suscité de la controverse. La Fédération culturelle canadienne-française (FCCF) clame que les artistes francophones de l'extérieur du Québec ont été utilisés par le producteur québécois Guy Latraverse. La FCCF affirme que le groupe fransaskois Hart Rouge et le chanteur Patrick Filion de la Colombie-Britannique ont été «obligés» de chanter des chansons québécoises.

On n'a pas apprécié non plus la chanson en «chiac» acadien de Marie-Jo Thério, pas plus que la chanson anglo-amérindienne interprétée par Crystal Plamondon de l'Alberta. Guy Latraverse se défend bien d'avoir voulu imposer quoique ce soit aux artistes franco-canadiens. En consultation avec Radio-Canada qui doit diffuser l'émission cet automne, il a toutefois décidé de couper la prestation controversée de l'Albertaine, pour ne retenir que son rigodon. (APF)

Hôpital de Saint-Boniface

Des inquiétudes pour l'avenir des services en français

Environ 125 personnes ont assisté à une réunion qui s'est tenue le 26 avril pour informer le public sur l'avenir de l'Hôpital de Saint-Boniface. Les participants ont apprécié «le dialogue», même si beaucoup de questions sont restées sans réponses précises.

Le directeur de l'Hôpital, Jack Litvack (1), a d'abord rappelé les conséquences que la réforme du système de santé a déjà entraînées pour l'Hôpital de Saint-Boniface: réduction prochaine du nombre de lits de 800 à 500; transfert vers d'autres institutions de certains patients en gériatrie; fermeture du service de pédiatrie interne.

Une douzaine de personnes ont ensuite posé des questions sur des sujets divers. La moitié d'entre eux étaient des francophones qui ont exprimé des inquiétudes concernant l'avenir des services en français à l'hôpital. Gérard Lécuyer a ainsi rappelé que l'embauche récente d'une unilingue anglaise comme coordonnatrice du service de pédiatrie envoyait un message plutôt négatif.



photo: Laurent Gimenez

Parmi la foule, on reconnaît, à l'avant-plan, le président de la SFM, Georges Druwé, le recteur du CUSB, Paul Ruest, et soeur Jacqueline St-Yves.

«On est en train d'étudier une politique sur les services en français qui sera présentée dans un avenir proche, a répondu Jack Litvack. Une politique qui sera accompagnée de règles de conduite précises. Je reconnais que le temps est venu d'être plus spécifique dans ce domaine.»

De son côté, Rita Michaud, une résidante de Saint-Boniface, a suggéré que les programmes de formation des employés soient offerts dans les deux langues officielles afin que l'Hôpital ait à sa disposition un plus grand nombre d'employés qualifiés bilingues.

«On ne sera jamais un hôpital totalement bilingue, a tenu à préciser Jack Litvack. Mais on peut fournir un large éventail de services en français.» Une réponse qui n'a pas vraiment satisfait Rita Michaud.

«Je regrette que les responsables n'aient pas pris d'engagements précis. J'ai été déçue de l'attitude de l'Hôpital vis-à-vis des services en français dans le passé, et je suis très inquiète pour l'avenir.

«Je pense quand même que les réunions de ce genre sont utiles. Ça donne la chance à la communauté de poser des questions et d'exprimer leurs inquiétudes. J'attends maintenant pour voir ce qui va arriver.»

Laurent GIMENEZ

(1) Raymond Lafond, vice-président du conseil d'administration de l'Hôpital de Saint-Boniface, et Soeur Germaine Hétu, Supérieure provinciale des Soeurs Grises, étaient également présents pour répondre aux questions du public.

Premier Sommet économique des francophones hors Québec

Un grand absent: l'entrepreneur

Environ 250 personnes ont participé au premier Sommet économique national qui s'est tenu à Ottawa du 16 au 18 avril. Tout en se félicitant que l'économie apparaisse désormais comme une priorité pour les francophones hors Québec, certains participants ont regretté que les entrepreneurs ne soient pas mieux représentés au colloque.

Richard Chartier, président de la Chambre de commerce de Saint-Boniface, cite une anecdote qui résume assez bien la situation: «Je portais sur ma veste une petite étiquette avec mon nom et le sigle C. de C. Saint-Boniface (pour Chambre de commerce). Eh bien quelqu'un m'a demandé des renseignements sur les Chevaliers de Colomb de Saint-Boniface!

«J'avoue que je m'attendais à voir plus de gens des entreprises. En fait, le colloque avait pour but de sensibiliser les leaders des organismes francophones à l'importance de l'économie pour le développement des communautés francophones.

«Un des participants, un Québécois, a souligné que les subventions des gouvernements se réduisent de plus en plus et qu'il va falloir que les communautés participent plus à leur financement. C'est bon que ce message-là passe, que les gens prennent conscience que ça nous prend plus qu'une francophonie subventionnée par les gouvernements.

«Mais s'il y a un autre colloque sur l'économie dans l'avenir, il faudrait que ce soit les gens d'affaires qui y participent. L'autre problème, c'est que les orateurs invités étaient surtout des politiciens. Il me semble qu'il vaudrait mieux faire témoigner des gens qui ont réussi en affaires.»

Roger Robidoux, qui représentait le Bureau de développement économique francophone provincial (BDE), tire un peu les mêmes conclusions. «Ce qui manquait le plus, c'était les entrepreneurs. Je ne sais pas pourquoi il n'y en avait pas davantage. Le problème a été mentionné par plusieurs personnes.

«Moi, mon message était que si les gens parlent d'économie, il faut qu'ils regardent ce qu'ils sont prêts à faire, s'ils sont prêts à s'investir personnellement, à prendre des risques. Les gens ont besoin de développer une conviction par rapport à l'économie. J'espère au moins que ce message a été entendu.»

Organisé conjointement par la Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada (FCFA) et par le Conseil canadien de la coopération, le Sommet économique national proposait toute une série d'ateliers et de conférences aux participants.

Richard Chartier a notamment participé à un atelier sur les difficultés de financement des petites entreprises. «80 % des entreprises qui démarrent ne peuvent pas obtenir de financement si elles n'ont pas une garantie représentant trois fois la valeur de leur prêt, explique-t-il. Ça veut dire que l'entrepreneur est souvent obligé de mettre sa maison en garantie ou d'emprunter de l'argent à ses proches. On appelle ça le «love money».

Dans cet ordre d'idée, l'avocat de Winnipeg a été impressionné par la Société d'investissement dont viennent de se doter les Acadiens du Nouveau-Brunswick. Son budget de trois millions $ est alimenté par les caisses populaires acadiennes (chacune fournit 25 000 $), par la Fédération des caisses et par les coopératives. La province fournit le dernier million.

La Société d'investissement offre aux entrepreneurs acadiens, notamment ceux qui débutent, des prêts un plus chers que ceux des grandes banques (risque oblige), mais aussi beaucoup plus accessibles.

«J'ai fait une proposition pour que les associations francophones fassent connaître ce système dans toutes les provinces, explique Richard Chartier. La Chambre de commerce de Saint-Boniface va étudier la possibilité de créer un tel fonds au Manitoba. Si on attend que d'autres le fassent pour nous, rien ne se fera.»

Laurent GIMENEZ

ÉDITORIAL

Un changement de la garde

Il est assez ironique qu'au moment où le discours économique est sur bien des lèvres francophones, le Manitoba français a perdu en l'espace d'un an quelques personnes de valeur dans le domaine.

En août dernier, Maurice Therrien avait tiré sa révérence de la Fédération des caisses populaires du Manitoba après 14 ans au poste de directeur général. Et en mai de cette année, Raymond Lafond quittera la Caisse populaire de Saint-Boniface, la plus grosse du Manitoba français, pour devenir une sorte d'éminence grise.

Dans un cas comme dans l'autre, la perte n'est pas totale, mais elle inquiète un peu car on sait que le Manitoba français n'a pas encore de culture économique répandue. Certains diront qu'ils étaient des simples «gérants de caisse», mais ils étaient quand même parmi les quelques modèles de vision et, en bout de piste, de réussite.

Maurice Therrien était en poste au moment du rapprochement de la Fédération avec le mouvement Desjardins, tandis que Raymond Lafond a été le premier président de la nouvelle Chambre de commerce francophone de Saint-Boniface. Le point ici n'est pas d'enfler des têtes, mais de signaler un travail bien fait.

Comme dans tout changement, ces départs ont toutefois un aspect intéressant. Avec la tendance qui se profile à l'heure actuelle, les nouvelles énergies des Fernand Vermette, Roger Robidoux, Richard Chartier, Réal Curé et autres pourraient produire des fruits pour les francophones.

Par exemple, la Fédération des caisses a mis sur pied un comité de synergie destiné à associer le virage de la rentabilité au respect de l'identité culturelle et linguistique.

La nouvelle garde doit en effet s'assurer, à l'exemple de Maurice Therrien et de Raymond Lafond, que la dimension francophone ne se perde pas à l'intérieur du nouveau credo économique.

Des entrepreneurs francophones ne prêchent toujours pas par l'exemple, mais certains figures en vue de la communauté doivent, à certains égards, toujours faire sur la place publique le rapprochement entre les mots économie et francophonie.

On dit souvent que le monde va devenir de plus en plus compétitif. Ça ne veut pas dire que cette compétition doit se traduire nécessairement pas des principes francophones moins en évidence.

Bien au contraire, au lieu de simplemement justifier la présence de la francophonie comme il s'est fait depuis trop longtemps à coups de subventions et de verbiage, on doit dorénavant démontrer qu'elle a une place sur le plus grand échiquier économique.

Et il ne faudrait pas que la tendance se limite au Festival du Voyageur. La nouvelle garde doit aussi prendre une place grandissante dans d'autres domaines.

Avec l'espoir que dans dix ans, les premières images du leadership franco-manitobain soient celles de ces gens qui auront réussi avec leurs propres moyens ou en donnant l'occasion à d'autres de fructifier les talents.

Yves CHARTRAND

La mauvaise nouvelle de Clayton

Le récent budget manitobain, présenté le 6 avril dernier par le ministre Clayton Manness, contenait une mauvaise nouvelle pour La Liberté. À compter du 1er mai, la Liberté devra percevoir la taxe provinciale de 7 % sur les abonnements et la vente de journaux au comptoir. Nous nous excusons des inconvénients que cela pourra causer à nos fidèles lecteurs.

Mais comme en 1991 à l'occasion du lancement de la TPS, nous tenons à rappeler que la hausse que certains assimileront à une augmentation de La Liberté n'est en fait qu'une taxe imposée sur notre dos. Merci de votre compréhension. Et si vous n'êtes pas contents, plaignez-vous, mais pas à La Liberté!

Les journaux de l'APF
Association de la presse francophone



Depuis ★ 1937
Le Courrier
de la Nouvelle - Écosse

Du Petit Courrier au Courrier néo-écossais

Le 10 février 1937, une feuille de nouvelles de quatre pages a fait son entrée dans les foyers du petit village de Pubnico en Nouvelle-Écosse. Le Petit Courrier est né. Il ne devait survivre qu'une paire d'années, à peine, selon la volonté de son fondateur, Désiré D'Éon.

Le Manitoba sera l'hôte de l'assemblée annuelle de la l'Association de la presse francophone (APF) en juillet 1993. Depuis le mois de janvier, La Liberté profite de la venue de cet événement pour faire connaître les différents journaux membres de l'APF dans cette nouvelle chronique.

Son successeur 56 ans plus tard, Le Courrier de la Nouvelle-Écosse, ne veut pas se contenter de simplement survivre. Il entend s'imposer comme l'hebdo de tous les Acadien.ne.s néo-écossais.es.

L'aventure a commencé lorsque Désiré D'Éon revient dans son village de Pubnico-Ouest, son diplôme d'instituteur en poche, obtenu à Truro. La dépression économique se fait encore durement ressentir et pour cet homme dans la trentaine, l'avenir s'annonce difficile avec le maigre salaire offert par le ministère de l'Éducation.

Désiré D'Éon décide alors, tant qu'à ne pas devenir riche, de faire ce qu'il aime. À Truro, il avait pu s'initier au journalisme. Faire ce qu'il aime, mais aussi être utile à une communauté qui ne sait pas si elle doit se vouer à l'Évangéline, journal nationaliste qui avait quitté Weymouth pour Moncton et était écrit dans un français compliqué, ou aux journaux anglais, très loin de l'actualité acadienne.

L'ambition de Désiré D'Éon est de créer un trait d'union entre les Acadien.ne.s des comtés de Yarmouth et de Digby, d'où son nom de Petit Courrier du sud-ouest de la Nouvelle-Écosse.

Le Petit Courrier ressemble plus alors à une série d'annonces de décès et de mariages, telle une série de lettres que s'envoient les parents d'une même famille.

Le pari semble aisé. Et, pourtant, personne, ni même son fondateur, ne donne beaucoup de chances de survie au nouveau journal. Car sur les cinq tentatives de création d'un journal en Nouvelle-Écosse, seul un est encore en vie en 1937: l'Évangéline. Les autres ont été victimes de leur orientation politique ou du départ de leur fondateur.

Non content de la toute première édition, Désiré D'Éon en fit paraître une autre, le même jour, qui portait aussi le numéro un. Les deux numéros un ont vu le jour sur les presses de Digby, alors que le bureau du journal se situait à Yarmouth.

Obligé chaque semaine de faire le trajet Pubnico-Digby pour faire imprimer le journal, Désiré D'Éon, avec l'aide de quelques personnes, achète une vieille presse et des caractères d'imprimerie.

Un travail de titan commence alors à Pubnico-Ouest, la presse utilisant encore le vieux système d'impression au plomb. Les caractères étaient placés un à un dans un cadre représentant une page. Plusieurs années plus tard, le Courrier se dotera d'une presse automatique et d'un linotype, machine à composer les pages.

Le Petit Courrier est né et ne devait plus disparaître. En 1939, la création de la Caisse populaire de Pubnico allait permettre la survie du journal. Désiré D'Éon est embauché en tant que trésorier. Un revenu inespéré qui allait lui permettre de poursuivre son bénévolat journalistique.

Le journal suit donc son fondateur et déménage à Pubnico-Ouest en janvier 1939. Jusqu'en 1972, le journal suit son petit bonhomme de chemin. Alors âgé 67 ans, Désiré D'Éon a envie d'arrêter. Cyrille LeBlanc, le directeur de la Fédération francophone de la Nouvelle-Écosse, est alors chargé de l'aider. Petit à petit, il allait le remplacer.

Une nouvelle ère devait commencer. En 1972, les temps sont devenus difficiles. Le Vanguard était apparu à Yarmouth. Il fallait que le Petit Courrier devienne grand, pour ne pas disparaître.

La Fédération décide alors d'en faire l'organe provincial des francophones de la province. L'Imprimerie Lescarbot est alors fondée. Elle réunissait une quinzaine de personnes, à qui le Courrier était vendu.

Le journal devient le Petit Courrier de la Nouvelle-Écosse, puis, en 1977, le Courrier de la Nouvelle-Écosse. En octobre 1972, le journal déménage à Yarmouth.

Mais les distances étaient tellement grandes à parcourir que L'Imprimerie Lescarbot allait bientôt connaître des problèmes financiers. Malgré les subventions de la Fédération, les déficits s'accumulent.

En septembre 1987, Cyrille LeBlanc met sur pied un plan de sauvetage: 17 associations francophones réunies dans la Société de presse acadienne rachètent L'Imprimerie Lescarbot. Cette association à but non lucratif détient aujourd'hui la majorité des actions du Courrier.

1987, c'est aussi les débuts de Richard Landry comme éditeur. Une autre période de transition, commencée depuis les années 70, prend de l'ampleur. Tout en n'abandonnant pas sa première mission des petites nouvelles, qui étaient bien souvent la seule lecture en français, mis à part les livres de prière, le Courrier est en train de diversifier son contenu.

Pour marquer encore plus cette transition, le Courrier a changé d'apparence, améliorant sa présentation depuis novembre 1991. Puis en février 1992, une nouvelle mise en page est destinée à donner un visage nouveau à l'hebdo.

Mais 55 ans d'existence ne signifient pas que le journal est immortel. En 1991, le déficit est de 40 000 dollars. Seul le fonds de fiducie, offert par les gouvernements provincial et fédéral, permet de souffler. La rentabilité est toujours un objectif.

Au printemps 1992, Richard Landry accepte le poste d'agent de promotion à l'Université Sainte-Anne et cède sa place à Dave LeBlanc, qui est assisté de la rédactrice en chef Claudia Collard.

(*Le texte a été adapté en grande partie d'un reportage de Loïc Vennin paru dans Le Courrier le 1er mai 1992.*)

SAINTE-ANNE

Un marchethon pour l'hôpital

Un marchethon de 10 km au profit du Fonds Hôpital Ste-Anne aura lieu le 8 mai.

Le comité organisateur compte sur votre générosité. Pour de plus amples renseignements, composez le 422-8837.

Assemblée annuelle de la Caisse populaire de Saint-Boniface

Raymond Lafond termine en beauté

Après une année déficitaire en 1991, la Caisse populaire de Saint-Boniface a effectué «un virement digne de mention» en 1992, selon Raymond Lafond qui quitte ainsi en beauté après neuf ans au poste de directeur général.

En dépit d'une lente reprise économique et d'une concurrence de plus en plus féroce, la Caisse a réalisé un bénéfice net de 110 000 $ en 1992, comparativement à une perte de 169 000 $ l'année précédente.

Tant Raymond Lafond que le président Georges Picton ont souligné que les dépenses de gestion ont été contenues malgré la hausse du volume d'affaires. La croissance de l'actif a été de 6,4 %, alors que celle des dépôts et des prêts était respectivement de 5 % et 2,9 %.

Le président a indiqué que l'année 1993 s'annonce déjà fort mouvementée avec l'arrivée à l'automne du service de paiement direct, qui permettra au membre d'utiliser sa carte Multi-populaire pour remplacer les paiements en argent ou par chèque.

«Plusieurs membres nous ont aussi prié de voir à la possibilité d'offrir la gamme complète des fonds mutuels. Pourtant, les rendements de fonds mutuels pour 1992, tels que publiés au cours du premier trimestre de 1993, démontrent que, dans bien des cas, les gens auraient été avantagés à placer leurs fonds à la Caisse.»

Malgré tout, la Caisse veut répondre à cette demande, a poursuivi le président. La Fédération des caisses étudierait d'ailleurs présentement la possibilité de rendre accessible aux membres des caisses populaires du Manitoba les fonds mutuels de Desjardins.


photo: Hubert Pantel

Le président Georges Picton (à droite) aide Raymond Lafond à tenir les deux sculptures que le directeur général a reçues comme cadeau de départ.

Georges Picton a évidemment terminé la soirée en soulignant le travail de Raymond Lafond, qui est associé directement au mouvement des caisses depuis près de 20 ans. «Bien que déçu de ton départ, tu nous (le conseil d'administration) avais toujours dit que tu ne serais pas avec nous jusqu'à ta retraite.»

Un autre départ souligné a été celui de Gérald Dorge, qui était membre du conseil d'administration depuis près de 20 ans. Un nouveau membre a donc été élu, Denis Marcoux. Guy Jourdain, Simone Neveux et Alexis Bertrand ont par ailleurs été réélus.

À part Georges Picton, les autres membres sont Raymond Simard, Ian MacPherson, Charles LaFlèche, Agathe Bisson, Marianne Rivoalen, Linda Hacault et Normand Collet.

Yves CHARTRAND

La caisse en chiffres

Actif au 31 décembre:
1992: 117 939 000 $ (+6,4%)
1991: 110 845 000 $

Bénéfices nets après impôts:
1992: 110 000 $ (+ 165 %)
1991: (169 000 $)

Dépôts:
1992: 114 579 000 $ (+ 5 %)
1991: 109 112 000 $

Prêts:
1992: 100 934 000 (+ 2,9 %)
1991: 98 133 000 $

Avoir des membres
1992: 1,25 % de l'actif
1991: 1,23 % de l'actif
(Doit être de 5 % en 2 005)

Membres:
1992: 8 436
1991: 8 350

SAINTE-ANNE-DES-CHÊNES

Le Centre culturel crée une banque alimentaire

«Les temps sont difficiles, l'argent ne vaut rien, commente la rédactrice du journal Le Petit Courrier de Saint-Anne, Claire Noël. Avec la récession, même si on a un emploi, on s'en ressent.»

L'entrepreneure a décidé de participer à la banque alimentaire que vient de lancer le Centre culturel coopératif. Une rencontre publique dans le but de constituer un organisme aura lieu au début mai.

«On a déjà commencé à recevoir de la nourriture, on a des bénévoles, commente Claire Noël. Jusqu'à date, tout le monde fait les choses gratuitement, les dons sont acceptés. C'est délicat: personne ne veut s'approcher pour demander à manger. On ne sait pas encore comment on va faire la distribution.»

Le Village, la Municipalité rurale, les groupes religieux, les écoles et le ministère de la Santé font partie du mouvement. «On essaie d'impliquer un groupe assez représentatif, souligne la rédactrice. Il y a un besoin.»

À Noël dernier, la paroisse a distribué plus de paniers d'épiceries que d'habitude. Mais il y a un autre facteur: l'arrivée des jeux de loterie vidéo (VLT). Il y en a une dizaine à Sainte-Anne-des-Chênes.

«Les gens commencent à sentir les effets des jeux. C'est facile d'aller là avec ton chèque de paie et de dépenser 100 $. À cause de ça, le besoin de la banque alimentaire s'est développé.» Mais le groupe n'entend pas faire de lutte aux promoteurs des jeux de lotterie.



photo: Jean-Pierre Dubé

La rédactrice du Petit Courrier a reçu le 22 avril le Golden Hands Award du Volunteer Centre de Winnipeg, pour ses 25 années de bénévolat dans les médias. Claire Noël a lancé la publication (aujourd'hui mensuelle) en compagnie de Louis Bernardin et d'Arthur Fiola. «J'aimerais que Le Petit Courrier devienne une entreprise pour que ça continue à grossir.»

J.-P. D.

En prévision du développement résidentiel

La Caisse de Saint-Adolphe augmente ses liquidités

Les 34 membres présents à l'assemblée annuelle de la Caisse populaire de Saint-Adolphe le 21 avril ont sans doute été heureux d'apprendre que les profits ont doublé en 1992 et que le montant de l'actif et des dépôts a augmenté de plus de 20 %.

Le directeur de la Caisse, Christian Morassutti, admet que l'augmentation des bénéfices est en grande partie due aux pénalités imposées aux clients qui ont demandé à renégocier leurs hypothèques afin de bénéficier de la baisse des taux d'intérêt.

Quant à la hausse des dépôts, elle est le résultat d'une campagne publicitaire active, et surtout des taux d'intérêt très avantageux offerts par la Caisse.

«A la fin de 1992, on s'est retrouvé avec un manque de liquidité, explique Christian Morassutti. Il a donc fallu cabaler pour trouver des nouveaux dépôts.

«Des compagnies ont fait des dépôts assez importants pour une durée de deux à cinq ans. Ce qui les a attirées, ce sont nos taux d'intérêt très avantageux. Sans ça, ils ne seraient pas venus!»

La Caisse de Saint-Adolphe tient à augmenter ses liquidités, quitte à payer le prix fort, car elle s'attend à un développement résidentiel important dans les années qui viennent.

La nouvelle digue construite il y a deux ans autour du village permet en effet de développer environ 180 nouveaux lots.

«Le développement ne commencera pas cette année, mais on veut avoir les fonds nécessaires le jour où ça commencera.

Des dividendes

«Une personne qui veut construire une maison a souvent besoin d'une hypothèque de 75 à 100 000 $. Ça ne prend pas beaucoup de personnes pour qu'on passe le million.»

Par ailleurs, la Caisse a versé pour la première fois des dividendes (25 000 $) aux membres qui ont payé ou reçu des intérêts au cours de l'année.

«C'est une façon de montrer aux membres que la Caisse a fait des bénéfices et qu'ils en profitent, et ça représente aussi une économie d'impôts pour la Caisse.»

Comment se présente la nouvelle année? «Tout va très bien, assure Christian Morassutti. L'actif se maintient et les profits continuent.

«Je prévois une année 93 assez semblable à 1992. Il n'y a pas de gros développement économique prévu pour l'instant.»

Enfin, un nouveau membre a été élu au conseil d'administration: Dominique Sylvestre remplace David Milette qui ne s'est pas représenté après 25 ans de service.

Le reste du conseil reste inchangé: André Bosc, Marc Phaneuf, Bernard Théorêt, Claude Courchaine, Yvette Quass et Jeannette Wood.

Laurent GIMENEZ

La caisse en chiffres

Actif au 31 décembre:
1992: 9 268 250 $ (+ 22,3 %)
1991: 7 577 429 $

Bénéfices nets après impôts:
1992: 33 802 $ (+ 126 %)
1991: 14 938 $

Dépôts:
1992: 8 894 069 $ (+ 21 %)
1991: 7 340 995 $

Prêts:
1992: 6 837 806 (- 1 %)
1991: 6 845 411 $

Réserve générale:
1992: 225 418 $ (2,43 % de l'actif)
1991: 191 513 $ (2,53 % de l'actif)

Membres:
1992: 1 304 (+ 17)
1991: 1 287

La réunion annuelle du 40e de la Caisse de La Salle

Les locaux seront agrandis avant l'hiver

Plus d'une cinquantaine de membres ont participé le 16 avril à la réunion annuelle de la Caisse populaire de La Salle pour marquer, jour pour jour, le 40e anniversaire de fondation. Et il y avait quelques décisions importantes à prendre.

Les sociétaires ont adopté un rapport annuel révélant un surplus de 51 471 $, soit le double de 1991. «C'est acceptable dans les temps qui courent, affirme le directeur général Raymond Cormier, on est loin des grosses augmentations des années 87 à 89.»

Et c'est suffisant pour remettre de l'avant le projet de rallonge et de rénovation de l'édifice actuel, proposé d'abord en 1990. Les membres ont adopté à l'unanimité un projet de 355 000 $ pour des travaux qui devraient commencer dès cet été pour une ouverture avant l'hiver.

«On ne peut vraiment pas se permettre de continuer comme ça, souligne Raymond Cormier. Aussitôt qu'il faudra rentrer un autre membre du personnel, on n'aura pas de place.»

La dépense se justifie facilement avec l'arrivée de 73 nouveaux membres au cours de 1992, dans un village qui grandit à vue d'oeil à cause de ses trois développements à proximité de Winnipeg.

«98 % des nouveaux sont des anglophones, précise le directeur général. On donne encore des services en français, mais c'est très, très rare. Je suis content quand quelqu'un rentre et demande d'être servi en français, on se dit: on a une raison d'être!»

Alors que l'édifice actuel compte 1 600 pieds carrés, la rallonge permettra d'ajouter 2 200 pieds pour un total de 3 800. «On va bâtir la nouvelle partie à côté et ensuite on va rénover la vieille partie. La différence entre les deux ne va pas paraître, les deux parties vont avoir l'air neuves.»

Les sociétaires ont également décidé de répartir le bénéfice annuel de la façon suivante: remettre d'abord aux détenteurs de parts de surplus une ristourne de 5% (pour un total de 22 393 $) et distribuer la balance (46 061 $) en parts de surplus, selon le volume d'activités (prêts et dépôts) de chacun.

Les parts de surplus assurent la stabilité de l'équité tout en réduisant les impôts à payer sur le bénéfice annuel.

Jean-Pierre DUBÉ

La caisse en chiffres

Actif au 31 décembre:
1992: 13,1 millions $ (+9%)
1991: 12 millions $

Dépôts:
1992: 11,5 millions $ (+0,8%)
1991: 11,4 millions $

Prêts:
1992: 10,6 millions $ (+17%)
1991: 9 millions $

Bénéfice avant les impôts:
1992: 68 455 $
1991: 33 168 $

Réserve:
1992: 545 740 $ (4,1 % de l'actif)
1991: 509 101 $ (4,2 % de l'actif)

Nombre de membres:
1992: 1 089
1991: 1 016

La Caisse populaire de Letellier

Le budget prudent a porté fruit

Suite à la fermeture récente de la Banque nationale à Saint-Jean-Baptiste, la Caisse populaire de Letellier a hérité du compte de la Municipalité rurale de Montcalm.

«C'est un compte qui varie entre 300 et 600 000 $ dépendant du temps de l'année, signale la directrice Paulette Pappel.

«Ça va beaucoup aider notre liquidité et nous permettre de prêter un peu plus. Pendant l'été par exemple, ce sont des mois plus serrés parce que les marges de crédit des fermiers sont à leur maximum. À part de ça, ça monte notre actif.»

Elle considère que la caisse de Letellier s'est bien tirée d'affaires en 1992 avec la répartition de 15 000 $ en dividendes aux parts de surplus.

Du microfichage

«On est peut-être un peu plus chanceux dans ce coin-ci parce que les affaires sont restées assez stables. On avait fait un budget prudent, avec beaucoup de calculs, et on s'est serré la ceinture. On s'était imposé des limites et on les a suivies.»

La caisse a aussi fait faire du microfichage: «Certains papiers doivent être conservés entre sept et dix ans, et d'autres, aussi longtemps que vit le membre.

Comme il n'y a pas beaucoup de place dans la voûte on a fait faire du microfichage. C'était une grosse dépense pour 1992, mais dorénavant, on va le faire au fur et à mesure.»

Pour l'année en cours, la caisse planifie d'acheter des coffrets de sûreté et un classeur à l'épreuve du feu, ainsi que de faire quelques petites finitions à l'intérieur de l'édifice.

21 personnes étaient présentes à l'assemblée annuelle du 21 avril où Gaétan Fontaine a été réélu vice-président par acclamation.

Les autres membres du conseil d'administration sont: Alain Barnabé (président), Céline Dansereau, Richard Gallant et Léo Leclair.

Karine BEAUDETTE

La caisse en chiffres

Actif au 31 décembre 1992:
1992: 3 033 506 $ (-0,5 %)
1991: 3 047 812 $

Bénéfices nets après impôts:
1992: 8 260 $ (-37 %)
1991: 11 311 $

Montant de la réserve:
1992: 188 985 $ (6,2 % de l'actif)
1991: 177 260 $ (5,9 % de l'actif)

Dépôts:
1992: 2 832 800 $ (-1 %)
1991: 2 858 422 $

Prêts:
1992: 1 734 189 $ (14 %)
1991: 1 492 661 $

Nombre de membres:
1992: 251
1991: 242

Publication de la FNFCF

Les femmes: un atout socio-économique

La Fédération nationale des femmes canadiennes-françaises (FNFCF) veut rappeler l'atout socio-économique que représentent les femmes au Canada. L'organisation a donc publié un document intitulé L'Intervention économique des femmes: une affaire qui rapporte à tout le monde.

«On ne peut pas parler de développement économique sans parler de la situation des femmes, soit de leur pauvreté, de la discrimination, de la non-équité, etc., souligne la représentante du Manitoba depuis deux ans, Lise Plouffe. Puisque la FNFCF veut prendre part au mouvement vers un plus grand bien-être collectif et individuel au Canada, elle a jugé à propos de lancer ce recueil d'information.»

La fédération espère que l'étude réussira à sensibiliser les groupes de femmes, les gens d'affaires et les gouvernements aux réalités et aux priorités des femmes dans le monde économique. Le document pourra aussi servir d'outil pour la quarantaine de groupes-membres de la FNFCF lorsqu'ils interviennent dans le secteur économique.

«On y présente l'état actuel de l'économie et la situation des femmes francophones vivant en milieu minoritaire, précise Lise Plouffe. On parle des avantages de la présence des femmes dans le monde économique et des réussites que ça entraîne. Les femmes ont des talents multiples qui ne sont pas exploités. On constate que les femmes entrepreneures ont un taux de réussite élevé parce qu'elles utilisent des caractéristiques de coopération, de partage, de discipline et de prudence.


photo: Karine Beaudette

Lise Plouffe: une réflexion sur la situation actuelle avec des pistes de solutions permettant l'amélioration de cette situation.

«À travers des statistiques, on montre les inégalités que les femmes subissent. Par exemple, 45 % des femmes seules ayant entre 70 et 74 ans vivent sous le seuil de la pauvreté, et de même pour 61 % des mères célibataires.

«Les femmes sont doublement défavorisées sur le plan de l'emploi. D'une part, leur accès au marché du travail est plus limité, d'autre part, leur revenu d'emploi est généralement inférieur à celui des hommes francophones ou des femmes non-francophones. Le document rappelle aussi que les femmes contribuent à l'économie par leur travail au foyer et leurs activités bénévoles.

«D'un autre côté, le document est plein de pistes de solutions très intéressantes. Si on veut aller de l'avant, il faut cesser de parler seulement de ce qu'on n'a pas et présenter des solutions possibles. On parle beaucoup de partenariat.»

Elle cite en exemple le partage des travaux ménagers et du soin des enfants entre la femme et l'homme du foyer. «Le fardeau est alors partagé et une meilleure condition de vie familiale est créée, ce qui contribue au bien-être des enfants.»

La FNFCF se penche davantage sur l'économie depuis quelques années, remarque Lise Plouffe: «Depuis sa fondation en 1914, elle a toujours eu parmi ses préoccupations les questions économiques touchant les femmes francophones et elle agissait à travers maints dossiers. Depuis deux ou trois ans, la FNFCF a clairement placé l'économie au premier rang de ses préoccupations.»

La FNFCF a dévoilé son étude, rédigée par Lucie Brunet et coordonnée par Lyne Michaud, le 17 avril lors du Sommet économique organisé par la Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada (FCFAC) et par le Conseil canadien de la coopération.

Karine BEAUDETTE

Publi-reportage



LA FACTURE DE VOTRE AVOCAT: COMBIEN ET POURQUOI? *(2e de 3)*

Quelques définitions

L'acompte:

Somme d'argent déposée en fiducie par un client sur le compte d'un avocat à titre de ligne de crédit sur services et débours. À mesure que le cas progresse, l'avocat soumet ses factures au client et débite la somme avancée en conséquence. L'acompte ne correspond pas nécessairement à votre facture en tant que telle.

Les débours:

Dépenses engagées par votre avocat relativement aux frais divers ou aux rapports d'experts. C'est le client qui est responsable de ces débours: ils peuvent être déduits de l'acompte ou facturés au fur et à mesure.

Les dépens:

Lorsqu'une affaire va en cour, le juge attribue généralement des dépens (frais d'instance) à la partie qui gagne sa cause. Si vous gagnez, le juge pourra ordonner à votre adversaire qu'il s'acquitte de tout ou partie de vos frais d'avocat et débours. En règle générale, l'adversaire ne paie pas l'intégralité de votre facture d'avocat et c'est donc à vous qu'il revient de verser le solde.

Comment réduire les honoraires de mon avocat au minimum?

Comme en général vous payez votre avocat au temps qu'il/elle va consacrer à votre dossier, moins l'avocat y passera de temps et moins votre facture sera élevée. Voici quelques façons d'y parvenir:

Avant de vous rendre chez l'avocat:

- rassemblez tous vos documents et mettez-les en ordre;
- reconstituez la chronologie des événements;
- faites une liste des noms et adresses des témoins;
- faites la liste des questions sur lesquelles vous souhaitez être avisé(e).

Lorsque vous rencontrez votre avocat:

- tenez-vous en aux faits;
- présentez à votre avocat les deux côtés de l'affaire – les bons et les mauvais;
- demandez des explications lorsque vous ne comprenez pas;
- demandez ce que vous pouvez faire pour réduire vos frais;
- demandez à votre avocat qu'il/elle vous tienne informé(e) des développements de l'affaire. Vous devriez demander que vous soit communiqué un exemplaire de toute la correspondance se rapportant à votre cas.

Après la rencontre avec votre avocat:

- ne faites pas d'appels téléphoniques inutiles;
- communiquez par écrit avec votre avocat plutôt que par téléphone;
- la/le secrétaire de votre avocat est susceptible de vous renseigner sur des procédures de routine.

Attention: Votre avocat pourra vous charger des taux d'intérêt sur une facture en retard, mais à condition seulement que ceci fasse partie de vos engagements initiaux.

•••••••••••••••••••••••••

Ce texte se fonde sur le droit manitobain en vigueur.
Les renseignements contenus dans ce texte sont d'ordre général et ne visent certainement pas à indiquer les démarches requises dans une situation particulière. Les faits propres à chaque situation sont extrêmement importants et régissent la façon dont les dispositions législatives seront appliquées. Si vous avez un problème d'ordre juridique, il est recommandé de consulter un avocat.

Ce texte est tiré d'un dépliant de la Société du Barreau du Manitoba traduit et publié en français par l'Association des juristes d'expression française du Manitoba et l'Institut Joseph-Dubuc du CUSB, et rendu possible grâce à l'appui financier du secrétariat d'État du Canada.

			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

Le programme Réussir l'école, réussir à l'école du Collège Louis-Riel

«C'est criminel de garder les élèves dans un état d'échec»

Les profs du Collège Louis-Riel (CLR) ont tenté une expérience, depuis le début septembre 1992, qui vise à donner une nouvelle vie aux décrocheurs potentiels. Et à changer l'attitude de tout le système (parents, élèves et profs) face aux étudiants qui ne réussissent pas en classe: ils ne sont pas nécessairement épais ou stupides!

Pas facile de créer et de mettre en place des nouvelles méthodes dans le contexte déprimant des écoles publiques menacées par les compressions budgétaires et l'impression des profs d'être malmenés par le système. Pourtant, ce qui se passe au CLR est unique, basé sur l'expérience et la seule volonté de son personnel.

En septembre, le CLR a mis sur pied un centre de ressources pour donner des outils de travail aux élèves de la 9e à la 12e aux prises avec des échecs dans leurs cours, causés par des facteurs socio-émotifs ou des difficultés d'adaptation en classe.



photo: Jean-Pierre Dubé

Une vingtaine d'étudiants participent depuis l'hiver dernier à des sessions de formation au centre de ressources coordonné par Lucienne Loiselle. Ils apprennent comment organiser leur temps, préparer des travaux, prendre des notes, étudier en vue d'examens, etc...

«Comme professionnels, explique le directeur Léo Robert, notre philosophie de base c'est qu'on est là pour l'étudiant, pas juste pour ceux qui réussissent bien, mais pour tous. On ne choisit pas qui vient à l'école, alors c'est quoi notre choix?»

Tandis que la plupart des élèves réussissent à se rendre au secondaire en s'adaptant normalement aux exigences croissantes, certains ont de plus en plus de difficultés à réussir les cours, souvent à cause d'outils de travail inadéquats ou par inadaptation aux méthodes d'enseignement.

«En 10e, c'est évident qu'ils ont de la misère, fait remarquer la coordonnatrice du centre de ressources, Lucienne Loiselle. En 11e année, c'est le blocage, le découragement, le décrochage psychologique.»

Léo Robert poursuit: «On essaie de prendre soin d'eux à ce moment-là. Après trois ou quatre échecs, l'estime de soi est "poquée" en maudit. Notre job, c'est d'essayer de briser le mythe que, si je ne réussis pas, c'est parce que je suis épais.»

Mais évidemment, rendu en 11e année, l'étudiant et son entourage, profs et parents, sont bien installés dans leurs attentes. C'est alors que se met en branle un processus qui vise la réussite, quitte à le recommencer plusieurs fois.

Le prof signale d'abord le nom de l'étudiant au centre de ressources, qui, en communiquant avec les autres profs, prépare un profil de l'élève. Une analyse des besoins est faite et une formation est offerte à l'élève. Ensuite, une espèce de contrat est préparé, précisant les objectifs et les activités à accomplir, et signé par l'étudiant, les parents et l'enseignant.

Un nouveau dialogue s'engage alors entre tous les concernés. «Souvent les parents sont dépassés par les difficultés de leur enfant, souligne Léo Robert, ils ne savent pas quoi faire.» Le processus de relance leur permet de participer. «Après le 1er semestre, avance Lucienne Loiselle, le rapport des parents était fantastique, ils pouvaient suivre leur enfant.»

Le programme intitulé «Réussir l'école, réussir à l'école» vise à donner aux élèves une nouvelle dignité, en découvrant et reconnaissant leur façon personnelle d'apprendre. Il y a les auditifs, les visuels, les tactiles et les kinesthésiques.

«Nous, les profs, souligne Lucienne Loiselle, on enseigne d'après notre mode d'apprentissage et l'étudiant doit s'adapter, il ne peut pas changer le prof. Alors on lui dit: voici ce que tu peux faire pour prendre en charge ton apprentissage. On essaie de les responsabiliser.»

Selon Léo Robert, les élèves ne peuvent pas continuer à dire que le système les laisse tomber. «On leur fournit les outils. S'ils ne veulent pas utiliser les outils, c'est une autre affaire.»

Mais le CLR n'est encore qu'au début du processus, qui demande également une nouvelle approche pour les éducateurs. Une demande d'aide financière a été faite à la Gordon Foundation de Toronto, en vue de donner une formation spéciale aux profs. «Les profs ne sont pas habilités à répondre aux élèves en difficulté», commente Léo Robert.

«Il y a tellement de recherche sur le sujet, ajoute Lucienne Loiselle, c'est criminel de garder les élèves dans un état d'échec quand on sait toutes ces choses-là.»

Jean-Pierre DUBÉ

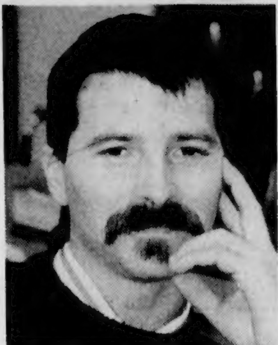
PROVINCE

Une activité dans les Pyrénées

Les personnes de 18 à 35 qui souhaitent obtenir une bourse «Connaissance de la France» pour découvrir la région Midi-Pyrénées ont jusqu'au 12 mai pour contacter Luc Marchildon au 235-1043.

Le séjour, qui a lieu du 12 au 23 juillet (y compris une pré-session à Paris du 12 au 15), comprend des activités physiques en plein air et la découverte du patrimoine industriel et culturel du département du Tarn.

Quoi de neuf?



en jazz

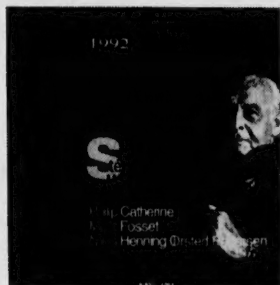
You Must Believe in Spring: c'est le titre du dernier album du saxophoniste Frank Morgan, dédié à Michel Legrand, compositeur de la chanson-titre. «Une excellente pièce», commente l'animateur de l'émission Jazzosphère et musicien Hubert Grenier.



L'album de Frank Morgan met en vedette cinq pianistes qui l'accompagnent au long des pièces, et qui chacun jouent une pièce solo. «Ces duos et solos forment une interaction intéressante entre le saxophone et le piano.»

«C'est un disque calme, tranquille, une bonne musique pour relaxer, précise Hubert Grenier. C'est aussi intéressant de voir le caractère propre à chacun des pianistes», soit Barry Harris, Hank Jones, Tommy Flanagan, Roland Hanna et Kenny Barron.

Ces pianistes sont «quasiment des légendes. Ces artistes de renom et de grande expérience nous donnent un produit très mûr.»



Né en 1908, le violoniste Stéphane Grappelli a formé avec Django Reinhardt un duo qui fut un des pionniers du jazz français. «Reinhardt est décédé dans les années 50, mais Stéphane Grappelli reste une légende vivante.»

Le violoniste donnaitl'an dernier un spectacle live disponible sur disque compact. ***Stéphane Grappelli Live 1992*** «porte toute l'expérience de ce musicien exceptionnel.»

Stéphane Grappelli y est accompagné par deux guitaristes «à la technique impressionnante», Philip Catherine et Marc Fosset, ainsi que par un bassiste «qui nous fait entendre de supers bons solos», Niels Henning Orsted Pederson.

«C'est un album élégant, inventif, subtil. Grappelli est un maître de l'archet.»

S. L.

CULTUREL

Un roman de Lawrence Hill sur le journalisme et les minorités

«Si je n'avais pas eu un autre rêve, je serais encore journaliste»

Quand Lawrence Hill est arrivé à Winnipeg en 1982 pour travailler au Free Press, il avait à peu près autant de convictions personnelles que Mahatma Grafton, l'antihéros de Some Great Thing, publié en 1992 par Turnstone Press de Winnipeg.

Mais quelques années plus tard, il écrit ce roman plein de sensibilité et d'humour portant, entre autres, sur le milieu de la presse écrite qui l'a laissé désenchanté et sur la crise linguistique de 1983 au Manitoba.

Une deuxième édition de Some Great Thing vient de sortir et - avis aux intéressés - Turnstone cherche une maison d'édition et un traducteur francophones pour une version française éventuelle. Lawrence Hill est parfaitement bilingue (il a étudié deux ans à Laval) et croit que son roman pourrait intéresser les lecteurs francophones.

Car l'action de son roman se déroule à Winnipeg, à Saint-Boniface et dans un village francophone. Évidemment, quand un joueur de hockey francophone est atteint fatalement d'un coup de bâton à la tempe au cours d'un match contre une équipe anglophone, il ne faut pas oublier qu'on nage en pleine fiction.

Le jeune Mahatma Grafton se retrouve donc, à cause de ses sympathies pour des amis francophones, plongé dans une manifestation qui tourne mal, où il est témoin de brutalité policière.



Lawrence Hill: «Journaliste au Free Press, c'était la meilleure chose que je pouvais dénicher. J'ai fini par devenir plus engagé dans mes pensées, savoir qui j'étais, ce que je faisais.»

Sa vie et sa carrière en seront changés.

«J'ai toujours été intéressé aux droits de la personne et des minorités, explique l'Ontarien de naissance (1), la question du fait français m'a toujours fasciné. Avant de vivre au Manitoba, j'ai passé deux ans à Québec où j'étais vraiment immergé dans la culture québécoise.

«J'ai passé deux ans à Winnipeg et j'ai connu un peu les gens de la communauté. Le débat des années 82 à 84 m'a marqué. Toute la haine qui existe dans la société était facile à percevoir en ces moments de haute tension.»

De la tension, il y en avait également à la salle des nouvelles du Free Press, du genre qu'on retrouve dans le roman, où les impératifs du scoop occasionnent souvent un manque du respect humain le plus élémentaire.

L'itinéraire de Mahatma Grafton ressemble souvent à celui de l'auteur du roman: après trois ans dans le métier, Lawrence Hill devient rédacteur de discours sur la colline parlementaire, avant de s'envoler pour l'Espagne, où il a séjourné pendant trois ans, avec sa femme Joanne Savoie. Et il écrit des nouvelles.

«On a planifié ça: on faisait des bons salaires, et on n'avait pas d'enfant, pas de voiture et pas de maison.

«J'ai quitté le journalisme par désenchantement, mais j'ai beaucoup aimé ce métier. Si je n'avais pas eu d'autre rêve, je serais encore journaliste. Mais j'avais quelque chose de très personnel à faire: j'avais décidé d'écrire. Je m'étais rendu compte qu'on ne pouvait pas être sérieux en journalisme, mais qu'on pouvait l'être dans l'écriture.

«Un ami écrivain, Robert Stone, qui a été journaliste, soutient qu'il est plus facile d'écrire la vérité en utilisant l'imagination qu'en partant de la réalité (comme en journalisme). Je suis d'accord avec ça.»

De retour à Toronto, il a écrit Some Great Thing et cherché un éditeur. «J'étais un Canadien peu connu. 15 maisons d'édition l'ont rejeté avant l'offre de Turnstone à Winnipeg. Il est très, très difficile de faire publier un livre. C'était très frustrant. Le plus qu'on peut espérer, c'est que le roman soit lu et critiqué. J'ai eu des bonnes critiques.»

En 1992-1993, Lawrence Hill a donné un cours d'écriture créative à l'Université de Baltimore aux États-Unis. Depuis quelques semaines, le père de deux fillettes est de retour à Oakville en Ontario où il est propriétaire d'une maison.

«J'ai envie de refaire l'expérience de l'Espagne, mais ce n'est plus aussi facile.» Il devra se contenter pour le moment de faire des tournées au Canada pour la promotion de son roman. Entre autres, on l'attend à Winnipeg au début juillet, pour une lecture à la Bibliothèque publique.

Jean-Pierre DUBÉ

(1) Lawrence Hill est né en 1957 à Newmarket.

Des prix de 2 250 à 4 500 $

Concours d'écriture et de théâtre

Radio France Internationale (RFI) propose aux francophones du monde entier de participer à trois concours de création littéraire et théâtrale.

1) Prix Théâtre Vivant

Ouvert à toutes les troupes théâtrales amateurs ou professionnelles s'exprimant en français. Les concurrents doivent envoyer à RFI (1) avant le 15 juin 1993 l'enregistrement sur cassette vidéo d'un spectacle en langue française monté par la troupe. Afin de donner une chance égale à tous les concurrents, la vidéo devra être réalisée avec une seule caméra fixe.

Les organisateurs du concours précisent que le choix de l'oeuvre interprétée est absolument libre. Cependant, le jury appréciera à la fois l'originalité de l'oeuvre choisie et la façon dont elle est réalisée.

Les prix:

• 20 000 FF (environ 4 500 $) en matériel technique choisi par la troupe lauréate;

2) Textes et dramaturgies du monde

Les participants doivent envoyer à RFI, avant le 15 juin 1993, de un à trois manuscrits dramatiques originaux, en langue française, destinés à la scène ou à l'enregistrement radiophonique.

Cinq prix de 10 000 FF à 20 000 FF (2 250 $ à 4 500 $) seront attribués.

3) Théâtre et Liberté

Concours d'écriture d'oeuvres dramatiques dont cinq, d'auteurs différents, seront primées à l'occasion du Xe Festival international des francophonies en Limousin, qui se tiendra à Limoges (centre de la France) du 23 septembre au 3 octobre 1993.

Le concours est ouvert à tous les auteurs francophones amateurs ou professionnels quelle que soit leur nationalité. L'auteur de chaque oeuvre couronnée recevra une prime d'écriture de 10 000 FF (environ 2 250 $).

On peut obtenir toutes les informations pertinentes en s'adressant à l'Alliance française (477–1515).

Le jeu de Labiche

Dans quel genre théâtral Eugène Labiche s'était-il spécialisé?

Si vous connaissez la réponse, appelez La Liberté le vendredi 30 avril à 14 h précises en composant le 237-4823. La première bonne réponse donnera droit à deux billets gratuits pour la représentation qui a lieu le soir-même.

SAINT-BONIFACE

Le Gala provincial au Foyer

Le Gala provincial de la chanson aura lieu le samedi 1er mai au Foyer du CCFM. Le musicien ontarien Paul Demers donnera des ateliers aux participants pendant la semaine précédant le spectacle.

Dans la catégorie des interprètes, on retrouve Valérie Dion, Micheline Girardin, Janine Gobeil, Joëlle Lavallée et Brigitte Sabourin, et du côté des auteurs-compositeurs-interprètes, Paul Lachance, Colette Lessard et Marcel Soulodre.

Les huit participants seront accompagnés par David Larocque à la guitare, Gilles Fournier à la basse, Gaétan LaRochelle à la batterie et Marc Arnould au clavier.

Les gagnants du Gala (un par catégorie) se rendent au Gala interprovincial le 18 juin à Vancouver. Les lauréats de la compétition interprovinciale se rendent ensuite au Festival international de la chanson de Granby à l'automne.

Le spectacle sera enregistré par Radio-Canada et rediffusé le 8 mai à 10 h et le 24 mai à 15 h.

K.B.

Le Festival de la chanson française

Encore en 1994? Absolument!

Le Festival de la chanson française aura-t-il lieu l'année prochaine? «Absolument!», répond avec confiance le directeur de l'Alliance chorale Manitoba, Gilles Landry.

Environ 700 personnes ont assisté à l'édition 1993 le 24 avril au théâtre Playhouse pour entendre plus de 220 voix. Depuis trois mois, des choristes de partout au Manitoba répétaient une vingtaine de chants choisis par un comité de sélection de l'Alliance chorale, moteur derrière le Festival.

«Les gens ont commencé à arriver tôt, avant que les portes ouvrent. Quand on a ouvert les portes vers 19 h 30, il y avait une longue ligne dans le grand foyer du Playhouse. L'ambiance était très bonne, très chaleureuse. Ça chantait pendant les chants communs; les gens étaient vraiment dedans.»

L'Alliance chorale avait choisi d'utiliser seulement l'espace du rez-de-chaussée cette année. Vu la salle presque comble du 24 avril, les organisateurs espèrent ouvrir aussi le balcon pour le Festival de la fin avril 1994.

K.B.

Les Rendez-Vous

MUSIQUE

✓ À l'affiche au Foyer du CCFM (233-8972): ***Travis Hreno*** au Mârdi Jazz le 4 mai (3 $); l***e Collège Louis-Riel*** le 30 avril et ***Ratatouille*** les 7 et 8 mai (3).

✓ L'Orchestre symphonique de Winnipeg vous convie au concert ***Glittering Gems***, le 1er mai à 20 h et le 2 mai à 14 h 30, à la salle du Centenaire. Le soliste invité, Jon Kimura Parker, interprètera le Concerto no. 3 pour piano de Prokofiev. Également au programme: Beren and Luthien de Glenn Buhr, Passacaglia and Fugue de Sophie-Carmen Eckhardt-Gramatte. Billets (14 $, 18 $, 24 $ et 27 $, -2 $ étudiants et aînés) en vente au 949-3999.

THÉÂTRE

✓ Les 30 avril et 1er mai, on pourra voir ***Deux Labiche dans une valise***, deux courtes pièces comiques d'Eugène Labiche, à la salle Pauline-Boutal du CCFM, à 20 h. Billets (15 $ et 18 $) en vente au CCFM, À la Page et auprès de l'Alliance française.

EXPOSITIONS

✓ Jusqu'au 26 mai, on pourra voir ***Métro*** au Centre culturel franco-manitobain. Cette série d'oeuvres sur papier de Robert Sauvey constitue une grande murale simulant le flux d'images qu'on voit quand on prend le métro.



Le dernier concert de l'Ensemble MusikBarock, dirigé par Éric Lussier, se déroulera ce dimanche 2 mai à 20 h à l'église Crescent Fort Rouge (coin Wardlaw-Nassau). Le programme est prévu pour mettre en valeur le registre basse des instruments. Prix des billets: 15 $ (adultes) et 12 $ (étudiants, âge d'or).

✓ Les expositions du Musée des beaux-arts de Winnipeg (100, boul. Memorial): ***Taken in Hand; Lace and Embroidery*** (jusqu'au 19 avril); ***Cartographie*** (jusqu'au 6 juin) et ***Masters of the Crafts.***

✓ Jusqu'au 8 mai, la Floating Gallery (218, 100 rue Arthur) propose l'exposition ***Les Mémoires du dompteurs de puces*** de Monique Bertrande.

BALLET

✓ Du 6 au 16 mai, le Ballet royal de Winnipeg propose un spectacle mettant en vedette quatre ballets différents: ***Rodée***, d'Agnes de Mille, la première mondiale de ***A Darkness Between Us***, une chorégraphie de Mark Godden, ***Other Dances*** de Jerome Robbins, et le ***Pas de six du ballet Napoli***, de Bournonville. Le spectacle est présenté à la salle du Centenaire. Billets de 9,50 $ à 34,50 $ + TPS. Réservations: 956-2792.

ENFANTS

✓ Chaque dimanche après-midi, le Musée des enfants du Manitoba propose une activité en français seulement, avec jeux, théâtre, danse et chants, débutant à 15 h. Le 2 mai, l'activité s'intitule: ***À la belle étoile.*** Les enfants sont invités à monter à bord d'un vaisseau spatial et à voyager jusqu'aux étoiles. Le Musée des enfants du Manitoba est ouvert de 9 h 30 à 17 h du lundi au vendredi et de 11 h à 17 h les samedi, dimanche et jours fériés. Entrée: gratuite pour les membres; 2,95 $ adultes; 2,50 $ enfants, étudiants et aînés.

✓ Fantasy Theatre for Children présente ***The Litle Mermaid*** de Hans Christian Andersen du 10 au 16 mai, au Deaf Centre Manitoba (285, chemin Pembina). Billets: 6 $. Renseignements: 944-0581.

CINÉMA

✓ La Cinémathèque (100, rue Arthur) présente ***Sans Soleil***, film français réalisé en 1983, considéré comme l'un des meilleurs films des années 80. Une seule représentation est prévue, le 29 avril à 19 h 30. Billets: 5 $, 4$ étudiants, 3,50 $ membres.

✓ ***Indochine***, film français ayant remporté l'Oscar du meilleur film étranger, est présenté au Cinéma Garrick (rue Garry), dans la version originale avec sous-titres anglais. Avec Catherine Deneuve et Vincent Perez.

✓ Les mardi et jeudi soirs du 4 au 20 mai, le Musée des beaux-arts propose des ***courts-métrages d'Amérique latine.*** 36 films, oeuvres de fiction comme documentaires réalisés entre 1953 et 1990 sont à l'affiche dans le cadre de cette série présentée en six programmes thématiques. Pour ceux qui veulent connaître les réalités sociales, culturelles et politiques de cette région du monde. Renseignements: 786-6641.

LOISIRS

✓ Voici quelques activités du Centre Fort Whyte (1961, chemin McCreary): chaque dimanche jusqu'en août, on peut se balader en ***voiture tirée par les chevaux*** (2 $); chaque vendredi matin entre 6 h et 7 h 30, les amateurs peuvent participer à une promenade d'***observation des oiseaux***. Les 1er et 2 mai, de 10 h à 17 h, on peut aussi se renseigner sur les moyens de ***réduire sa production de déchets***. Entrée: 3,25 $ non-membres, 2,25 $ aînés et étudiants. Renseignements: 989-8355.

✓ Le 8 mai, le Musée des l'homme et de la nature organise une ***excursion à Narcisse***, pour observer les serpents qui vivent dans les trois fosses qu'on y trouve. Coût: 26 $ pour la journée. Renseignements: 988-0626.

Sélection recueillie par
Sylviane LANTHIER

CALENDRIER COMMUNAUTAIRE

Quelques activités à travers la province en mai.

JOUR	HEURE	ENDROIT	ORGANISME	LOCAL	ACTIVITÉ	NOTES
Le samedi 1 mai	21 h 00	Notre-Dame-de-Lourdes	Salle du Centenaire	Salle du Centenaire	"Tooth and Nail"	Danse. Ouvert à tous.
	20 h 00	Saint-Boniface	Alliance française et CCFM	Salle Pauline Boutal	Pièce de théâtre	«Deux Labiche dans une armoire». Billets au 477–1515 ou 233–8972.
		Saint-Boniface	CCFM	Salle d'exposition	Exposition	Jusqu'au 26 mai. «Métro» de Robert Sauvey.
	18 h 00	Saint-Boniface	CKXL	Salle Langevin	Gala des bénévoles	210, rue Masson. Info: 233–4243.
	21 h 30	Saint-Boniface	Le 100 Nons CCFM-CKSB	Au Foyer du CCFM	Gala provincial de la chanson	Prix d'entrée: 5 $.
Le dimanche 2 mai	12 h 30	Saint-Boniface	Le Festival du Voyageur	Le Rendez-Vous	Bingo	Tous les dimanches.
	13 h 00	Saint-Boniface	Les Intrépides	Foyer Valade	Concert des petits intrépides	450, chemin River. Info: 233–7423.
	19 h 00	Sainte-Anne	Chevaliers de Colomb	Centre culturel	Bingo	Tous les dimanches.
Le lundi 3 mai	19 h 30	Île-des-Chênes	Chevaliers de Colomb	Salle paroissiale	Bingo	Les 3, 10 , 17 et 31 mai.
	19 h 00	Saint-Malo	Lakers	Grotte	Partie de balle	Chaque lundi de mai et juin. Pers. contacte Richard Coulombe au 347–5122.
	20 h 00	Somereset	Club Curlo	Salle communautaire	Bingo	Tous les lundis. Ouvert au public.
	10 h 00	Somerset	Coord. d'activités au Manoir	Manoir	Exercices physiques	Tous les lundis. Ouvert au public.
	20 h 00	Somerset	L'abbé Réal Lévèque	Presbytère	Soiré de prières	Tous les lundis. Ouvert au public.
Le mardi 4 mai	19 h 30	Saint-Boniface	Chevaliers de Colomb	Salle Langevin	Bingo	210, rue Masson. Tous les mardis.
	13 h 15	Sainte-Jean-Baptiste	Club des Pionniers	Club des Pionniers	Bingo	Tous les mardis.
	20 h 00	Saint-Léon	Centre récréatif	Centre récréatif	Bingo	Tous les mardis.
	17 h 30	Saint-Léon	Club Simon Nivon	Club Simon Nivon	Souper pour 60 ans et plus	Tous les mardis, jeudis et vendredis du mois. Confirmez avec Gileen au 744–2845 ou Edith au 744–2529 (avant 13 h) ou Norbert au 744–2252.
	19 h 30	Saint-Malo	Chalet Malouin	Chalet	Bingo	Les 4 et 18 mai.
	19 h 30	Sainte-Anne	Chevaliers de Colomb	Centre culturel	Bingo	Tous les mardis.
	14 h 00	Somerset	Club d'Âge d'or	Rendez-vous	Partie de cartes	Tous les mardis. Ouvert au public.
Le mercredi 5 mai	18 h 30	Saint-Boniface	Bibliothèque de St-Boniface	Bibliothèque	L'heure du conte	Tous les mercredis soirs. Info: Edith au 986–4272.
	17 h 30	Saint-Boniface	Franc-Parleurs	Salle Antoine-Gaborieau	Réunion hebdomadaire	Tous les mercredis.
	9 h 00	Saint-Boniface	Féd. Aînés franco-manitobains	Centre Prendergast	Tournoi provincial de jeux	Ouverture officielle avec Jeannine Dufault à 9 h 30.
	18 h 30	Saint-Boniface	Le Festival du Voyageur	Le Rendez-Vous	Bingo	Tous les mercredis.
	9 h 30	Saint-Léon	Mini-Montagnards	Ancien couvent	Rencontre hebdomadaire	Tous les mercredis. Info: Lucie au 744–2293.
	19 h 00	Saint-Malo	Lakers	Grotte	Partie de balle	Chaque mercredi de mai et juin. Pers. contacte Richard Coulombe au 347–5122.
	20 h 00	Sainte-Anne	Alcoholic Anonumous	Bureau du village	Réunion	Tous les mercredis.
	19 h 20	Sainte-Anne	Chambre de commerce	Centre culturel	Réunion	1re réunion pour le relancement de la Chambre de commerce.
Le jeudi 6 mai	11 h 45	Sainte-Boniface	Ass. cadres-prof.	Club La Vérendrye	Dîner-rencontre	Confirmer au 231–2664 ou Fax: 663–2664.
	18 h 30	Saint-Boniface	Le Festival du Voyageur	Le Rendez-Vous	Bingo	Tous les jeudis.
	19 h 00	Saint-Malo	Fun League	Grotte	Partie de balle	Règlements orthodoxes. Pers. contacte Paul Rodrigue au 347–5863.
	20 h 00	Somerset	Club nato	Salle paroissiale	Bingo	Tous les jeudis. Ouvert au public.
Le vendredi 7 mai	20 h 00	Saint-Adolphe	Nouveau Comité culturel	Club de curling	Soirée culturelle	Vin et formage et spectacle de la Ligue d'improvisation du Manitoba. 5 $ par personne, 8 $ par couple. Info: Danielle Sabourin au 883–2405.
	10 h 30	Saint-Boniface	Bibliothèque de St-Boniface	Bibliothèque	L'heure du conte	Tous les vendredis matins. Info: Edith au 986–4272.
	16 h 30	Saint-Boniface	Festival du Voyageur	Le Canot	Quelques arpents de piège	
	14 h 00	Somerset	Club d'âge d'or	Rendez-vous	500 ou "Shuffleboard"	Tous les vendredis. Ouvert au public.
Le samedi 8 mai	16 h 00	Saint-Boniface	CJP	Salle Antoine-Gaborieau	Réunion annuelle	Souper et soirée. Inscription 10 $. Info: Carmelle 237–8947.
	14 h 00	Saint-Malo	Chalet Malouin	Pont chemin de la plage	Courses de canard	5 $/canard acheté à l'avance. Contacter Lorette Courcelles 347–5638.
	9 h 00	Sainte-Anne	Hôpital	Hôpital	Marcheton (10 km)	Info: Comité du marcheton au 422–8837.
	12 h 30	Winnipeg	Canadian Paents for french	Delta Winnipeg	Réunion annuelle	
Le lundi 10 mai	19 h 30	Saint-Boniface	Ens. Folk, Rivière-Rouge	Sportez-CUSB	Réunion annuelle	
Le mercreid 12 mai	20 h 00	La Broquerie	Comité de parents	École St-Joachim	Réunion annuelle	
	14 h 30	Somerset	Coord. d'activités au Manoir	Manoir	Chants	Par Gabrielle et Carmelle Boulet. Ouvert au public.
Le jeudi 13 mai	20 h 00	La Broquerie	Club sportif	Aréna	Réunion annuelle	
	20 h 00	Saint-Boniface	Les Intrépides	Salle Pauline-Boutal	Concert annuel	Les 13 et 14 mai. «Souvenirs de Jubilaires». Billets au CCFM.
	18 h 00	Saint-Boniface	Service de Conseiller	Ctr Récréatif Notre-Dame	Souper-Bénéfice	271, ave. de la Cathdérale. «Spaghetti et Spectacles». Réservez vos billets au 237–8295 ou par courrier avant le 8 mai.
Le vendredi 14 mai	19 h 30	La Broquerie	École St-Joachim	Gymnase de l'école	Soirée de variétés	
Le samedi 15 mai	16 h 00	Saint-Boniface	Com. préserv. berges Riv. Rouge	Rives de la Rivière-Rouge	Bar-B-Q et soirée	(Entre Dumoulin et Notre-Dame) Tous sont invités. Apporter sa propre nourriture. Info: Carole James au 231–1590.
	20 h 30	Saint-Léon	Club de danse	Centre récréatif	Danse du bon vieux temps	Info: Raymond au 744–2529 ou Lorraine au 744–2646.
	10 h 00	Somerset	Auxiliaire du Manoir	Complexe Terrain de jeux	Vente «Garage Sale»	De 10 h à 16 h. Ouvert au public.

Pour faire inscrire votre activité communautaire ou paroissiale dans le prochain calendrier, contactez le Centre d'information de la Société franco-manitobaine au 233–2556 ou 1–800–665-4443.

SPORT

Jacques Jubinville est champion canadien des super poids-lourds en dynamophilie

La force de dire non aux stéroïdes

Personne ne doute que Louis Cyr était un homme fort. Mais les gros musclés des temps modernes n'ont pas la même crédibilité, surtout depuis la chute et la récidive du charlatan Ben Johnson. À tel point que les organisateurs des Olympiques songent à se décharger du poids de l'haltérophilie, une discipline tombée en discrédit à cause de l'usage de stéroïdes. Mais rien n'arrête les Narcisses bandés devant leur miroir.

Quand Jacques Jubinville a décidé de faire du conditionnement physique, il y a cinq ans, il a fait son choix: pas de drogues. Mais il a erré un certain temps à la recherche d'un environnement sain. Le dynamophile de Saint-Boniface a fini par se joindre à la World Drug-Free Powerlifting Federation (WDFPF).

«Les autres fédérations se disent contre les stéroïdes. Mais quand trois sur trois de leurs champions sont testés positifs, ça te donne une idée de ce qui se passe. Mes amis et moi, on préfère compétitionner où tout le monde a des chances égales.

«Je m'entraîne à tous les deux jours seulement parce que j'ai besoin de temps pour récupérer, pour que mes muscles se remettent. Mais ceux qui prennent des stéroïdes, tu les vois tout de suite: ils s'entraînent deux fois par jour et six jours par semaine. Ils ne sentent pas le stress dans leur corps, les stéroïdes cachent le mal.

«Dans le conditionnement physique, souligne le résidant de Saint-Boniface, il y a des hormones qui permettent d'augmenter le niveau de tolérance à la douleur. Mais si tu continues, si tu es une personne ambitieuse, tu peux facilement aller trop loin.

«La consommation de stéroïdes se fait en cycles. Les athlètes sont obligés de couper la drogue avant la compétition (au cas où ils soient testés). Et c'est là qu'ils commencent à sentir le mal et à se blesser. Ben Johnson se plaignait de tendinites.



photo: Jean-Pierre Dubé

Selon Jacques Jubinville, 20 % des athlètes sont testés au championnat national de la WDFPF. Et ça coûte cher: 300 $ le test pour chaque athlète. «Il faudrait que tout le monde soit testé aux Olympiques, le dépistage au hasard n'est pas suffisant.»

«En Colombie-Britannique, on a rapporté que 50 % des gars du secondaire avaient essayé des stéroïdes. Les gens ne pensent pas aux conséquences, ils se croient sous contrôle. Mais c'est tellement énorme comme consommation qu'ils ne peuvent pas éviter les conséquences.

«Les conséquences sont tellement affreuses: ça raccoucit leur vie d'athlète et réduit leur qualité de vie; ça attaque le foie, le coeur, les reins. Les stéroïdes, ce n'est pas une dépendance physique, mais psychologique. Ils sont tellement avides de succès, de prestige; ils se regardent et sont amourachés de leur corps.

«Moi, je fais de la dynamophilie pour mon propre plaisir, il n'y a pas d'argent. Je représenterai le Canada (au Championnat mondial chez les super poids-lourds à Chilliwack en octobre), je n'ai que le support de ma famille et de mes amis. Je fais le mieux que je peux, je le fais pour moi-même.

«Quand je fais de la musculation, explique l'athlète de 30 ans, je prends du poids, mes muscles se gonflent de sang. J'ai ce genre de génétique-là. Je pèse 340 livres, j'ai toujours été fort.

«Pour la musculation, on commence avec des petits poids et beaucoup de mouvements répétitifs. L'idée, c'est d'emmagasiner le plus d'oxygène possible dans les muscles. Ensuite, tu fais des gros poids et juste quelques mouvements.

«Les muscles ont la mémoire du mouvement et de la force nécessaire pour soulever le poids. À l'entraînement, tu ne vas pas aller jusqu'à ta limite parce que, lors des compétitions, tu veux dépasser ta limite. On arrête l'entraînement deux semaines avant la compétition, parce qu'on ne veut pas que les muscles se souviennent. Ils sont capables de faire plus si tu les surprends un peu.

«Quand t'arrives à la compétition, c'est incroyable, l'adrénaline qui monte, surtout quand tu réussis. C'est vraiment un "high"! C'est très psychologique: à un moment donné, tu peux te convaincre que tu peux faire plus. En même temps, tu ne veux pas choquer ton corps, le déchirer.»

Jean-Pierre DUBÉ

Haltérophilie ou dynamophilie?

La forme et la force

Les mouvements pour hommes forts ont pris naissance dans les gyms américains, souligne Jacques Jubinville, le super poids-lourds de Saint-Boniface, qui peut s'accroupir et se relever avec un poids de 606 livres sur les épaules.

L'entraînement des musclés est divisé en deux branches: la dynamophilie, une discipline consistant à lever des poids par la seule force physique; et l'haltérophilie, une discipline olympique qui nécessite aussi la souplesse et la vitesse.

Tandis que l'altérophilie réunit des athlètes plus jeunes (18 à 24 ans, généralement) en raison de l'immense pression sur les articulations, la dynamophilie peut se pratiquer jusqu'à 70 ans, «si t'as la technique comme il faut», soutient Jacques Jubinville.

Il y a trois mouvements de base pour la compétition. Les records personnels de Jacques Jubinville sont de 350 livres pour la levée au banc (bench press), 661 livres pour l'arraché (dead lift) et 606 pour l'accroupissement (squat).

«Les seuils de qualification sont moins élevés que dans les autres organisations. On ne veut pas les utilisateurs de drogues. Si quelqu'un se fait prendre, il est banni à vie.»

Le souleveur francophone se prépare à la compétition mondiale en octobre en Colombie-Britannique en s'entraînant au gym Ironwords de la rue Nairn. «Sur papier, je suis le troisième au niveau mondial dans ma catégorie.» Il y a donc une médaille en perspective.

J.-P. D.

La Division scolaire de Saint-Boniface nº 4

DIRECTEUR(TRICE) ÉCOLE PROVENCHER

La Division scolaire de Saint-Boniface recherche un(e) directeur(trice) pour l'école Provencher (maternelle à la 9e année) d'environ 315 élèves. Le programme est 50 % français et 50 % anglais.

Les candidats devront posséder de l'expérience en enseignement et en administration dans un milieu français. En plus de ses capacités d'administrateur, le candidat choisi devra faire preuve d'un sens de direction éducationnelle et d'un engagement envers un développement solide continu du milieu français dans l'école. Le(a) directeur(trice), possédant de fortes aptitudes en relations humaines, travaillera de près avec la communauté scolaire. Reconnaissant que les enseignants sont des professionnels, le directeur établira un climat collaboratif pour résoudre les problèmes.

Le(la) candidat(e) choisi(e) entrera en fonctions le 15 août 1993.

Veuillez adresser, **avant le 7 mai**, un curriculum vitae complet dans les deux langues officielles ainsi que les noms de trois références au:

Directeur général
Division scolaire de Saint-Boniface n° 4
50, chemin Monterey
Winnipeg, Manitoba
R2J 1X1

La gagnante
du tirage
Destination Canada
organisé par
l'harmonie du Collège Louis-Riel

Thérèse Levesque
Richer, MB

INVITATION SPÉCIALE

«Aux entrepreneur.euse.s et représentant.e.s d'entreprises familiales du Manitoba

Atelier:	**Gérer son entreprise familiale**
Endroit:	**Bureau de développement économique 605, rue Des Meurons Saint-Boniface, MB R2H 3B4**
Date:	**1re présentation: le mercredi 19 mai 17 h à 22 h 30**
	2e présentation: le mardi 25 mai 17 h à 22 h 30
Inscription:	**Contactez Roger Robidoux au 235– 0446**

POURQUOI DEVRIEZ-VOUS PARTICIPER?

Questionnaire (à répondre par le propriétaire)

	OUI	NON
1) Avez-vous déterminé de quelle façon s'effectuera le partage de votre entreprise familiale entre vos héritiers?	❑	❑
2) Savez-vous qui prendra votre relève à la direction de l'entreprise?	❑	❑
3) Connaissez-vous la période approximative à laquelle vous effectuerez le transfert de votre entreprise à vos héritiers?	❑	❑
4) Êtes-vous convaincu que la personne qui vous succédera à la direction est prête et possède les qualités requises?	❑	❑
5) Les héritiers qui ne travaillent pas dans l'entreprise, mais qui recevront éventuellement des parts de celle-ci, sont-ils tenus informés de son orientation et de la marche des affaires?	❑	❑
6) Avez-vous mis sur pied un mécanisme de communication pour permettre aux héritiers d'exposer ouvertement leur point de vue sur le cheminement de l'entreprise?	❑	❑
7) Si vous deviez décéder subitement, connaissez-vous le montant des impôts que votre succession devrait payer?	❑	❑
8) Avez-vous évalué le montant d'argent dont vous aurez besoin annuellement pour vous assurer une retraite sans tracas financiers?	❑	❑
9) Votre testament a-t-il été révisé pour tenir compte du partage souhaité de votre entreprise entre les héritiers?	❑	❑
10) Vos héritiers sont-ils informés de vos intentions quant au partage de l'entreprise?	❑	❑

SI VOUS AVEZ RÉPONDU «NON» À UNE DES QUESTIONS QUI VOUS ONT ÉTÉ POSÉES, ALORS CE PROGRAMME DE FORMATION EST POUR VOUS ET POURRA VOUS AIDER DANS LA GESTION ET LA PLANIFICATION DE LA RELÈVE DE VOTRE ENTREPRISE.


Employment and Immigration Canada / Emploi et Immigration Canada


Banque fédérale de développement / Federal Business Development Bank
Canada

Vous êtes cordialement invités
à examiner
le plan recommandé
pour la réalisation du

PROJET DES PONTS MAIN ET NORWOOD

au cours des

JOURNÉES PORTES OUVERTES

qui auront lieu
le lundi 3 mai 1993
de 19 h 00 à 22 h 00
au bureau municipal du District de Riel
604, chemin St. Mary
et
le mardi 4 mai 1993
de 14 h 00 à 21 h 00
au Centre des congrès de Winnipeg
Salon d'honneur – Rez-de-chaussée
375, avenue York.
Venez vous renseigner davantage sur ce projet.



Reid Crowther
Reid Crowther & Partners Ltd.
Ingénieurs conseils

Feu vert

La conservation en agriculture



Les agriculteurs de l'ouest du Manitoba pourraient augmenter leurs revenus d'environ 13 $ l'acre en adoptant des techniques de conservation du sol, de l'eau et de la faune, selon une récente étude.

Avec le labour réduit, la production de fourrage, la gestion du pacage ou de terres en friche protégeant le sol et l'eau et fournissant plus d'habitat à la faune, les 80 fermiers de l'étude ont obtenu de meilleures récoltes.

L'étude a été faite dans le cadre du Plan nord-américain de gestion de la sauvagine, une entente de 15 ans entre le Canada, les USA et le Mexique, conçu pour financer la restauration des population de sauvagine au niveau des années 70.

J.- P. D.

Gens d'ici

Le défenseur bantam

Lors du récent championnat des ligues bantam AAA de l'Ouest canadien, le jeune Paul Johnson de Saint-Boniface a été choisi le meilleur défenseur de l'Ouest canadien. Son équipe, les East Winnipeg Warriors, a dû se contenter le 11 avril de la médaille d'argent, après avoir perdu dans la finale contre Lethbridge, Alberta.



Paul Johnson.

Mais lors du match, disputé à North Battleford en Saskatchewan, l'étudiant de 15 ans du Collège Béliveau a également été nommé le joueur le plus utile de son équipe.

René Perreault et Martin Allard du Collège Louis-Riel font aussi partie de cette formation. Paul Johnson, qui mesure six pieds, a déjà été repêché par les Warriors de Moose Jaw de la Ligue junior majeure de l'Ouest.

J.-P. D.

Patrick Tétreault de La Broquerie

S'adapter à un monde entendant

À la naissance, tous les enfants babillent. Ceux qui sont malentendants, par contre, cessent de le faire après quelques mois parce qu'ils ne s'entendent pas. Les parents s'en rendent compte, souvent avant les médecins, et font évaluer l'audition de leurs enfants.

Cinq familles d'enfants malentendants du Manitoba sont à l'origine de la Central Speech and Hearing Clinic, fondée en 1989 et affiliée à l'hôpital Victoria. Les parents devaient voyager à l'extérieur de la province pour trouver des services d'éducation auditive-orale.

«Il y a très peu d'enfants qui sont nés complètement sourds, fait remarquer la directrice de la clinique, Elizabeth Fitzpatrick. Notre objectif est donc de développer les restes auditifs ou l'audition résiduelle qu'on peut appareiller. Les appareils auditifs peuvent amplifier les sons mais l'enfant n'entend pas normalement. Il y a de la distortion et un manque de clarté. C'est la même chose pour les adultes qui portent des appareils. Ce n'est pas comme des lunettes qui redonnent une vision presque parfaite.»



photo: Karine Beaudette

Patrick Tétreault de La Broquerie se rend une fois par semaine à la Central Speech and Hearing Clinic accompagnée de sa mère Joanne (à droite) ou de son père Luc. La directrice de la clinique et thérapeute Elizabeth Fitzpatrick le fait jouer toujours dans le but de développer les restes auditifs.

La clinique, partiellement financée par le gouvernement, fait donc une évaluation auditive pour pouvoir ensuite faire faire des appareils sur mesure pour chaque enfant. Après les avoir placés dans l'oreille, les thérapeutes jouent avec les enfants en expliquant aux parents comment utiliser le langage. Parents et thérapeutes doivent d'abord retourner au stage du babillage, peu importe l'âge de l'enfant, et introduire quelques sons.

«Un enfant malentendant a plus de misère à extraire les mots significatifs, à les capter, les comprendre puis les exprimer. Ils passent par les mêmes étapes que les enfants qui entendent (sons, puis mots, puis phrases) mais le progrès est plus lent. Il faut essayer d'organiser le langage en phrases plus courtes, avec beaucoup de répétition. Puis les parents doivent continuer ce genre de stimulation à la maison.»

C'est ce que font Joanne et Luc Tétreault de La Broquerie depuis que leur fils Patrick, 2 ans, a été appareillé il y a six mois. «Je parle continuellement en faisant des choses, indique Joanne Tétreault. Depuis le mois d'octobre, il réagit plus aux sons autour de lui. En plus de faire des sons, il dit des mots maintenant. Il nous dit ce qu'il veut maintenant.» En effet, le petit Patrick n'a pas cessé de parler tout au long de l'entrevue avec La Liberté.

Le diagnostic de malentendant n'a pas étonné les Tétreault. Patrick avait été placé aux soins intensifs à sa naissance. Ces enfants courent de plus grands risques d'avoir des problèmes d'audition (1 sur 50). «Patrick avait été branché à un respirateur à la naissance et on m'a toujours dit qu'il y avait une possibilité. À six mois, les médecins ont vérifié pour une perte d'audition mais ils n'ont rien trouvé de concluant parce qu'il avait toujours des infections d'oreille.

«À 18 mois, ils ont placé des tubes et les infections ont arrêté. Alors, ils ont vérifié et on a eu le diagnostic de malentendant. On n'était pas trop surpris, mais c'est quand même quelque chose qui est difficile, surtout de faire comprendre aux autres enfants pourquoi Patrick a plus d'attention qu'eux. Mais ils commencent à comprendre, et Patrick fait des progrès.» Luc et Joanne Tétreault ont deux autres enfants Joël (6 ans), Lynn (4 ans) et un quatrième en route.

«On a décidé de venir à la clinique de Victoria parce que c'est plus proche et il y a des services en français, continue Joanne, née Gérardy de Saint-Labre. Ils ont placé un appareil dans l'oreille gauche premièrement et on a commencé la routine d'introduire différents sons. C'était difficile au début. Patrick a un appareil du côté droit depuis seulement deux semaines. C'est mieux comme ça, plus équilibré. Il entend des sons des deux côtés.»

Patrick Tétreault continuera à suivre des sessions à la clinique jusqu'à ce qu'il entre en maternelle comme tous les autres enfants. «Normalement, on suit les enfants pendant les années préscolaires, puis ils sont intégrés au système scolaire, certains sans aide supplémentaire».

Karine BEAUDETTE

Deux visions de la surdité

Deux écoles de pensée s'opposent quant à la définition même de la surdité: est-ce un handicap, un problème médical distinguant les personnes sourdes des personnes «normales» (entendantes), ou est-ce plutôt une minorité linguistique et culturelle constituée d'autres personnes normales?

Les deux visions s'affrontent quand vient le temps de décider de quelle façon intervenir auprès des enfants malentendants. Selon l'école «culturelle», il faut mettre l'accent sur les habiletés de la personne malentendante et non sur son handicap, et lui apprendre la langue première et naturelle des personnes sourdes, soit la langue gestuelle. Les personnes sourdes (1 sur 1000 au Manitoba) font donc partie d'un groupe culturel qui s'oppose à la vision plus «médicale»

À la Central Speech and Hearing Clinic, on prône plutôt l'intervention, chirurgicale au besoin, avec l'aide d'appareils auditifs. Selon la directrice Elizabeth Fitzpatrick. «On pense que le choix revient aux parents. Ça peut prendre entre six mois et un an pour déterminer s'il n'y a pas assez de restes auditifs. Il y a des enfants qui sont complètement sourds ou dont le niveau de surdité est très élevé et que les appareils auditifs n'aident pas. Si c'est le cas, les enfants sourds ont un choix: le langage gestuel ou l'implant cochléaire.»

Contrairement aux appareils auditifs qui captent les sons, les amplifient et les transmettent à l'oreille par un embout (moule en plastique placé dans l'oreille), les implants cochléaires fonctionnent par stimulation électrique. Des électrodes, 22 généralement, sont implantés par chirurgie dans l'oreille interne.

TACHÉ

Le budget municipal en hausse de 5,3 %

Les taxes municipales dans Taché augmenteront de 4 à 12 % selon le secteur. La hausse sera plus forte dans les zones agricoles, dont la valeur foncière n'a pas été réduite par la province.

Selon le secrétaire-trésorier Émile Laurin, la valeur des propriétés résidentielles a été ajustée de 4 % à la baisse en 1993. Conjuguée à une hausse de taxes de 8 %, l'augmentation moyenne sera donc limitée à environ 4 %.

Le grand changement dans les revenus est une baisse de 80 000 $ de la contribution provinciale, tandis que, comme partout ailleurs, le coût des services de la GRC a augmenté. Les dépenses prévues pour l'entretien des décharges publiques passeront de 90 000 $ à 128 000 $ en 1993.

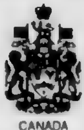
Le budget total, présenté en première lecture le 13 avril dernier, prévoit des dépenses de l'ordre de 4,5 millions $, une hausse de 5,3 % sur celles de l'an dernier.

Les conseillers de Taché ont également entamé une mise à jour du zonage de la partie nord-ouest de la Municipalité rurale qui relevait de l'autorité de Winnipeg jusqu'à l'an dernier. La Ville contrôlait le zonage de toutes les terres situées dans un rayon de cinq kilomètres du boulevard périphérique.

Une première étape vise à appliquer à cette région les règlements de zonage en vigueur dans le reste de la Municipalité. La démarche de mise à jour pourrait être complétée dans quatre à huit mois.

J.-P. D.

Commission d'examen de la Loi sur le Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports



Canadian Transportation Accident Investigation and Safety Board Act Review Commission

AVIS PUBLIC

La Commission a été mise sur pied pour entreprendre une étude exhaustive de l'articulation de la Loi, afin d'évaluer ses effets sur la sécurité du transport aérien, maritime, en chemin de fer et sur le transport de marchandise par pipeline. Elle doit présenter un rapport au Président du Conseil privé, au plus tard le 31 janvier 1994.

Vous êtes invités à faire parvenir vos mémoires écrits (dans la langue officielle de votre choix) au Directeur exécutif, à l'adresse ci-dessous. Pour permettre à la Commission de terminer cette révision dans les délais prescrits par la Loi, veuillez nous faire parvenir votre mémoire le plus tôt possible et, à tout événement, au plus tard le **14 mai 1993**. Si votre mémoire contient plus de 20 pages veuillez y adjoindre un résumé.

Il faut adresser le mémoire à:
M. Ted Wallace
Directeur exécutif
C.P. 1793, Succursale «B»
Ottawa, Ontario
K1P 5R5

Téléphone: **(613) 952-6464**
Télécopieur: **(613) 952-6179**

Canada

Directeur(trice) général(e)

60 605 $ - 70 540 $
Service correctionnel Canada
Hobbema (Alberta)
(Région des Prairies)

En tant que directeur(trice) d'un établissement à sécurité minimale situé sur des terres autochtones, vous assurerez la direction d'ensemble de l'élaboration et de l'application de programmes correctionnels relatifs au traitement et à la réadaptation des détenus autochtones, ainsi qu'à leur guérison selon les méthodes propres à leur culture.

Pour postuler, vous devez avoir reçu d'une université reconnue un diplôme pertinent au domaine correctionnel ou posséder une combinaison équivalente de scolarité, de formation et d'expérience. De plus, vous avez beaucoup travaillé auprès des communautés autochtones et de leurs gouvernements ainsi que des intervenants et organismes concernés par les premières nations et le système carcéral.

Il vous faut aussi une expérience touchant la justice criminelle, la gestion budgétaire de même que la direction et la supervision d'un organisme et de son personnel. Il est également essentiel que vous soyez familiarisé(e) avec le système canadien de justice criminelle ainsi qu'avec les mandats, objectifs et programmes de Service correctionnel Canada.

Étant donné que les programmes et services de l'établissement sont conçus pour tenir compte de la situation des détenus et contrevenants autochtones, vous devez être capable de gagner le respect et la confiance de leur communauté, en plus d'avoir une connaissance approfondie de la culture, de la spiritualité et de la réalité socio-économique des peuples des plaines.

La compétence en anglais est essentielle. La préférence pourrait être donnée aux personnes pouvant communiquer dans une langue autochtone parlée dans la région.

La préférence ira aux citoyen(ne)s canadien(ne)s.

Si vous répondez aux critères susmentionnés, veuillez faire parvenir votre curriculum vitæ et(ou) votre demande d'emploi en toute confiance, avant le **15 mai 1993**, en mentionnant le numéro de référence 93-61-1071-1(W6F), à **Michael J. Maassen, Commission de la fonction publique du Canada, Canada Place, 9700, avenue Jasper, bureau 162, Edmonton (Alberta) T5J 4G3.**

Nous souscrivons au principe de l'équité en matière d'emploi.

This information is available in English.



Commission de la fonction publique du Canada — **Public Service Commission of Canada**

Secrétaire juridique (F/H) avec expérience

Un bureau d'avocats en pleine expansion situé au centre-ville est à la recherche d'un(e) secrétaire bilingue (fr/ang) avec expérience. Le(la) candidat(e) dynamique possédera 2 à 3 ans d'expérience et saura assumer des responsabilités et faire preuve d'autonomie et d'initiative.

Nous vous offrons un salaire concurrentiel avec des avantages sociaux et la chance de faire partie d'une équipe dynamique. Veuillez transmettre votre curriculum vitae avec références et mention de salaire désiré à:

Buchwald • Asper • Gallagher • Henteleff
2500–360, rue Main
Winnipeg (Manitoba)
R3C 4H6

À l'attention de: Elaine Ferguson

Environnement non fumeur

Animateur en art
(emploi d'été)

Le Centre culturel franco-manitobain est à la recherche d'une personne dynamique et motivée pour l'animation des ateliers d'art et de créativité durant les mois d'été.

Les candidat.e.s doivent être des étudiant.e.s post-secondaires et doivent posséder des connaissances de base dans plusieurs techniques des arts classiques et des métiers d'art. Une formation en éducation et/ou en beaux-arts serait un atout.

Les personnes doivent pouvoir se sentir à l'aise et bien communiquer avec des jeunes de 6 à 17 ans. Nous exigeons pour ce poste un excellent niveau de français oral.

Durée de l'emploi: 14 semaines – du 31 mai au 3 sept. 1993

Conditions salariales: 30 heures par semaine, 8 $ de l'heure.

Pour obtenir plus de renseignements, contactez Denis Préfontaine au 233–8972.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae, sous pli confidentiel, **avant le 15 mai,** au:



Coordonnateur des arts visuels
Centre culturel franco-manitobain
340, boulevard Provencher
Saint-Boniface (MB) R2H 0G7



DIRECTION DES FINANCES

COLLÈGE UNIVERSITAIRE DE SAINT-BONIFACE

est à la recherche d'une personne pour combler le poste de

COMPTABLE À TEMPS PLEIN pour un terme d'une année

Fonctions:

- Responsable de la facturation.
- Responsable de l'administration générale du bureau.
- Responsable de la comptabilité quotidienne dans divers domaines.

Qualifications:

- Formation en administration des affaires ou l'équivalent.
- Bonne connaissance du français et de l'anglais, oral et écrit.
- Sens de l'organisation et esprit d'équipe.
- Excellente connaissance de logiciels de comptabilité.

Rémunération:

Selon l'expérience et l'échelle en vigueur.

Entrée en fonctions:

le 24 mai 1993.

Faire parvenir votre curriculum vitae **avant le 7 mai 1993** à:

Monsieur Normand Collet
Directeur des finances
Collège universitaire de Saint-Boniface
200, avenue de la Cathédrale
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0H7



200, AVENUE DE LA CATHÉDRALE
SAINT-BONIFACE (MANITOBA) R2H OH7
(204) 233-0210

Recherchez-vous un sens à la vie?

Avez-vous soif de vérité, d'encouragement, de conseils pratiques?

Composez immédiatement le
654–9350

Le Téléphone Biblique

De nouveaux messages toutes les 24 heures.



Prière au Sacré-Coeur

Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde pour des siècles et des siècles, Amen.

Dites cette prière six fois par jour pendant neuf jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Coeur avec promesse de publication quand la faveur sera obtenue. Remerciements au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. C.B.

SCHL CMHC
Question habitation, comptez sur nous

APPEL D'OFFRES

TRAVAUX DE RÉPARATIONS SUR DES LOGEMENTS UNIFAMILIAUX

La Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), avec l'aide financière du gouvernement du Manitoba, prévoit **effectuer des travaux de réparations sur trois (3) logements unifamiliaux dans les communautés manitobaines suivantes:**

1. **un logement à DAWSON BAY**
2. **un logement à UMPHERVILLE**
3. **un logement à YOUNG'S POINT**

Des soumissions cachetées portant sur le projet et adressées au sous-signé, seront reçues **jusqu'au 11 mai 1993 à 14 h.**

Chaque soumission doit être accompagnée d'un cautionnement de soumission ou d'un dépôt de garantie dont le montant est de 10 % de la valeur de toute offre jusqu'à concurrence de 100 000 $. La SCHL retiendra chaque dépôt de garantie pour s'assurer que le contrat est bien exécuté. Elle acceptera que le dépôt soit payé en espèces, par chèque certifié ou par voie d'un cautionnement de soumission provenant d'une société de caution accréditée. Tout chèque ou cautionnement doit être fait à l'ordre de la SCHL.

Toutes questions concernant les plans et devis doivent être adressées à l'agent mentionné ci-dessous.

La SCHL ne s'engage pas nécessairement à retenir la soumission la plus basse.

Les documents d'appel d'offres pourraient être obtenus de **GORD ROULETTE**, Agent, Programme de logements pour les ruraux et les autochtones, au 983–5670 ou à l'adresse suivante:

Société canadienne d'hypothèques et de logement
C.P. 964
10, rue Fort, 4e étage,
Winnipeg (Manitoba)
R3C 2V2

Logement Manitoba — Manitoba Housing



La Société des enseignants de langue française fondée dans la Rouge

«Mettre la majorité derrière les revendications de la minorité»

L'enseignante de français Irène Garand se souvient: «On n'avait pas de services de la Manitoba Teacher's Society (MTS), même si on payait nos cotisations!» Telle était la plainte des enseignants de français de l'Institut collégial Saint-Pierre au milieu des années 60. «Les enseignants des maths et des sciences faisaient partie des SAG (Special Area Groups), eux autres. Quand on rencontrait notre représentant à la MTS, Émile Péloquin, on se plaignait.

«Une bonne fois, Émile nous a dit: j'ai fait un rendez-vous pour vous avec le président de la MTS. On n'avait pas de choix, on est allés, Sr Berthe Valcourt, Émile et moi, et on a répété notre chanson.

«On pensait rencontrer de l'opposition, mais quand on eu fini de parler, Aubrey Asper nous a demandé tout simplement: voulez-vous qu'on vous organise?»

Le groupe a d'abord voulu former un groupe disciplinaire (SAG) pour avoir un budget, un bureau et des services, dans le but d'améliorer le curriculum de français et de militer en faveur du français comme langue d'enseignement. Mais il fallait d'abord s'organiser, obtenir le support de la majorité des enseignants de langue française.

Le mouvement est donc parti dans la Rivière-Rouge. Au printemps 1968, la Société des enseignants de langue française (SELF) était constituée lors d'une première réunion à MacMaster House (le siège social de la MTS à Winnipeg).

La réunion était présidée par Gérald Dureault, le prof d'anglais au secondaire de Saint-Pierre-Jolys. «On était une quarantaine, et Irène Garand a été élue présidente. Un sous-comité de constitution a été mis sur pied et on s'est intéressés très tôt à une affiliation avec la MTS.»



photo: Laurent Gimenez

Gérald Dureault devant les bureaux de la MTS à Winnipeg. «La MTS, franchement, n'a aucun désir d'imposer un modèle quelconque à la communauté francophone.»

Bien sûr, les profs avaient fait partie de l'Association d'éducation des Canadiens français du Manitoba (AECFM), au même titre que les parents et les commissaires d'école. «Le phénomène du regroupement des profs francophones aurait eu lieu même si l'AECFM n'était pas disparue. On était très impliqués à la MTS, souligne Gérald Dureault, je siégeais déjà au conseil divisionnaire de la Rouge et au conseil d'administration de la MTS.»

La première résolution de la SELF à l'assemblée générale de la MTS portait sur l'enseignement religieux. «On voulait que ça puisse s'enseigner à n'importe quel moment de la journée, et pas juste à la dernière demi-heure. On avait peur, on s'est rencontré la veille et la première question qu'on s'est posée: est-ce qu'on retire ou non la proposition?»

Evidemment, le lendemain, la résolution est adoptée, devient une politique de la MTS, qui a fini par obtenir gain de cause auprès du ministère de l'Éducation. Le curriculum est changé.

Après cette première victoire, la SELF a demandé le statut de groupe affilié à la MTS. Ce qui fut approuvé à la première tentative, en juin 1969, «après une certaine discussion, se rappelle Gérald Dureault, parce que les gens se sont aperçus que ça concernait plus que l'enseignement du français.»



Archives La Liberté

L'ébauche de la première constitution a été rédigée par Sr Delphine Joubert, déjà retraitée en 1968. Elle est décédée à l'âge de 102 ans.

Ce qui a grandement aidé la cause des francophones, ce sont les initiatives de la Fédération canadienne des enseignants (FCE). Membre fondateur et un des piliers de la FCE, la MTS endossait, dans le sillon de la Commission Laurendeau-Dunton, le principe de la représentation des francophones par des francophones dans les milieux minoritaires.

«Les membres de la FCE étaient encouragés à développer des mécanismes en ce sens, explique l'agent administratif. En 1972, après avoir changé le nom de la SELF, vu comme un acronyme plutôt anglais, à celui des Éducateurs franco-manitobaines (EFM), le statut d'agence est négocié avec la MTS.

«La MTS n'avait aucun mécanisme pour garantir que ses membres francophones seraient toujours ceux qui se prononceraient sur les questions francophones. Le dilemme, c'est que la MTS ne se sentait pas à l'aise de se prononcer, et n'avait pas beaucoup de politiques sur la question.

«La MTS a donc accepté les EFM comme agence pour agir en son nom sur toute question francophone.» C'était à l'époque où on commençait à créer des écoles homogènes. Il a donc fallu que les EFM fournissent à la MTS toute une batterie de nouvelles politiques.

«On a clairement ouvert la route politique pour mettre la majorité derrière les revendications de la minorité. C'est la MTS qui a fait valoir nos revendications auprès du gouvernement.

«Ça a pris un certain temps pour avoir l'adhésion de tout le monde et démontrer que la relation avec la MTS nous amenait quelque chose. Il y a encore de la crainte aujourd'hui, que les anglophones vont venir patauger dans nos affaires. Heureusement, ça ne s'est jamais produit. Il fallait le prouver.»

Jean-Pierre DUBÉ

Les premiers regroupements

D'abord des institutrices

Le premier regroupement d'enseignants francophones au Manitoba remonte à septembre 1924, alors que les Filles de la Croix lançaient le premier Bulletin des institutrices, l'instrument de la Ligue des institutrices catholiques du Manitoba.

«La fondatrice canadienne des Filles de la Croix, explique l'archiviste de la communauté, Sr Éva Dubois, était une zélée pour la religion et la langue française. Elle voulait promouvoir le français dans les écoles (où son enseignement était illégal).

«On a encore dans nos archives la lettre envoyée en France pour demander la permission de fonder la Ligue des institutrices. Au début, il y avait 40 membres, toutes des femmes, surtout des laïques et des normaliennes (diplômées de l'école Normale).»

La Ligue est toujours restée sous la direction des Filles de la Croix. En 1949, le mouvement change de nom, avec l'arrivée des premier hommes dans l'enseignement. L'Association des instituteurs continue à publier son bulletin sous l'égide des Filles de la Croix jusqu'en 1964.

«Il y avait si peu d'hommes dans ce temps-là, se rappelle Antoine Gaborieau, qui a fait ses débuts dans la carrière en 1945. On était trois ou quatre, des laïcs.» Les derniers présidents de l'organisme ont été Antoine Gaborieau, René Deleurme et Robert Painchaud.

«Après Robert Painchaud, ça a tombé, poursuit Antoine Gaborieau. On s'est retrouvés un an ou deux sans que ce soit dissout. Et puis d'autres ont travaillé pour mettre sur pied un autre genre d'association.»

La Société des enseignants de langue française en née en 1968. Le nom a été changé aux Éducateurs franco-manitobains en 1972. Puis, en 1986, la constitution est de nouveau modifiée pour changer le nom à Éducatrices et Éducateurs francophones du Manitoba.

J.-P. D.

L'opinion des enseignants sur le terrain

L'organisme à tout faire

Qu'est-ce que les EFM représentent pour vous? Qu'attendez-vous d'eux en priorité? Nous avons posé ces deux questions simples à quelques enseignants de la ville et du rural.

Stéfan Delaquis, école d'immersion Île-des-Chênes

«J'apprécie le support»

Le natif de Notre-Dame-de-Lourdes âgé de 22 ans a terminé son baccalauréat en éducation en 1992. Chargé de la classe de 5e année, il se déclare «satisfait» de ses premières expériences en tant qu'enseignant.

«Je vois les EFM comme un organisme culturel qui assure l'unité des francophones dans l'enseignement. Si j'avais des recommandations à leur faire, ce serait d'abord de ne pas lâcher sur l'éducation en français et de tout faire pour qu'elle continue à se développer.

«J'apprécie le support que les EFM nous apportent face au gouvernement. J'ai entendu Guy Boulianne aux nouvelles et le message est très clair: les difficultés économiques, ce n'est pas la faute des enseignants. On ne devrait pas se sentir coupables.»



Jean Laroche.



photo: Laurent Gimenez

Stéfan Delaquis.

Jean Laroche, institut collégial Saint-Pierre

L'importance du recyclage

Enseignant atypique, le natif de Saint-Pierre-Jolys vient de commencer sa carrière en éducation à l'âge de 45 ans (diplômé du CUSB en 1992). Auparavant, il travaillait dans des domaines bien différents: les abattoirs (Canada Packers) et la construction.

«Les EFM, c'est nous, ce sont nos représentants en tant qu'enseignants francophones. Ils s'assurent que nos droits sont respectés, tout comme la Manitoba Teachers' Society (MTS) le fait pour nos confrères anglophones.

«Ce que j'attends des EFM, c'est d'abord qu'ils agissent auprès du ministère de l'Éducation pour qu'il nous offre des programmes qui changent avec le temps. Le ministère doit reconnaître qu'il faut changer avec le jeune.

«Je tiens beaucoup aux journées de recyclage offertes par les EFM. Ça nous tient la puce à l'oreille. Par exemple, il ont une session de formation gratuite à l'automne pour les enseignants qui débutent. On nous dit les choses qu'il faut faire et ne pas faire et que tu ne sais pas quand tu commences. Ça nous évite de faire des faux pas.»

Robin Dean, école Sainte-Anne Immersion

«C'est encore un peu vague»

Robin Dean est l'une des 15 anglophones diplômés en éducation française au CUSB l'année dernière (sur une promotion d'environ 80 personnes). Elle est responsable de la classe de 6e année immersion à Sainte-Anne.

«J'entends souvent le nom EFM, mais je ne sais pas exactement ce que c'est. Je viens de commencer et je passe beaucoup de temps pour que ma classe soit intéressante. Il y a tellement de choses qui se passent! Je sais que si j'en avais besoin, je pourrais m'adresser à eux. On a une représentante des EFM à l'école.

«Puisque je ne viens pas de la communauté francophone, tout est nouveau pour moi. Les mots comme EFM ou BEF sont un peu vagues, alors que même les francophones qui ne sont pas enseignants savent très bien ce que c'est! Comme il y a de plus en plus d'anglophones qui enseignent en français, ce serait une bonne idée que les EFM se fassent mieux connaître auprès d'eux.

«Si j'avais quelque chose à demander aux EFM, ce serait d'avoir plus de matériel en français. Mais je ne sais pas si ça dépend d'eux. On est obligé de faire beaucoup de recherche, spécialement en sciences naturelles et en français. En sciences naturelles, c'est grave. On n'a pas de cahiers d'exercices. Il faut vraiment feuilleter.»

Alphonse Bernard, école Précieux-Sang

La qualité de l'éducation avant tout

Enseignant depuis 16 ans, dont dix ans à l'École Précieux-Sang, Alphonse Bernard donne des cours de sciences aux élèves de la 7e à la 12e année.

«Je suis devenu enseignant pas tellement longtemps après la création des EFM, et je peux vous dire qu'on n'aurait pas la qualité d'éducation française qu'on a aujourd'hui s'ils n'existaient pas.

«Ils nous représentent aussi professionnellement. Ça fait partie de leur rôle. Mais pour les questions de salaire et tout ça, on pourrait vivre sans eux. On l'a déjà fait. Par contre, les conférences d'automne, ce n'est pas la MTS qui va s'occuper de les organiser!

«Si j'avais un souhait à exprimer, ce serait qu'on essaye de faire avancer davantage la science en français. Je suis souvent obligé de me diriger vers des conférences en anglais pour développer des nouvelles idées. Je sais que c'est difficile et coûteux, mais ce serait bien si on pouvait inviter plus souvent des conférenciers du Québec.»

Simone Druwé, directrice adjointe à l'école Lavallée

«On montre qu'on est là»

«C'est important d'avoir un organisme qui regroupe les enseignants francophones. Comme groupe minoritaire, on est toujours un peu perdu. Les EFM nous donne un sentiment de solidarité.

«Grâce à eux, on a pu montrer qu'on était là, autant à la MTS que dans les divisions scolaires anglophones comme celle de Saint-Vital. C'est comme ça qu'on a pu obtenir des formulaires en français et des ateliers en français.

«J'aime voir les EFM comme une association professionnelle plutôt que comme un syndicat. Je sais que faire respecter nos droits, c'est important, surtout en ce moment avec les coupures budgétaires. mais je suis fière de dire que j'appartiens aux EFM comme organisation professionnelle.»

Propos recueillis par Laurent GIMENEZ

Le statut des EFM

Un modèle unique au Canada

Lorsque la Manitoba Teachers' Society (MTS) a reconnu aux EFM un statut d'agence officielle, en 1972, elle lui a accordé une certaine indépendance interne. Depuis 1985, les enseignants francophones sont également autonomes financièrement.

La Loi sur la MTS adoptée par la province il y a huit ans accorde des revenus statutaires aux EFM comme à la MTS, calculés automatiquement d'après le nombre de membres.

«Il n'est plus nécessaire comme avant, précise l'agent administratif Gérald Dureault, d'aller devant la MTS faire approuver notre budget à chaque année. Aucun autre groupe n'a cette autonomie-là.»

Car les EFM sont la seule agence officielle de la MTS, même si l'organisme compte plusieurs regroupements disciplinaires (les directeurs d'école, par exemple).

Les EFM sont également autonomes quant à leur structure: «On peut modifier la constitution comme on veut, et on l'a fait à plusieurs reprises», commente Gérald Dureault. Avec l'arrivée de la gestion scolaire, d'autres changements s'annoncent.

L'organisme peut également entretenir des relations interprovinciales avec les autres regroupements franco-phones. La MTS a même confié aux EFM le mandat de nommer les représentants manitobains aux commissions de la Fédération canadienne des enseignants (FCE) chargées de dossiers francophones.

«C'est quelque chose que la MTS aurait pu décider de faire elle-même, souligne l'agent admi-nistratif. Ça nous a permis d'établir des relations avec les profs de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick. La Centrale des enseignants du Québec (CEQ) ne fait pas partie de la FCE. On a quand même des rapports avec elle.»

Les quatre groupes d'enseignants francophones sont réunis par la Conférence d'associations francophones d'enseignants (CAFE), qui pourrait voir son rôle grandir avec l'accession d'autres communautés minoritaires à la gestion scolaire. Les six autres provinces n'ont pas encore de syndicat d'enseignants francophones.

J.-P. D.

L'arrivée de l'immersion aux EFM

L'alliance des nombres et des besoins

D'abord un groupe strictement orienté vers la francophonie, les EFM ont accueilli (1) les enseignants de l'immersion au début des années 80. Deux acteurs de cette époque étaient Patrick Le Madec, alors vice-président en 1984-85, et Paul Fort, président de 1983 à 1986.

Patrick Le Madec souligne une différence entre les deux types d'enseignants à ce moment-là: «Les programmes d'immersion étaient assez récents, surtout au secondaire, et les professeurs n'avaient pas énormément de matériel. Ils étaient toujours à la recherche de ressources, comparativement au programme français qui était plus établi. À la longue, on s'est rendu compte qu'il y avait plus de problèmes semblables que de différences»

Dans certaines écoles rurales, poursuit le conseiller en orientation au Collège Béliveau, le problème de la cohabitation de plusieurs programmes s'est posé. «On pouvait comprendre l'inquiétude des parents francophones qui voulaient avoir leurs écoles. Par contre, les EFM étaient sensés représenter tout le monde. Ceux qui travaillaient dans les écoles d'immersion n'étaient pas vraiment impliqués de façon directe. Il ne fallait pas voir la chose comme un intérêt contre l'autre. On devait représenter les deux groupes.»

Comment y arrivait-on? «On prenait une position sur les écoles françaises qui ne touchait pas les profs d'immersion! Il fallait être d'accord sur certains points. Fallait être d'accord avec les parents des écoles françaises. Même aujourd'hui, ce ne sont pas les profs d'immersion qui vont aller à l'encontre des écoles françaises.»


photo: Yves Chartrand

Patrick Le Madec: «L'immersion a aidé les écoles françaises d'une certaine façon.»



Paul Fort a laissé la présidence après trois ans. «C'était intéressant, mais c'était fatiguant!»

S'il y avait des tiraillements, c'était surtout du côté des francophones qui avaient un peu peur de ce que les profs d'immersion pouvaient faire. «C'était plus une peur qu'une réalité.» Mais la force des nombres l'a toutefois emporté. «À une plénière à Portage-la-Prairie, des francophones se sont levés pour dire qu'il ne fallait pas se séparer. Politiquement, c'était plus sage de rester ensemble au lieu d'être des "special groups".»

Paul Fort, qui enseigne en Colombie-Britannique depuis 1988, se souvient que certains professeurs âgés s'opposaient à la présence des profs d'immersion au sein des EFM.

«Ils croyaient que les profs d'immersion devaient créer leur propre association. Il y a eu de grandes discussions au début de 1983 et jusqu'en 1984. Mais tous les profs d'immersion à ce moment-là étaient des Franco-Manitobains. Et il y en avait tellement qui étaient isolés, il fallait que quelqu'un les représente et les aide. »

Tranquillement, les tensions sont disparues, selon le natif de Saint-Boniface. «C'était les nombres versus la philosophie. Tant qu'à moi, ça a bien marché. C'était une alliance stratégique, mais aussi une alliance de besoins. Il y avait beaucoup de divisions scolaires qui ne voulaient pas l'immersion. Elles le donnaient parce qu'elles étaient obligées. Et la MTS disait d'aller voir les EFM!»

Paul Fort n'a jamais enseigné au niveau immersion au Manitoba, mais il avait vu le problème au niveau national. «J'avais travaillé avec des profs de différents niveaux. J'avais donc une compréhension différente du problème. J'étais sympathique aux professeurs de français, langue première, qui voulaient leur association. Mais les temps changeaient et il fallait évoluer.»

Yves CHARTRAND

(1) De 1981 à 1986, le nombre de membres des EFM est passé de 531 à 1028.

Les EFM d'aujourd'hui

Une restructuration possible à cause de la gestion

La gestion scolaire est au bout des lèvres de tout le monde depuis quelque temps. C'est certainement vrai pour les Éducateurs et Éducatrices francophones du Manitoba (EFM) qui seront directement affectés par une nouvelle division homogène.

«Il y aura une restructuration possible des EFM advenant la gestion, explique le président Guy Boulianne. Les professeurs de la division francophone seront regroupés dans un chapitre local. Il va falloir contrebalancer ça et donner plus d'organisation au secteur immersion. Notre rôle est encore la représentation politique des enseignants francophones et de l'immersion.

«Du côté immersion, il y a des associations locales dans chaque division qui se chargent de la formation professionnelle et de la communication avec leurs membres, mais elles ne s'occupent pas nécessairement des besoins francophones. Il n'y a pas de regroupement pour formuler les besoins des professeurs d'immersion. Il va falloir les aider à s'organiser en renforçant les cercles divisionnaires, qui existent déjà dans certaines divisions.»

En plus des répercussions sur la structure même du syndicat, les EFM veulent prendre part aux négociations des contrats de travail des professeurs de la nouvelle division. «On a mis sur pied un comité ad-hoc. On ne va pas participer aux négociations directement, mais on peut faire des recommandations», note Guy Boulianne.

«On cherche à protéger nos enseignants pour qu'ils ne perdent pas les acquis qu'ils ont dans les conventions collectives de leurs divisions actuelles. Par exemple, si un professeur a 100 jours de maladie par année, on voudrait qu'il garde ce bénéfice dans la nouvelle division. En fait, on voudrait que les enseignants soient en prêt de service de leurs anciennes divisions pendant la période de transition.



photo: Karine Beaudette

Guy Boulianne est devenu président des Éducatrices et Éducateurs francophones du Manitoba en juin 1992 après avoir enseigné à Saint-Vital, à la Montagne et dans la Seine. Il considère que le rôle même des professeurs a changé: «Les enseignants d'aujourd'hui doivent être policier, conseiller, orienteur, médiateur en plus de professeur. Il y a plus de stress.»



Une photo d'une certaine époque. Les reconnaissez-vous?

Archives La Liberté

«En même temps, on est en train de préparer une entente collective pour la division scolaire homogène. On négocie pour que ceux qui ont les bénéfices ne perdent rien et restent avec ces acquis pendant que les autres, qui ont seulement 80 jours de maladie par exemple, les rattrapent graduellement. On voudrait que tout le monde ait éventuellement les mêmes clauses bénéfiques.»

Une politique curriculaire

Le président des EFM souligne une autre difficulté qui devra être négociée dans l'entente collective de la division homogène. «Quand un professeur est en prêt de service, il a un emploi garanti dans la même division. Avec la division francophone, c'est inconcevable que quelqu'un de Saint-Boniface soit envoyé à Saint-Lazare. Il faudrait presque qu'il soit assuré de retourner dans la même école.»

Guy Boulianne espère aussi que tous les partis concernés profiteront de la mise sur pied de la division homogène pour réellement mettre en pratique le partenariat en éducation. «Le gouvernement en parle mais c'est tout. Pourtant c'est un bonne idée. C'est quand toutes les personnes concernées participent aux décision que le maximum peut arriver.

«On a maintenant la chance, avec le nouveau modèle de gestion, de rebâtir pour le meilleur et de servir de modèle pour d'autres. On voudrait une consultation positive avec tous les intervenants.

Avec toutes les discussions entourant la gestion scolaire, les EFM se rendent compte qu'ils ont quelque peu négligé le côté immersion. Un grand dossier demeure l'adoption d'une politique curriculaire en immersion. «Ça fait 20 ans qu'on a l'immersion au Manitoba et on n'a pas encore de politique. Une politique permettrait d'établir des standards ou des normes qui s'appliqueraient à toutes les écoles, si possible.

«À présent, il y a des inégalités et des mauvaises conditions de travail par rapport aux deux autres secteurs francophone et anglophone. On a déjà trouvé qu'une école d'immersion est une meilleure formule qu'une école à double voie. Il faudrait maintenant faire adopter la politique par le gouvernement pour régler les problèmes.»

Le rôle des EFM changera-t-il en même temps que toutes ces vagues dans le monde de l'éducation? «Ce sont les membres (1 600 enseignants et directeurs, dont 500 du côté francophone) qui vont déterminer s'il y aura un changement. C'est pourquoi on a des assemblées générales annuelles, pour essayer de remplir les exigences des membres.

«Je suppose qu'il faudra devenir plus militants, plus vociférateurs et démonstratifs pour protester contre les injustices. Les enseignants du Manitoba sont deuxièmes au Canada en ce qui concerne la préparation au niveau de la scolarité. Mais ils sont à peu près au milieu de l'échelle salariale.»

Karine BEAUDETTE

Ces Anglais qui enseignent en français

Le choc d'être minoritaires!

Sidney Shapira porte deux chapeaux: celui de conseiller pédagogique dans la Division scolaire de Transcona-Springfield, et celui d'enseignant dans une école d'immersion, où il est prof de 4e année.

«Des profs anglophones qui enseignent en français à l'école Centrale, il y en a sept ou huit, dit-il. Il y en a aussi à Regent Park, à Dugald... Je leur ai demandé pourquoi ils ensei-gnaient en immersion. Certains le font par intérêt, les plus jeunes ont eux-mêmes fréquenté les débuts des écoles d'immersion, d'autres ont été transférés des programmes anglais vers l'immersion parce qu'ils savaient le français.»

Mais dans tous les cas, il constate chez ses collègues une grande motivation, et la conviction que l'apprentissage du français en vaut réellement la peine.

Lui-même est venu à l'immersion «par accident». Amené à enseigner «un peu de français» aux 1re, 2e et 3e années parce qu'il savait «conjuguer les verbes et nommer les saisons et les couleurs!», il a commencé «à vouloir aller plus loin».

Après des cours au Collège universitaire de Saint-Boniface (CUSB), à l'Université de Winnipeg et un cours d'immersion à Jonquière, Québec («là où le français est le plus pur au monde, comme on dit là-bas!»), Sidney Shapira enseigne par la suite le français de base aux 4e et 5e années, avant d'aboutir à l'école Centrale en janvier 1989. «C'est là où j'ai vraiment amélioré mon français», se rappelle-t-il.

«Au début, c'est un choc comme anglophone de se trouver dans un milieu français. Je me demandais comment j'allais arriver à vivre toute la journée en français avec mes collègues. J'avais des problèmes à comprendre toutes les nuances de la langue, et surtout les farces de mes collègues!

«Une école d'immersion est un milieu fantastique pour apprendre la langue: les recherches, les réunions, les conversations, tout se fait en français. Et j'enseigne en français des matières, comme les maths, que j'ai apprises en anglais.»

Si Sidney Shapira aime enseigner en français, il constate aussi qu'être exposé à une langue n'est pas suffisant pour vraiment l'intégrer: «Il faut aussi être exposé à sa culture et, pour ça, parler français à l'école n'est pas suffisant». Sidney lit en français, et fréquente les activités culturelles francophones avec son épouse, elle-même francophone.



photo: Sylviane Lanthier

Sidney Shapira. Après avoir vu Quand on n'a que l'amour au Cercle Molière, il allait cette semaine voir le film Requiem pour un beau sans-coeur. «Pour assimiler le français, il faut être exposé à sa culture.»

Les enseignants de sa division scolaire peuvent également profiter d'un programme mis en place il y a environ six ans, destiné à améliorer la langue des anglophones qui enseignent le français de base ou qui sont en immersion. Le programme est une combinaison d'activités linguistiques et culturelles, et comprend quelques cours offerts par le CUSB.

«Le français reste ma deuxième langue et, certains jours, quand je suis moins en forme, parler français représente un effort, admet Sidney Shapira Mais j'en suis au point où je pense en français plutôt que de faire de la traduction spontanée.»

Une école d'immersion qui regroupe des enseignants franco-manitobains, québécois et anglophones, «c'est un mélange incroyable! Et il se passe de drôles de choses. Par exemple, les anglophones sont très sensibles aux anglicismes... et aux anglicismes commis par les francophones!»

Sylviane LANTHIER

LETTRE

Le journal La Liberté est ouvert à la publication de toute lettre à l'éditeur à condition que l'identité de l'auteur soit connue (les noms de plume ou pseudonymes ne sont pas acceptés) et qu'elle ne contienne pas de propos diffamatoires. La rédaction se réserve également le droit de limiter la longueur des lettres ou de retourner celles dont la formulation n'est pas claire.

Enseignant et parents à l'école

Qui fait quoi et pourquoi?

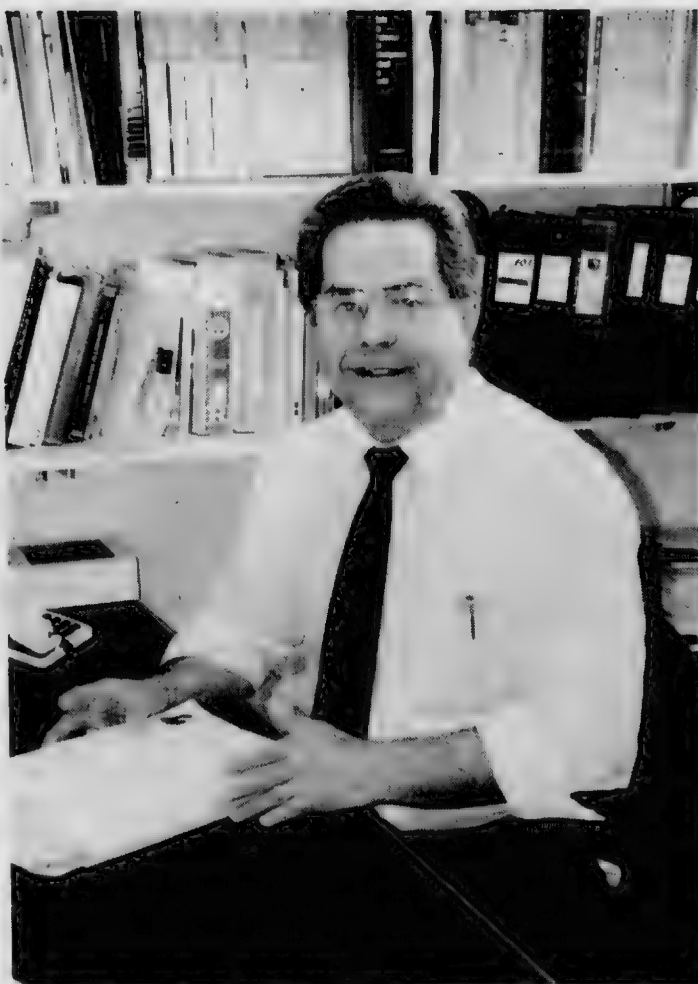
Dans le triangle que forment les enseignants, les parents et les élèves, se reflète les valeurs et, les conflits d'une société en changement. Quel est le rôle des parents et des enseignants dans l'éducation des enfants? Voici quelques témoignages.

«Je maintiens que les premiers responsables de l'éducation des enfants sont les parents et que la formation à l'école doit reposer sur une complicité entre les partenaires, lance Albert Lepage, prof en éducation au CUSB, qui cumule 30 ans dans l'enseignement à tous les niveaux.

«La plus grande difficulté des enfants à l'école n'est pas académique, elle est le résultat des conflits moraux, des conflits de valeurs qui se traduisent en problèmes d'ordre socio-économique et civique. Prenez la discipline: je ne connais pas d'école où il existe un consensus sur ce qu'il faut exercer comme discipline. Or la discipline est le résultat de valeurs inculquées, comme le civisme ou le respect de l'autorité, qui commencent à la maison et se poursuivent à l'école.

«Sans retourner à des valeurs ou des situations du passé, je pense que le lien entre l'école et les parents est essentiel pour recréer ce consensus quant au respect de l'autorité, des autres, des valeurs, de la propriété, du langage.

«Le rôle des parents à l'école devrait être plus important que de cuire des hot-dogs et faire de la levée de fonds. Encore faut-il que l'école ouvre ses portes aux parents. On prend souvent des décisions avant de les consulter, par exemple en ce qui concerne les excursions. Parfois on leur impose des sorties qu'ils n'ont pas les moyens de payer, mais on a tellement préparé les enfants à ces sorties que les parents n'ont pas le choix!»



Albert Lepage: l'école doit s'ouvrir aux parents. Même les grands-parents peuvent y jouer un rôle: «Ils seraient des motivateurs épatants!»



photo: Sylviane Lanthier

Pierrette Bordeau et deux de ses enfants: «Mes enfants ne sont pas des premiers de classe; nous les aidons en leur donnant des méthodes de travail, des outils, des valeurs.»

Pour Hélène Roy, enseignante à l'école Jeanne-Sauvé et mère de trois enfants, «le rôle des parents, c'est d'être présents pour leurs jeunes, d'être des motivateurs et de servir de modèles, en ce qui concerne le travail, l'organisation du temps, la capacité de terminer ce qu'on commence», bref de donner des valeurs de persévérance, de rigueur, de discipline, d'application.

«L'important pour les parents, ce n'est pas de faire les devoirs des enfants, mais d'écouter, de parler, de s'intéresser à ce qui se passe à l'école.» Les enseignants, pour leur part, «doivent aider les jeunes», notamment à vaincre leurs difficultés.

«Il faut accorder une importance à l'école. Aller à l'école, c'est la "job" des jeunes: or, de plus en plus travaillent de longues heures hors de l'école et n'ont plus de temps à consacrer à des activités parascolaires qui sont aussi très formatrices.»

Hélène Roy admet qu'il y a plus d'indiscipline et de violence dans l'école aujourd'hui, et souligne que ses étudiants (au secondaire) sont «passifs et pas studieux. Ils ont du mal à approfondir les choses, à se concentrer, à passer du temps en silence. Certains ont souvent beaucoup de choses à faire et sont éparpillés.»

Plus passifs ou simplement plus exigeants? «L'école était souvent plate dans mon temps», se souvient Pierrette Bordeau, infirmière et mère de trois enfants âgés de 10 à 19 ans. Alors, si les enseignants d'aujourd'hui doivent trouver des moyens plus originaux pour garder l'attention des élèves, est-ce un mal?

Son rôle de parent: «Être à côté de mon jeune, l'aider, le supporter, l'encourager, être près de mes enfants. Nous donnons à nos enfants une méthode de travail, un sens de la discipline et de l'effort, des moyens pratiques pour les aider.

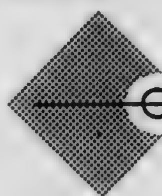
«Les profs ont un programme à faire et je leur fais confiance. Je veux le savoir s'il y a des lacunes et c'est à moi de voir à ce que mes enfants embarquent dans son système. À elle (ou lui) de trouver des super-méthodes pour tous les enfants: les profs n'ont pas le droit de décider qu'il n'y a rien à faire avec un enfant trop tannant, par exemple.»

Pierrette Bordeau, installée au Manitoba depuis quatre ans, a trouvé dans les écoles franco-manitobaines «mieux que ce que j'avais au Québec». Les francophones forment une sorte de famille; «Y a-t-il vraiment des gros problèmes dans les écoles ici?» demande-t-elle.

À La Broquerie en tout cas, «on ne voit pas de problèmes de disciplines graves», dit Gisèle Vielfaure qui enseigne au niveau secondaire à l'école Saint-Joachim. «Un parent qui sent un problème devrait toujours contacter le prof, croit-elle. Et si le prof ne répond pas, il ne devrait pas hésiter à contacter le directeur. Mais selon moi, un enseignant doit toujours être prêt à répondre au parent.

«Parfois, les parents veulent savoir ce qu'ils peuvent faire pour aider leur enfant. Le prof peut leur donner des suggestions, on peut travailler ensemble, si bien sûr l'élève est prêt à y mettre du sien.»

Sylviane LANTHIER



CHAMBRE DE COMMERCE FRANCOPHONE de Saint-Boniface

Nouvelles de la Chambre

avec Richard Chartier, président

- Un comité sera mis sur pied afin de participer à l'aménagement de sentiers pour les piétons et les cyclistes le long de la rivière Seine. La Ville de Winnipeg a déjà acheté environ 80 % des terrains des berges.

En plus d'encourager la Ville à continuer à acquérir des terrains, le comité veut coordonner le développement en mettant sur pied un projet de commandite par l'entremise de bancs et de tables de pique-nique.

- Depuis quelques années, la Ville de Winnipeg loue à la Chambre, pour la somme de 1 $, l'édifice Coronation, un immeuble en forme de coquille situé à l'angle de la rue Horace et du chemin St. Mary's.

Il s'avère que l'édifice n'est pas propice à nos besoins. La Chambre cherche des moyens de l'utiliser et elle pourrait l'offrir à d'autres groupes qui seraient intéressés. Si ce n'est pas possible, elle souhaite s'en départir car elle doit assurer l'endroit, même si elle ne s'en sert pas.

- Le comité de candidatures s'est réuni à plusieurs reprises. Nous avons déjà une liste de personnes pour les divers postes, mais si d'autres gens sont intéressés, ils peuvent contacter Louise Marion.

Marcel Poiron de Touch of Health

Une solution à vos symptômes

Avez-vous des maux de tête, des problèmes de digestion, de l'arthrite? Marcel Poiron de Touch of Health a peut-être une solution pour vous. Ou peut-être avez-vous la solution en vous et le natif de Saint-Labre va vous aider à la trouver.

Dans son bureau du chemin Sainte-Anne à Saint-Vital, Marcel Poiron peut porter plusieurs chapeaux: naturopathe, massothérapeute, réflexologue et représentant des produits Shaklee.

«Je ne suis pas un guérisseur. C'est la personne qui se guérit. Je suis un "coach". Je les aide à comprendre leur problème et à s'orienter vers une meilleure santé.»

On est d'abord ce qu'on mange, affirme Marcel Poiron. Docteur en nutrition et naturopathe diplômé, il a travaillé pendant 25 ans pour le CN. «J'ai même été le chef privé de la reine. J'ai fait des menus pour des grands hôtels et j'ai aussi été prêté à l'armée américaine dans le temps de Kennedy.»

Puis Marcel Poiron décide de fréquenter l'Institut moderne de réflexologie et en 1979, il quitte le CN pour ouvrir son bureau.

En même temps, il devient un représentant des produits Shaklee, qu'il utilisait déjà bien avant qu'ils ne fassent leur entrée au Canada en 1976. «Je suis le seul au Manitoba qui est membre de la North America Nutrition Association.»

Marcel Poiron cherchait un produit efficace. «Il y a bien d'autres compagnies dans le domaine, mais une seule me donne les recettes du produit. J'aime bien savoir comment est-ce qu'on l'absorbe et est-ce que le corps le combat? Shaklee fait des recherches et leurs produits sont recommandés par plusieurs médecins.»



Marcel et Yvette Poiron.

Les Heures Claires

La garderie qui francise

Dans deux locaux de l'école Provencher à Saint-Boniface, une douzaine d'employés à temps plein et partiel poursuivent une mission lancée en 1936 par Mme Ragot: franciser les tout-petits.

Les Heures Claires est une garderie où tout le programme est fait en français. «Mais nous ne refusons pas un enfant qui ne parle pas le français, précise Michèle Bouchart, qui travaille à la garderie depuis 16 ans et qui est directrice depuis 1982. Certains enfants qui arrivent ne savent que le laotien!»

Elle explique qu'en parlant français directement aux enfants, il a été prouvé que jusqu'à l'âge de six ans, ils peuvent apprendre une langue seconde comme leur langue maternelle.

«La clientèle est surtout de foyers mixtes et d'immigrants qui ont en partie des contacts avec la culture française. Mais elle est totalement indépendante de l'école Provencher.»

Il y a 53 places aux Heures Claires, dont 21 d'âge scolaire. Au départ, l'école de Mme Ragot n'ouvrait ses portes, de 9 h à 15 h, qu'aux tout-petits de la maternelle et de la pré-maternelle.

Depuis environ dix ans, les heures ont été prolongées, de 7 h 30 à 17 h 30, et depuis bientôt trois ans, la garderie accueille avant et après les heures de classe des jeunes qui ont de 7 à 12 ans.

La garderie fait partie du Service de garde et est subventionnée par le gouvernement. Des places avec octrois existent donc, mais on y compte une liste d'attente.

«On n'a jamais cherché vraiment de parents», précise Michèle Bouchart.

Elle ajoute qu'on retrouve déjà une deuxième génération d'enfants. «Nous sommes une porte ouverte à tous les enfants pour promouvoir la culture française.»



Un groupe d'enfants s'amuse aux Heures Claires.

Plan de relance de CKXL

On aura toutes les réponses en mai

Le conseil d'administration de CKXL a pris connaissance, le 28 avril, d'un plan de relance qui sera rendu public à la mi-mai. La Radio communautaire du Manitoba a besoin de revenus annuels de 240 000 $, soit un budget de fonctionnement de 20 000 $ par mois.

«C'est vraiment le minimum», laisse savoir le directeur par intérim Roger Gamache, qui attend toujours des gouvernements des réponses aux demandes de subventions.

CKXL a engagé Gérard Laramée comme représentant publicitaire et devrait s'engager dans des efforts plus concrets en vue d'aller chercher des revenus de ce côté. En ce moment le déficit mensuel se chiffre entre 5 000 et 7 000 $ «et grandit donc à une vitesse moins accélérée».

Le chef des opérations, Christian LaRoche, estime raisonnable un objectif d'environ 100 000 $ en revenus publicitaires l'an prochain. «Je pense que c'est réalisable dans la mesure où pour la première fois on fera un effort de vente réel, et où le service de la vente sera organisé de A à Z.»

Les responsables de la radio procèdent également à une restructuration interne et à une redéfinition des tâches des employés. La responsable de la programmation et du marketing Martine Bordeleau est en mise à pied temporaire à partir du 1er mai.

La radio n'emploiera plus que trois personnes à temps plein, en plus du représentant publicitaire payé à la commission. «En ce moment, précise Christian LaRoche, les revenus publicitaires paient le salaire des employés.»

D'autre part, le Centre culturel et CKXL renégocient l'entente de services qui les lie, «de façon à sauver des coûts, parce que CKXL n'a pas les moyens de rouler en cadillac», explique Roger Gamache. Les services du CCFM coûtaient 20 000 $ par an à la radio.

Sylviane LANTHIER

CKXL remercie ses bénévoles

CKXL, la Radio communautaire du Manitoba, profite de la Semaine nationale de reconnaissance du bénévolat pour lancer son deuxième Gala des bénévoles. La soirée aura lieu le 1er mai à 18 h à la salle Langevin (200, rue Masson).

Les prix Émile, nommés ainsi en honneur du président fondateur de la radio, Émile Hacault, seront remis lors de cette soirée de remerciements. Ils sont décernés dans une trentaine de catégories, dont l'émission avec le contenu verbal le mieux préparé, les voix féminine et masculine les plus sexy, et la promotion la plus originale.

CKXL a ajouté deux nouveaux prix cette année, soit les prix du public pour l'émission préférée, et pour l'animateur ou l'animatrice préférée. Une centaine de personnes ont voté par téléphone pour déterminer les gagnants de ces deux nouvelles catégories.

Le grand public est invité à cette soirée-banquet du style Academy Awards, agrémentée de numéros musicaux ou humoristiques. Les billets sont disponibles à CKXL (340, boulevard Provencher) au prix de 7 $ pour les membres et de 9 $ pour les non-membres.

K.B.

PROVINCE

Des stages pour les adolescents

Les adolescents francophones du Manitoba pourront à nouveau participer à des stages cet été au Québec.

Les garçons et filles de 13 à 16 ans pourront ainsi vivre une Ado-aventure dans différentes régions de la province pour une période de 12 jours entre le 23 juin et le 14 août.

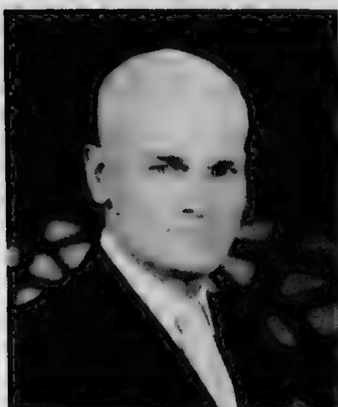
Le programme est sous la responsabilité du Collège Bois-de-Boulogne. Le coût du séjour est de 325 $, ou de 405 $ si on souhaite prendre trois jours de plus pour visiter Montréal. Pour de plus amples renseignements, composez le (514) 332-3000, poste 339, ou (514) 332- 3009. Dépêchez-vous, les places sont limitées!

Du côté du Collège de Sherbrooke, on offre aux 12 à 16 ans le Cap Jeunesse, un camp de jour qui existe depuis huit ans. Au programme: équitation, activités nautiques, théâtre, photographie, golf et cyclisme.

Les séjours sont de 6 jours (275 $) ou de 12 (497 $), à votre choix, selon les dates disponibles en juillet et août. La date limite d'inscription est le 15 mai. Pour de plus amples renseignements, composez le (819) 564-6360.

Y.C.

Nécrologies



Un pionnier s'éteint

Le jeudi saint, 8 avril 1993 s'éteignait à l'âge de 89 ans, Monsieur Albert Vachon de Charleswood, Man.

Albert, fils aîné d'Amédée Vachon et de Delmina Masson de douce mémoire, est né le 30 mars 1904 à Oak Lake, Man. où il cultiva la terre jusqu'en 1966. Il vécut et travailla à Montréal de 1966 à 1981. Se sentant loin de ses enfants, il revint à Saint-Boniface et vécut six belles années au Manoir Colombien après quoi il tomba malade en 1987. Étant trop faible pour demeurer seul, il fut accueilli chez sa fille Jeanne et son époux Côme Fillion qui lui ont prodigué soins et affection jusqu'à cinq semaines avant le grand départ. À la fin février, il était tellement faible et malade qu'il a dû être admis à l'Hôpital de Saint-Boniface. C'est là qu'il s'endormit paisiblement dans le Seigneur le 8 avril 1993.

Il laisse dans le deuil huit filles: Alice, son époux Émilien Alarie de Sainte-Agathe; Thérèse Vachon, s.g.m. de Rankin Inlet; Jeanne, son époux Côme Fillion de Charleswood; Irène, son époux Arthur Boulet de Saint-Norbert; Annette, son époux Roger Blaise de Inglis; Cécile (épouse de Gérald Desrochers de douce mémoire) de Winnipeg; Marie-Ange, son époux Léon Ricard de Mariapolis; Hélène, son époux Jim Ross de Birdshill. Quater fils: Jean, son épouse Anita d'Oak Lake; Eugène, son épouse Dolores de Duck Lake, Sask.; Gérard, son épouse Marie de New Liskeard, Ont.; Marcel, son épouse Aline de Aylmer, Québec. Trente-cinq petits-enfants: Raymond, Jeanne, Jeannette (Alarie); Diane, Rose-Marie, Lorraine, Carol, Norman (Fillion); Hélène, Stella, Charles, Rita (Boulet); Gaileen (Blaise); Arnald, Louise, Gérald, Michele (Desrochers); Louis, Paul, Daniel, Guy, Denis, Michèle, Charles, Jacques, Audrée, Chantal, Pierre, Marc, Martin, Mélanie (Vachon); Hubert, Lorraine, Robert (Ricard); Kari Ann (Ross). Trente-trois arrière-petits-enfants.

Albert fut précédé dans la Maison du Père par son épouse Bernadette Labelle, deux fils: Denis et Louis; trois soeurs: Antoinette (Brière), Clara (Hamel), Soeur Élodie, s.g.m. et son unique frère, l'abbé Charles Vachon.

Les parents et amis d'Albert se souviendront de lui comme un homme d'un inlassable dévouement pour ses enfants. Ayant perdu sa chère épouse le 21 août 1951, il est demeuré seul avec onze enfants à la maison dont la plus jeune n'avait que dix mois. Aidé de ses filles il a joué le rôle de père et de mère pendant seize ans. Dieu qui sonde les reins et les coeurs, connaît les peines et les difficultés qu'Albert a vécues au cours de ces années, et Il saura le récompenser pour son courage, son esprit de foi et l'amour qu'il a prodigué à chacun de ses enfants. C'est lui-même qui disait lors du décès de son épouse: «Je vendrai tout mon avoir s'il le faut avant de me séparer de mes enfants». Il était définitivement un homme courageux et tenace.

On se souviendra d'Albert comme d'une personne de principes. Son honnêteté et sa franchise étaient proverbiales. Il était un homme de parole et il n'avait pas besoin de contrat pour l'honorer.

Albert a toujours été reconnu pour son esprit de service. Lorsqu'on lui demandait un service il se rendait disponible... que ce soit le jour ou la nuit. Si quelqu'un était dans le besoin, il laissait son travail pour le secourir.

Par dessus tout, on se souviendra d'Albert comme un d'homme de foi et de profondes convictions religieuses. Il nous a servi de modèle et il demeurera un phare pour les générations montantes.

Une soirée de prières, animée par sa fille Thérèse accompagnée de plusieurs membres de la famille, a eu lieu au Salon funéraire Desjardins à Saint-Boniface le lundi 12 avril.

Le lendemain, la messe de la résurrection, présidée par le père Roland Prescott p.b. fut célébrée à la Cathédrale de Saint-Boniface assisté d'une imposante couronne de six prêtres. La chorale avec ses vibrants alléluia, redisait à la nombreuse assemblée qu'Albert n'était pas mort, mais qu'il vivait pleinement avec son Seigneur!

Les porteurs étaient ses six plus jeunes enfants: Jean, Eugène, Marie-Ange, Gérard, Marcel et Hélène. La dépouille mortelle fut transportée à Oak Lake où il eut une rencontre de prière, avec de nombreux parents et amis, dirigée par sa fille Alice. Il fut ensuite porté au cimetière de cette localité où il repose près de sa chère épouse.

La famille Vachon tient à remercier sincèrement, les chapelains et le personnel de l'Hôpital de Saint-Boniface, le Salon Desjardins, le personnel et la chorale de la Cathédrale de Saint-Boniface, le père Roland Prescott p.b. et les concélébrants, Monsieur le curé Ted et les paroissiens d'Oak Lake, les traiteurs à la Cathédrale et à Oak Lake ainsi que tous les parents et amis qui sont venus nombreux rencontrer la famille et faire leurs adieux au cher disparu.

Après la messe, Gérard, un des fils d'Albert lui dédia ce qui suit:

Papa est venu au monde et a vécu une bonne partie de sa vie à Oak Lake, c'est-à-dire, au Lac des Chênes. Il a grandi connaissant très bien les caractéristiques de ce bois dur et résistant. On dirait même qu'il s'en était approprié les caractéristiques. En effet Papa était un homme persistant, fort et solide comme du chêne.

Aujourd'hui, à l'occasion de notre dernier adieu à Papa, nous aimerions, en guise d'éloge, lui dédier un poème qui s'intitule: Le vieux chêne, car nous, nous le voyons comme un homme qui en avait les mêmes qualités.

Vieux chêne, tu es mort,
Tes racines se sont brisées;
Tu étais beau, tu étais fort,
Les années t'ont plié.

Au printemps de ta vie,
Une parcelle de toi tu as semé
Et la chance t'a souri;
Tes branches se sont multipliées.

Tu étais un ruisseau,
Tu voulais être une rivière;
Tes fils et tes filles t'ont fait cadeau
Ils, elles ont exaucé tes prières.

Ta descendance est un fleuve
Qui n'arrêtera pas de grandir.
Tu en as eu la preuve
Bien avant de partir.

De nombreuses générations
Se souviendront de toi;
Tous te béniront
Et prieront pour toi.

Viel arbre,
Toi qui est là-haut,
Écoute notre complainte,
Entends tous nos mots.

Ton corps vient de mourir,
Ton esprit sera toujours présent;
Tu sera notre plus beau souvenir,
Repose éternellement.

Vieux chêne, tu es mort,
Tes racines se sont brisées;
Tu étais beau, tu étais fort,
Et nous sommes de ta lignée.

Auteur inconnu



Armand Ayotte

Le 22 avril 1993, M. Armand Ayotte remit son âme à Dieu après une longue maladie. Il était l'époux bien-aimé de Marie-Ange (Marion).

Outre son épouse, Armand laisse dans le deuil deux soeurs, Annie Bruyère et Olive (Jack Haley) toutes deux de Ste. Catharines, Ontario. Armand fut précédé dans la mort par cinq frères; Wilfrid, Edmond, Léo, Jacques et Maurice et par deux soeurs; Yvonne Millette et Irène Désilets.

Il laisse aussi dans le deuil plusieurs beaux-frères et belles-soeurs, Fleurette Ayotte (Edmond), Berthe Ayotte (Léo) et Solange Ayotte (Jacques), Maurice Marion (Denise), André Marion (Thérèse), Roméo Marion (Flore), Noella Lafond (Bernard), Alfred Marion (Estelle,) Soeur Yolande Marion, s.n.j.m. et bon nombre de neveux et nièces.

Armand est né en 1909 à Saint-Jean-Baptiste, MB. Avec son épouse il vécut à Sainte-Elisabeth où il fut propriétaire de magasin et à Saint-Boniface où il travailla pendant 35 ans comme agent immobilier. Il fut Chevalier de Colomb pendant plusieurs années.

Tous se souviennent d'Armand comme golfeur, chasseur et pêcheur qui aimait être entouré d'amis et de parents.

Les prières furent récitées le 25 avril au Salon mortuaire Desjardins sous la présidence de Laurette et Henri Marion, et la messe de la Résurrection fut célébrée le 26 avril par Mgr Albert Fréchette en la Cathédrale de Saint-Boniface. L'inhumation eut lieu au cimetière Green Acres.

Un merci sincère aux porteurs, tous filleuls d'Armand et Marie-Ange, Lynn Sabourin, Lynn Pitman, Gisèle Rosenthal, Doug Ayotte, Roger Désilets et Denys Marion.

Marie-Ange Ayotte et la famille désirent aussi remercier Mgr A. Fréchette, la chorale et les solistes, les lecteurs et les serveurs.

Un merci chaleureux au docteur Nicole Caron-Boulet, au personnel de l'Hôpital de Saint-Boniface ainsi qu'à Pat Pilon et Gilles Beaudoin pour les soins à domicile.

Enfin un merci très spécial à tous ceux qui ont manifesté leur sympathie et leur amitié.



Antonio Bosc

Paisiblement, à sa résidence, le 14 avril 1993, est décédé à l'âge de 68 ans, Antonio Bosc de Rathwell, Manitoba.

Il laisse dans le deuil son épouse Louise (née Windsor) deux filles: Christiane et son époux Karl Kynoch de Glenora, MB, et Michelle et son époux Kenny Hill qui demeurent aux États-Unis; les huit enfants de son épouse Louise; deux petits-fils: David et Jason Kynoch, les seize petits-enfants et trois arrière-petits-enfants de Louise; aussi quatre soeurs: Annette (Josaphat) Le Néal, Hélène (Luc) Trudel, Soeur Evelyne Bosc, s.d.s, Isabelle (Guy) Augert; quatre frères: Marcien (Cécile), Jean, Pierre, et Lucien (Lorraine); de nombreux neveux et nièces, parents et amis. Il était précédé dans la tombe par son père Rémy Bosc en 1964, sa mère Ange (née Magne) en 1982 et une soeur Claudette en 1937.

Les funérailles eurent lieu le samedi 17 avril dans l'église de Notre-Dame-de-Lourdes, sous la direction de M. l'abbé Rhéal Forest, assisté de M. l'abbé Rodrigue Bouchard. Jason Kynoch portait la croix; David et Bernard Bosc servaient au choeur. Les porteurs étaient Ryall Foster, Dick North, Rhéal Simon, Gilbert Le Néal, Armand Bosc et David Kynoch, et les porteurs honoraires étaient Fred Spencer, Jean Bérard, Isidore Simon, Pierre Magne, Clément Le Moullec et Auguste Wanlin.

Carole Le Néal, Normand Bosc et Henri Boulet ont fait les lectures; Guy et Marcel Bosc ont recueilli les offrandes.

L'inhumation a eu lieu au cimetière paroissial de Notre-Dame-de-Lourdes.

Remerciements

La famille du défunt tient à remercier les nombreux parents et amis pour leurs offrandes de sympathie, pour leur assistance aux prières et aux funérailles, pour les intentions de messes et les dons de pâtisseries. Merci aux Filles d'Isabelle pour la préparation et le service du goûter.

Nous sommes reconnaissants envers la chorale et l'organiste, et tous ceux qui ont aidé d'une façon ou d'une autre. Merci aussi au personnel du Salon funéraire Adam. Tout a été beaucoup apprécié.

Yvonne Moreau (née Labossière)

Paisiblement au Foyer Notre-Dame le jeudi 22 avril 1993, Mme Yvonne Moreau de Somerset Manitoba, est décédée à l'âge de 94 ans, 11 mois et 29 jours.

Elle laisse dans le deuil deux filles: Novia et son époux Lucien Grenier, et Florida et son époux Victor Grenier, tous de Saint-Léon; deux brus: Denise Moreau de Somerset et Mary Moreau de Winnipeg; 20 petits-enfants, 35 arrière-petits-enfants et six arrière-arrière-petits-enfants; ainsi que deux frères: George et Henriette, et Roger et son épouse Anysie; deux soeurs: Eglantine Labossière, et Ludivine et son époux Omer Lemieux; un beau-frère, René Dion, quatre belles-soeurs, Florida, Cecilia, Antoinette et Aurise Labossière, de même que de nombreux neveux et nièces, parents et amis.

Elle a été précédée dans la mort par son époux Alexandre en 1928, et par deux fils, Maurice Moreau en 1984 et Antonio Moreau en 1988.

La messe de la Résurrection a été célébrée en l'église Notre-Dame-de-la-Nativité à Somerset, Manitoba, le samedi 24 avril à 14 h. Les visites étaient permises avant le service. Le père Réal Leveque et l'abbé Lionel Thibault étaient les célébrants. L'inhumation au cimetière paroissial de Saint-Léon.

La direction des funérailles avait été confiée au Salon mortuaire Adam de Notre-Dame-de-Lourdes.

Jeanne Marguerite Laforme (née Lalonde)

Paisiblement, à l'Hôpital de Saint-Boniface, le jeudi 22 avril 1993, est décédée Jeanne Laforme, veuve d'Arthur Laforme, de Saint-Boniface.

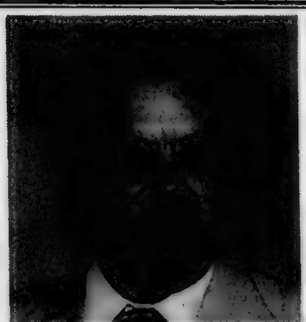
Fille de Ferdinand Lalonde et de Georgiana Marcelin, Jeanne Marguerite naquit le 16 septembre 1914 à Abbéville au Manitoba. Après avoir passé de nombreuses années en tant qu'épouse, mère et femme au foyer, elle entreprit une deuxième carrière et reçut son diplôme d'infirmière auxiliaire en 1968 à l'âge de 53 ans. Elle travailla au Centre Hospitalier Taché où elle fit preuve de dévouement, de compréhension et de bonté envers les malades jusqu'à sa retraite en 1979. Jeanne jouissait pleinement de la vie et partageait cet enthousiasme avec sa famille et ses nombreux amis qui garderont d'elle un doux souvenir.

Elle laisse dans le deuil son fils Allan Sayak et son épouse Jocelyne (La Bossière); ses deux petits-fils: Réjean et Vincent; ses frères: Louis Lalonde et William Lalonde (Stella); ses soeurs: Anita Albo (Michael), Yvette Boily (Léandre) et Grace Jodoin; une belle-soeur Anita Lalonde de Californie ainsi que plusieurs tantes et de nombreux cousins, cousines, nièces, neveux et amis.

Les prières furent récitées le lundi 26 avril à 20 h au Salon mortuaire P. Coutu, 156, rue Marion. La messe de la Résurrection fut célébrée par Mgr Albert Fréchette à la Cathédrale de Saint-Boniface le mardi 27 avril à 10 h. L'inhumation eut lieu au cimetière de Saint-Boniface.

Des remerciements spéciaux aux Dr Lotocki, Haywood et Mustapha ainsi qu'au personnel du 3B, Oncologie et 3E, Soins palliatifs de l'Hôpital Général de Saint-Boniface pour les soins prodigués à Jeanne.

Au lieu de fleurs, ceux qui le désirent peuvent faire un don à la paroisse de la Cathédrale de Saint-Boniface.



REMERCIEMENTS

Noël Rivard

La famille Rivard désire remercier sincèrement toutes les personnes, parents et amis qui leur ont témoigné leur sympathie à l'occasion du deuil, soit par offrandes de messes, envoi de fleurs ou de nourriture ou assistance aux funérailles.

Merci aussi à l'abbé Patrick Morand et Rev. Père Robert Bernardin, célébrant et cocélébrant, Raynald Lachance soliste et Neil Slykerman organiste ainsi que la paroisse Saint-Vital pour le bon goûter servi et le Salon funéraire Desjardins.

Les prières ont été récitées à 20 h le lundi 19 avril au Salon mortuaire Desjardins, 357, Des Meurons. Le service a été célébré à 14 h le mardi 20 avril 1993 en l'église St-Vital, angle Pembina et Manahan, avec M. l'abbé Patrick Morand et son beau-frère le révérant Père Robert Bernardin, o.m.i. célébrants. Le service s'est terminé à l'église et a été suivi de la crémation.

Télé-horaire de la fin de semaine

Samedi 1er mai

7h00 Télé-M **Jem**

7h30 CBWFT **Vazimolo**
Télé-M **Ma petite pouliche**

7h31 CBWFT **Les nouvelles aventures de Winnie l'ourson**

7h50 CBWFT **Touftoufs et Polluards**

8h00 Télé-M **Transformers**

8h20 CBWFT **Clyde**

8h30 Télé-M **Les tortues Ninja**

8h50 CBWFT **Looping**

9h00 Télé-M **Le club des branchés**

9h30 Télé-M **C'est un abat!**

10h15 CBWFT **Tiny toons**
TV-5 **Viva**

10h30 Télé-M **Le tour du Québec**

10h35 CBWFT **Robin des bois junior**

11h00 CBWFT **La semaine parlementaire à Ottawa**
Télé-M **Cinémaximum: Les premières armes**

11h15 TV-5 **Des chiffres et des lettres**

11h30 CBWFT **Femmes en campagne**

11h45 TV-5 **Vision 5**

12h00 CBWFT **Ciné-famille: La colline du diable**
TV-5 **Regards alternés**

13h00 Télé-M **Cinémaximum: La voix du sang**
TV-5 **Reportages**

13h30 TV-5 **Impressions d'extrême-océan**

14h00 CBWFT **L'univers des sports**

14h30 TV-5 **Autovision**

15h00 Télé-M **Vidéo rock détente**
TV-5 **Reflets**

15h30 CBWFT **Génies en herbe**
Télé-M **Jeopardy**

16h00 CBWFT **La bande des six**
Télé-M **Les héros de l'hiver**
TV-5 **Journal télévisé suisse**

16h30 Télé-M **Le TVA, édition réseau**
TV-5 **Génies en herbe**

17h00 CBWFT **Le téléjournal**
Télé-M **Ciné-extra: Tank**
TV-5 **Archéologie**

17h30 CBWFT **Scully rencontre**
TV-5 **Dossiers justice**

18h00 CBWFT **Juste pour rire**
TV-5 **Journal télévisé de FR2**

18h35 TV-5 **Vision 5**

19h00 CBWFT **Le grands films: Hector**
TV-5 **Thalassa**

19h30 Télé-M **Ciné-extra: Extrême préjudice**

20h00 TV-5 **Taratata**

21h00 CBWFT **Le téléjournal**

21h20 CBWFT **Les nouvelles du sport**

21h30 Télé-M **Top musique**
TV-5 **Le cercle de minuit**

21h40 CBWFT **Télé-sélection: Les trois grâces et moi**

22h00 Télé-M **Le TVA, édition réseau & TVA sports**

22h30 TV-5 **Bon weed-end**

22h42 Télé-M **Ciné-lune: Amityville - La maison du diable**

23h05 TV-5 **Journal télévisé suisse**

23h35 TV-5 **Thalassa**

0h35 TV-5 **Taratata**

2h05 TV-5 **Radio France internationale**

Dimanche 2 mai

7h30 CBWFT **Vazimolo**
Télé-M **Le monde à venir**

7h31 CBWFT **La sagesse des Gnomes**

7h55 CBWFT **Les mystérieuses cités d'or**

8h00 Télé-M **Vision mondiale**

8h30 CBWFT **Lucky Luke**

8h55 CBWFT **Souris noire**

9h00 Télé-M **Sur la colline**

9h15 CBWFT **Manigances**

9h30 Télé-M **Sans détour**

9h45 CBWFT **Parcelles de soleil**

10h00 CBWFT **Le Jour du Seigneur:** Messe célébrée à l'Hôpital Général de Québec par Paul-Émile Goudreau, ptre.
Télé-M **On rénove**

10h15 TV-5 **Super swing à Munster**

10h30 Télé-M **La santé au travail**

11h00 CBWFT **Le téléjournal**
Télé-M **Cinémaximum: L'enlèvement du président**

11h05 CBWFT **La semaine verte**

11h15 TV-5 **Télétourisme**

11h45 TV-5 **Vision 5**

12h00 CBWFT **Second regard**
TV-5 **L'heure de vérité**

13h00 CBWFT **Horizons**
Télé-M **Cinémaximum: Défi dans la nuit**
TV-5 **Jamais sans mon livre**

13h30 Télé-M **Cinémaximum: L'année des secrets**

14h00 CBWFT **Les Francofolies de Montréal 1990**
TV-5 **Le monde est à vous**

15h00 CBWFT **Le fermier du bout du monde**
Télé-M **Charivari élite**

15h30 CBWFT **Millefeuille**
Télé-M **La vie des gens riches et célèbres**
TV-5 **Espace francophone**

16h00 CBWFT **Les inventions de la vie**
Télé-M **Vins et fromages**
TV-5 **Journal télévisé belge**

16h30 CBWFT **Grandes gueules**
Télé-M **L'événement**
TV-5 **30 millions d'amis**

17h00 CBWFT **Le téléjournal**
TV-5 **L'école des fans**

17h10 CBWFT **Découverte**

17h30 Télé-M **Star d'un soir**

18h00 CBWFT **On aura tout vu!**
TV-5 **Journal télévisé de FR2**

18h30 CBWFT **La soirée du hockey Molson à Radio-Canada**

18h35 TV-5 **Vision 5**

19h00 Télé-M **L'Indien et la mer**
TV-5 **7 sur 7**

20h00 TV-5 **Frou-frou**

21h00 CBWFT **Le dimanche**
Télé-M **Tête à tête**
TV-5 **Jamais sans mon livre**

21h35 CBWFT **Les nouvelles du sport**

21h48 CBWFT **Aujourd'hui dimanche**

22h00 Télé-M **Le TVA, édition réseau & TVA sports**
TV-5 **Ramdam**

22h30 TV-5 **Tolstoï**

22h35 Télé-M **Vision mondiale**

22h50 CBWFT **Le clap**

23h00 TV-5 **Journal télévisé belge**

23h15 CBWFT **Ciné-club: La rue sans joie**

23h30 TV-5 **7 sur 7**

0h30 TV-5 **Frou-frou**

0h35 Télé-M **Le monde à venir**

1h30 TV-5 **Ramdam**

2h00 TV-5 **Radio France internationale**

Du lundi au vendredi

CBWFT : 3/10 **Télé - M : 28/43** **TV - 5 : 14** *(est de la Rouge)* / **22** *(ouest de la Rouge)*

Lundi 3 mai

5h30 Télé-M **Salut, bonjour!**

7h00 CBWFT **SRC bonjour**

8h00 Télé-M **À votre santé**

8h30 Télé-M **Santa Barbara**

9h00 CBWFT **Les anges du matin**

9h30 Télé-M **Aimer**

10h00 CBWFT **Pacha et les chats**
Télé-M **Bon appétit**

10h15 CBWFT **Grisu le petit dragon**
TV-5 **La cuisine des mousquetaires**

10h30 CBWFT **Gabby et les petits malins**
Télé-M **La vie à Montréal**
TV-5 **Défendez-vous**

10h45 Télé-M **Mongrain de sel**
TV-5 **L'école des fans**

11h00 CBWFT **Comme on est**

11h45 CBWFT **La cuisine au quotidien**
TV-5 **Vision 5**

12h00 CBWFT **L'édition magazine**
TV-5 **7 sur 7**

12h30 CBWFT **Les démons du midi**
Télé-M **Cinéma d'après-midi: Au mi-temps de l'âge**

13h00 TV-5 **Taratata**

13h30 CBWFT **Vie de famille**

14h30 CBWFT **Mont-Royal**
Télé-M **À bien y penser**
TV-5 **La chance aux chansons**

15h00 Télé-M **Top modèles**

15h05 TV-5 **Une pêche d'enfer**

15h30 CBWFT **La bande à Picsou**
Télé-M **Claire Lamarche**
TV-5 **Le jeu des dictionnaires**

15h57 CBWFT **0340**

16h00 CBWFT **Kim et Clip**
TV-5 **Journal télévisé de FR3**

16h25 CBWFT **0340**

16h30 CBWFT **Bêtes pas bêtes +**
Télé-M **Jeopardy**
TV-5 **La cuisine des mousquetaires**

16h45 TV-5 **Défendez-vous**

16h57 CBWFT **0340**

17h00 CBWFT **Watatatow**
Télé-M **Le TVA, édition 18 heures**
TV-5 **Scully rencontre**

17h30 CBWFT **Les détecteurs de mensonges**
Télé-M **Virus**
TV-5 **Des chiffres et des lettres**

18h00 CBWFT **Manitoba ce soir**
Télé-M **La vie des gens riches et célèbres**
TV-5 **Journal télévisé de TF1**

18h30 CBWFT **Des jardins d'aujourd'hui**
Télé-M **Drôle de vidéo**

18h35 TV-5 **Vision 5**

19h00 CBWFT **Sherlock Holmes**
Télé-M **L'or du temps**
TV-5 **Téléobjectif**

19h30 TV-5 **Téléobjectif**

20h00 CBWFT **Dallas**
Télé-M **Au nom du père et du fils**
TV-5 **Bas les masques**

21h00 CBWFT **Le téléjournal**
Télé-M **Ad lib**

21h10 TV-5 **Tell quel**

21h25 CBWFT **Le point**

21h35 TV-5 **Reportages**

22h00 CBWFT **Manitoba ce soir**
Télé-M **Le TVA, édition réseau & TVA sports**
TV-5 **Opération open**

22h35 CBWFT **Les nouvelles du sport**

22h50 CBWFT **Marilyn**

22h55 Télé-M **Mongrain de sel**

23h00 TV-5 **Journal télévisé de FR3**

23h20 CBWFT **Les élections à Terre-Neuve**

23h25 CBWFT **Second regard**

23h30 TV-5 **Téléobjectif**

23h53 CBWFT **La politique fédérale**

0h00 TV-5 **Téléobjectif**

0h03 CBWFT **Cinéma: La section**

0h30 TV-5 **Bas les masques**

1h40 TV-5 **Tell quel**

2h05 TV-5 **Radio France internationale**

Mardi 4 mai

5h30 Télé-M **Salut, bonjour!**

7h00 CBWFT **SRC bonjour**

8h00 Télé-M **À votre santé**

8h30 Télé-M **Santa Barbara**

9h00 CBWFT **Les anges du matin**

9h30 Télé-M **Aimer**

10h00 CBWFT **Pacha et les chats**
Télé-M **Bon appétit**

10h15 CBWFT **Grisu le petit dragon**
TV-5 **La cuisine des mousquetaires**

10h30 CBWFT **Gabby et les petits malins**
Télé-M **La vie à Montréal**
TV-5 **Défendez-vous**

10h45 Télé-M **Mongrain de sel**
TV-5 **Scully rencontre**

11h00 CBWFT **Comme on est**
Télé-M **Le TVA, édition midi**

11h15 TV-5 **Des chiffres et des lettres**

11h45 CBWFT **La cuisine au quotidien**
TV-5 **Vision 5**

12h00 CBWFT **L'édition magazine**
TV-5 **Frou-frou**

12h30 CBWFT **Les démons du midi**
Télé-M **Cinéma d'après-midi: Hanna K**

13h00 TV-5 **Bas les masques**

13h30 CBWFT **L'art de vivre**

14h10 TV-5 **Tell quel**

14h30 CBWFT **Maritimes en direct**
Télé-M **À bien y penser**

14h35 TV-5 **La chance aux chansons**

15h00 CBWFT **La cour en direct**
Télé-M **Top modèles**

15h10 TV-5 **Une pêche d'enfer**

15h30 CBWFT **La bande à Picsou**
Télé-M **Claire Lamarche**

15h35 TV-5 **Le jeu des dictionnaires**

15h57 CBWFT **0340**

16h00 CBWFT **Kim et Clip**
TV-5 **Journal télévisé de FR3**

16h25 CBWFT **0340**

16h30 CBWFT **Alana ou le futur imparfait**
Télé-M **Jeopardy**
TV-5 **La cuisine des mousquetaires**

16h45 TV-5 **Défendez-vous**

16h55 CBWFT **0340**

17h00 CBWFT **Watatatow**
Télé-M **Le TVA, édition 18 heures**
TV-5 **Nord sud**

17h30 CBWFT **Les détecteurs de mensonges**
Télé-M **Virus**
TV-5 **Des chiffres et des lettres**

18h00 CBWFT **Manitoba ce soir**
Télé-M **L'illusion de vivre**
TV-5 **Journal télévisé de TF1**

18h30 CBWFT **La soirée du hockey Molson à Radio-Canada**

18h35 TV-5 **Vision 5**

19h00 Télé-M **La misère des riches II**
TV-5 **Temps présent**

20h00 Télé-M **Le match de la vie**
TV-5 **Stars 90**

21h00 CBWFT **Le téléjournal**
Télé-M **Ad lib**

21h25 CBWFT **Le point**

21h30 TV-5 **À vos amours**

22h00 CBWFT **Manitoba ce soir**
Télé-M **Le TVA, édition réseau & TVA sports**

22h30 TV-5 **Intérieur nuit**

22h35 CBWFT **Les nouvelles du sport**

22h50 CBWFT **Marilyn**

22h55 Télé-M **Mongrain de sel**

23h00 TV-5 **Journal télévisé de FR3**

23h20 CBWFT **Cinéma: Le testament d'un poète juif assassiné**

23h30 TV-5 **Temps présent**

0h30 TV-5 **Stars 90**

1h55 TV-5 **Radio France internationale**

Mercredi 5 mai

5h30 Télé-M **Salut, bonjour**

7h00 CBWFT **SRC bonjour**

8h00 Télé-M **À votre santé**

8h30 Télé-M **Santa Barbara**

9h00 CBWFT **Les anges du matin**

9h30 Télé-M **Aimer**

10h00 CBWFT **Pacha et les chats**
Télé-M **Bon appétit**

10h15 CBWFT **Grisu le petit dragon**
TV-5 **La cuisine des mousquetaires**

10h30 CBWFT **Gabby et les petits malins**
Télé-M **La vie à Montréal**
TV-5 **Défendez-vous**

10h45 Télé-M **Mongrain de sel**
TV-5 **Nord sud**

11h00 CBWFT **Comme on est**
Télé-M **Le TVA, édition midi**

11h15 TV-5 **Des chiffres et des lettres**

11h45 CBWFT **La cuisine au quotidien**
TV-5 **Vision 5**

12h00 CBWFT **L'édition magazine**
TV-5 **Temps présent**

12h30 CBWFT **Les démons du midi**
Télé-M **Cinéma d'après-midi: 1984**

13h00 TV-5 **Stars 90**

13h30 CBWFT **Le temps de vivre**

14h30 CBWFT **Dallas**
Télé-M **À bien y penser**
TV-5 **La chance aux chansons**

15h00 Télé-M **Top modèles**

15h05 TV-5 **Une pêche d'enfer**

15h30 CBWFT **La bande à Picsou**
Télé-M **Claire Lamarche**
TV-5 **Le jeu des dictionnaires**

15h57 CBWFT **0340**

16h00 CBWFT **Kim et Clip**
TV-5 **Journal télévisé de FR3**

16h25 CBWFT **0340**

16h30 CBWFT **Livraison spéciale**
Télé-M **Jeopardy**
TV-5 **La cuisine des mousquetaires**

16h45 TV-5 **Défendez-vous**

16h55 CBWFT **0340**

17h00 CBWFT **Watatatow**
Télé-M **Le TVA, édition 18 heures**
TV-5 **Feu vert**

17h30 CBWFT **Les détecteurs de mensonges**
Télé-M **Virus**
TV-5 **Des chiffres et des lettres**

18h00 CBWFT **Manitoba ce soir**
Télé-M **Loto-quiz**
TV-5 **Journal télévisé de TF1**

18h30 CBWFT **Ma maison**
Télé-M **Cinéma du mercredi: Trois sur un sofa**

18h35 TV-5 **Vision 5**

19h00 CBWFT **Les grands films: Perry Masson: Nostalgie meurtrière**
TV-5 **Grand écran**

20h00 TV-5 **Le cercle de minuit**

21h00 CBWFT **Le téléjournal**
Télé-M **Ad Lib**

21h10 TV-5 **Le divan**

21h25 CBWFT **Le point**

21h35 TV-5 **Autant savoir**

22h00 CBWFT **Manitoba ce soir**
Télé-M **Le TVA, édition réseau & TVA sports**
TV-5 **Tête à tête**

22h35 CBWFT **Les nouvelles du sport**

22h50 CBWFT **Marilyn**

22h59 Télé-M **Mongrain de sel**

23h00 TV-5 **Journal télévisé de FR3**

23h20 CBWFT **Cinéma: Spirale**

23h30 TV-5 **Les jupons de la révolution**

1h05 TV-5 **Grand écran**

2h05 TV-5 **Radio France internationale**

Jeudi 6 mai

5h30 Télé-M **Salut, bonjour**

7h00 CBWFT **SRC bonjour**

8h00 Télé-M **À votre santé**

8h30 Télé-M **Santa Barbara**

9h00 CBWFT **Les anges du matin**

9h30 Télé-M **Aimer**

10h00 CBWFT **Pacha et les chats**
Télé-M **Bon appétit**

10h15 CBWFT **Grisu le petit dragon**
TV-5 **La cuisine des mousquetaires**

10h30 CBWFT **Gabby et les petits malins**
Télé-M **La vie à Montréal**
TV-5 **Défendez-vous**

10h45 Télé-M **Mongrain de sel**
TV-5 **Feu vert**

11h00 CBWFT **Comme on est**
Télé-M **Le TVA, édition midi**

11h15 TV-5 **Des chiffres et des lettres**

11h45 CBWFT **La cuisine au quotidien**
TV-5 **Vision 5**

12h00 CBWFT **L'édition magazine**
TV-5 **Grand écran**

12h30 CBWFT **Les démons du midi**
Télé-M **Cinéma d'après-midi: La soirée des hommes**

13h00 TV-5 **Le cercle de minuit**

13h30 CBWFT **Cinéma: La madarine**

14h10 TV-5 **Le divan**

14h30 Télé-M **À bien y penser**

14h35 TV-5 **La chance aux chansons**

15h00 Télé-M **Top modèles**

15h10 TV-5 **Une pêche d'enfer**

15h30 CBWFT **La bande à Picsou**
Télé-M **Claire Lamarche**
TV-5 **Le jeu des dictionnaires**

15h57 CBWFT **0340**

16h00 CBWFT **Kim et Clip**
TV-5 **Journal télévisé de FR3**

16h25 CBWFT **0340**

16h30 CBWFT **Alana ou le futur imparfait**
Télé-M **Jeopardy**
TV-5 **La cuisine des mousquetaires**

16h45 TV-5 **Défendez-vous**

16h50 CBWFT **0340**

17h00 CBWFT **Watatatow**
Télé-M **Le TVA, édition 18 heures**
TV-5 **Découverte**

17h30 CBWFT **Les détecteurs de mensonges**
Télé-M **Virus**
TV-5 **Des chiffres et des lettres**

18h00 CBWFT **Manitoba ce soir**
Télé-M **La montagne du Hollandais**
TV-5 **Journal télévisé de TF1**

18h30 CBWFT **La soirée du hockey Molson à Radio-Canada**

18h35 TV-5 **Vision 5**

19h00 Télé-M **La trentaine**
TV-5 **Faut pas rêver**

20h00 Télé-M **Claire Lamarche**
TV-5 **Envoyé spécial**

21h00 CBWFT **Le téléjournal**
Télé-M **Ad lib**

21h25 CBWFT **Le point**

21h30 TV-5 **Le cercle de minuit**

22h00 CBWFT **Manitoba ce soir**
Télé-M **Le TVA, édition réseau & TVA sports**

22h35 CBWFT **Les nouvelles du sport**

22h40 TV-5 **Montagne**

22h50 CBWFT **Marilyn**

22h55 Télé-M **Mongrain de sel**

23h10 TV-5 **Journal télévisé de FR3**

23h20 CBWFT **Cinéma: L'état de grâce**

23h40 TV-5 **Faut pas rêver**

0h40 TV-5 **Envoyé spécial**

2h10 TV-5 **Radio France internationale**

Vendredi 7 mai

5h30 Télé-M **Salut, bonjour!**

7h00 CBWFT **SRC bonjour**

8h00 Télé-M **À votre Santé**

8h30 Télé-M **Santa Barbara**

9h00 CBWFT **Les anges du matin**

9h30 Télé-M **Aimer**

9h50 CBWFT **Oratorium**

10h00 CBWFT **Pacha et les chats**
Télé-M **Bon appétit**

10h15 CBWFT **Grisu le petit dragon**
TV-5 **La cuisine des mousquetaires**

10h30 CBWFT **Gabby et les petits malins**
Télé-M **La vie à Montréal**
TV-5 **Défendez-vous**

10h45 Télé-M **Mongrain de sel**
TV-5 **Découverte**

11h00 CBWFT **Comme on est**
Télé-M **Le TVA, édition midi**

11h15 TV-5 **Des chiffres et des lettres**

11h45 CBWFT **La cuisine au quotidien**
TV-5 **Vision 5**

12h00 CBWFT **L'édition magazine**
TV-5 **À vos amours**

12h30 CBWFT **Les démons du midi**
Télé-M **Cinéma d'après-midi: Pour une poignée de dollars**

13h00 TV-5 **Envoyé spécial**

13h30 CBWFT **Cinéma: Yiddish connection**

14h30 Télé-M **Des mots pour le dire**
TV-5 **La chance aux chansons**

15h00 Télé-M **Top modèles**
TV-5 **Une pêche d'enfer**

15h30 CBWFT **La bande à Picsou**
Télé-M **Claire Lamarche**
TV-5 **Le jeu des dictionnaires**

15h55 CBWFT **Kim et Clip**

16h00 TV-5 **Journal télévisé de FR3**

16h20 CBWFT **Les débrouillards**

16h30 Télé-M **Jeopardy**
TV-5 **La cuisine des mousquetaires**

16h45 CBWFT **0340**
TV-5 **Défendez-vous**

17h00 CBWFT **Watatatow**
Télé-M **Le TVA, édition 18 heures**
TV-5 **Oxygène**

17h30 CBWFT **Les détecteurs de mensonges**
Télé-M **Rira bien...**
TV-5 **Des chiffres et des lettres**

18h00 CBWFT **Manitoba ce soir**
Télé-M **Docteur Doogie**
TV-5 **Journal télévisé de TF1**

18h30 CBWFT **Les grands films: À bout de course**
Télé-M **Perfecto**

18h35 TV-5 **Vision 5**

19h00 Télé-M **9-1-1...**
TV-5 **Plein cadre**

19h30 Télé-M **L'heure juste**

20h00 Télé-M **Les héritiers du rêve**
TV-5 **Bouillon de culture**

21h00 CBWFT **Le téléjournal**
Télé-M **Ad lib**

21h25 CBWFT **Le point médias**

21h30 TV-5 **Le théâtre de Sacha Guitry**

21h55 CBWFT **Manitoba ce soir**

22h00 Télé-M **Le TVA, édition réseau & TVA sports**

22h35 CBWFT **Les nouvelles du sport**

22h50 CBWFT **L'aventure**

23h00 Télé-M **Mongrain de sel**

23h15 TV-5 **Journal télévisé de FR3**

23h20 CBWFT **Cinéma: Kamikaze**

23h45 TV-5 **Plein cadre**

0h45 TV-5 **À communiquer**

1h45 TV-5 **Radio France internationale**

Ciné-télé du 1er au 7 mai 1993

Samedi 1er mai

18h30 Télé-M **Extrême préjudice**
Am. 1987. Drame policier de W. Hill. Six soldats d'élite arrivent incognito dans une ville texane pour mener à bien une mission ayant un rapport avec les activités d'un trafiquant de drogues.

21h40 CBWFT **Les trois grâces et moi**
É.-U. 1988. Comédie de M. Hoffmann. Un jeune Américain arrive à Québec pour passer la Noël chez son amie. Harcelé de toutes parts, il croit perdre la raison.

22h42 Télé-M **Amityville - La maison du diable**
Fr. 1979. Drame d'horreur de S. Rosenberg. D'étranges incidents inquiètent une famille qui vient d'emménager dans une maison où des meurtres ont été commis.

Dimanche 2 mai

23h15 CBWFT **La rue sans joie**
All. 1925. Film muet de G. Wilhelm Pabst. À Vienne, en 1920, deux jeunes filles tentent d'échapper à la crise de l'après-guerre.

Lundi 3 mai

0h30 CBWFT **La section**
Afrique du Sud 1998. Drame de guerre de D. Roodt. En Afrique du Sud, une patrouille doit rechercher et capturer un sorcier de tribu dont l'influence est déterminante dans une suite d'escarmouches le long de la frontière.

Mardi 4 mai

23h20 CBWFT **Le testament d'un poète juif assassiné**
Fr. 1987. Drame social de F. Cassenti. Un greffier raconte à un enfant juif, dont le père a été exécuté sur les ordres de Staline, les circonstances de son arrestation et lui transmet ses mémoires.

Mercredi 5 mai

18h30 Télé-M **Trois sur un sofa**
Am. 1966. Comédie de J. Lewis. Une femme psychiatre refuse d'épouser son fiancé avant d'avoir guéri trois jeunes patientes.

19h00 CBWFT **Perry Mason: Nostalgie meurtrière**
É.-U. 1990. Drame policier de C. I. Nyby II. Un jeune officier de l'armée américaine est inculpé du meurtre d'un criminel de guerre nazi.

23h15 CBWFT **Spirale**
Fr. 1987. Drame de C. Frank. Assis sous la pluie, un homme regarde des ouvriers qui remontent une statue installée dans l'étang artificiel d'un parc et se souvient

Jeudi 6 mai

23h20 CBWFT **L'état de grâce**
Fr. 1986. Comédie dramatique de J. Rouffio. Un ministre socialiste, célibataire, et une pdg de société prospère, mariée, vivent une aventure passionnée.

Vendredi 7 mai

23h20 CBWFT **Kamikaze**
Fr. 1987. Drame policier de science-fiction de D. Grousset. Un savant raté, grand consommateur d'émissions télévisées, assassine de chez lui les speakerines qui l'exaspèrent, grâce à un appareil de son invention.



Que justice soit faite!

L'accusé joué par Shawn La Fantaisie a été reconnu coupable d'homicide involontaire lors d'un procès fictif présenté par les élèves de la 12e année de l'école Précieux-Sang dans le cadre de la Journée du droit au Palais de justice de Winnipeg, le 18 avril dernier. Il s'est vu imposer une peine de huit ans de prison par le (vrai) juge de la Cour du banc de la reine, Michel Monnin.

Les participants au procès étaient (de g. à d.): Chantal Delorme, Michelle La Plume, Sheridan Vinci, Rébecca Martin, Mélanie Dupuis, Léah Vinci, Lisa Sabourin, Ginette Pelland, Mélanie Brunel, Natalie Mousseau, Shawn La Fantaisie, le juge Michel Monnin, Ginette Fréchette, Stéphane Fontaine, Richard Duclos, Jacques Lavergne, Stéphane Laramée, Janette Leblanc, Nicole Nadeau, Joël Tougas, Lucette Fillion et (absente de la photo) Danielle Simard. L'événement était organisé par l'Association des juristes d'expression française du Manitoba.

Mots Croisés

GRILLE N° 13

par Philippe Le Quéré

	1	2	3	4	5	6	7	8
A								
B				■				
C			■			■		
D		■					■	
E			■			■		
F					■			
G								

Horizontalement:

A. Métier.
B. Entre la tête et les épaules – Sauveur rude et désagréable.
C. Deux romains – Préposition – Obtenu.
D. Pilier.
E. Préposition – Pronom- Château en Méditerranée.
F. Gratte-ciel – Époque.
G. Accords.

Verticalement:

1. Saveur aigre.
2. Souverain – Refus.
3. Pronom – Do.
4. Passe à l'intérieur.
5. Il est crucial qu'elle soit excellente.
6. Longueur d'ondes – Préposition.
7. Au monde – Colère.
8. Champignons.

Réponses grille n° 12

	1	2	3	4	5	6	7	8
A	d	u	m	o	u	l	i	n
B	e	l	u	■	s	a	l	e
C	s	m	■	a	u	■	e	t
D	p	■	a	c	r	e	■	t
E	i	l	■	c	e	■	r	e
F	n	o	i	r	■	m	a	t
G	s	i	n	u	s	i	t	e

La page de BICOLO

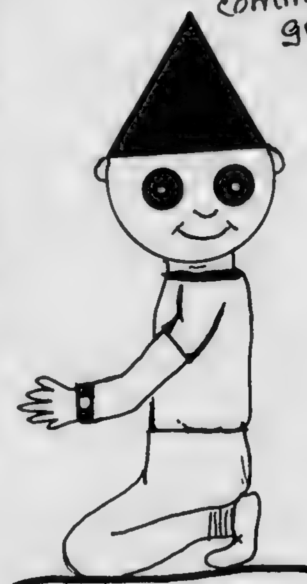
Bonjour mon ami.e.!

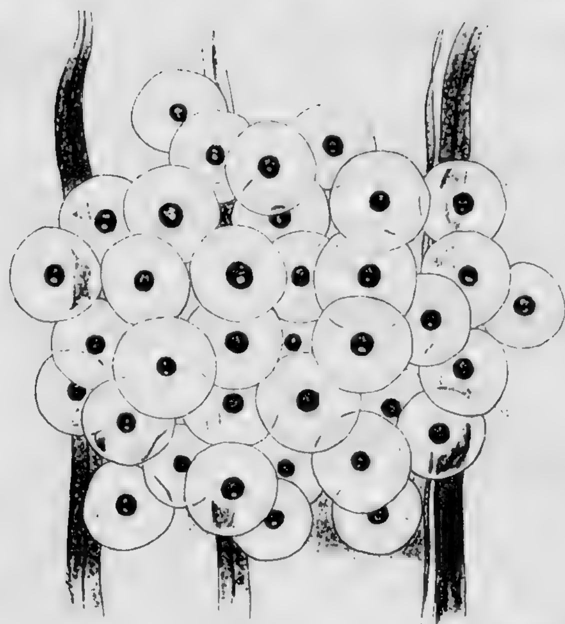
Est-ce qu'il y a un étang près de chez toi? Entends-tu des drôles de bruits venant de cet étang dernièrement? C'est probablement des grenouilles que tu entends. C'est un signe du printemps.

Je veux te conter l'histoire d'Hector le têtard. La maman d'Hector a pondu beaucoup d'oeufs dans l'eau et bientôt Hector et ses frères et soeurs seront prêts à éclore.

Lis attentivement pour connaître la fin de son histoire.

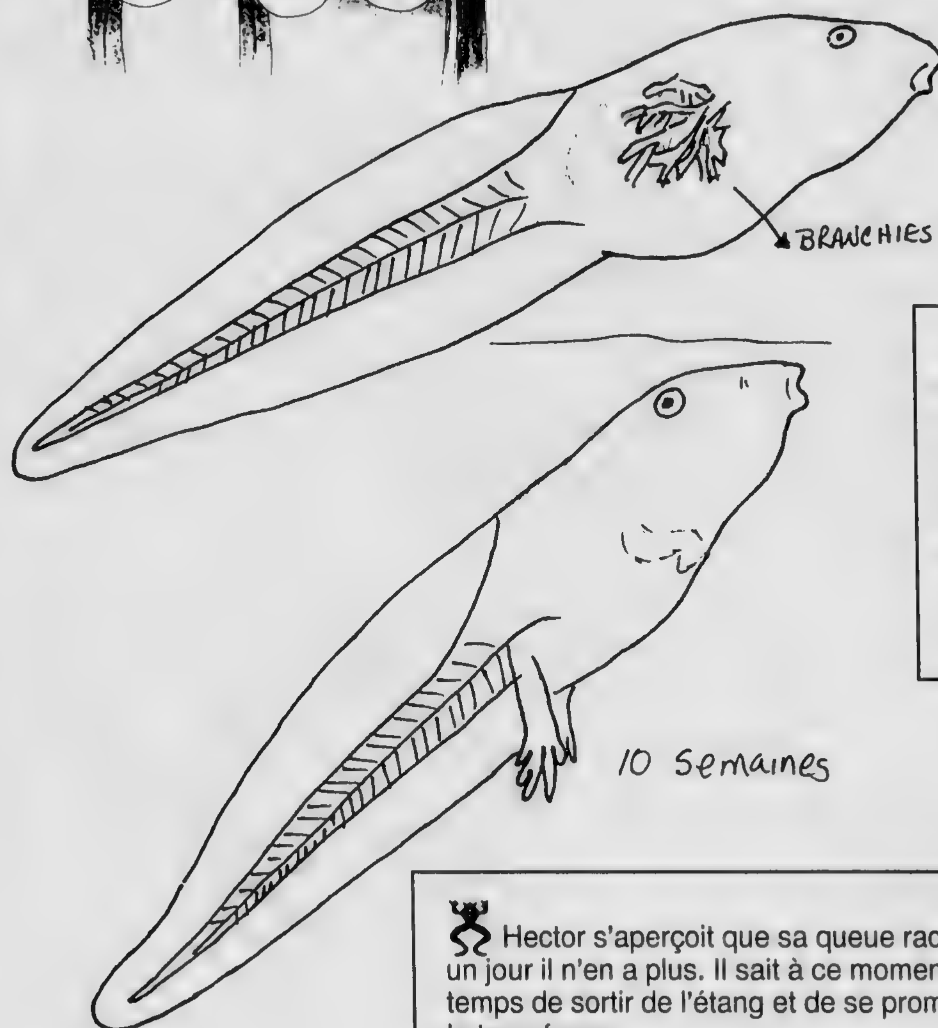
Bicolo





Les oeufs flottent sur la surface de l'étang et après 7 jours ils sont presque déjà des têtards.

Une dizaine de jours plus tard Hector bouge beaucoup et sort de son oeuf. Il a une tête et une queue.



Pour pouvoir respirer sous l'eau, Hector a des BRANCHIES de chaque côté de sa tête.

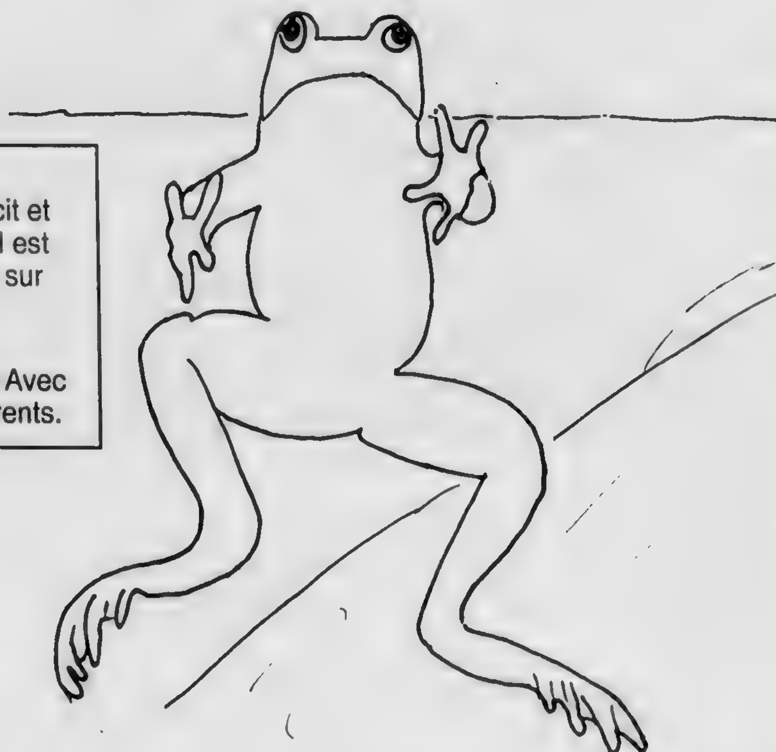
Il se nourrit de plantes qu'il trouve dans l'eau. À mesure qu'il grandit il mange des petits animaux qu'il trouve dans l'eau.

Il y a sept semaines depuis qu'Hector est éclos. Ses poumons sont formés et dorénavant il doit monter à la surface de l'eau pour aspirer de l'air par sa bouche. Des pattes d'en arrière commencent à pousser.

Hector a encore besoin de sa queue pour nager mais sous sa peau, là ou se trouvaient ses branchies, se formeront les pattes de devant.

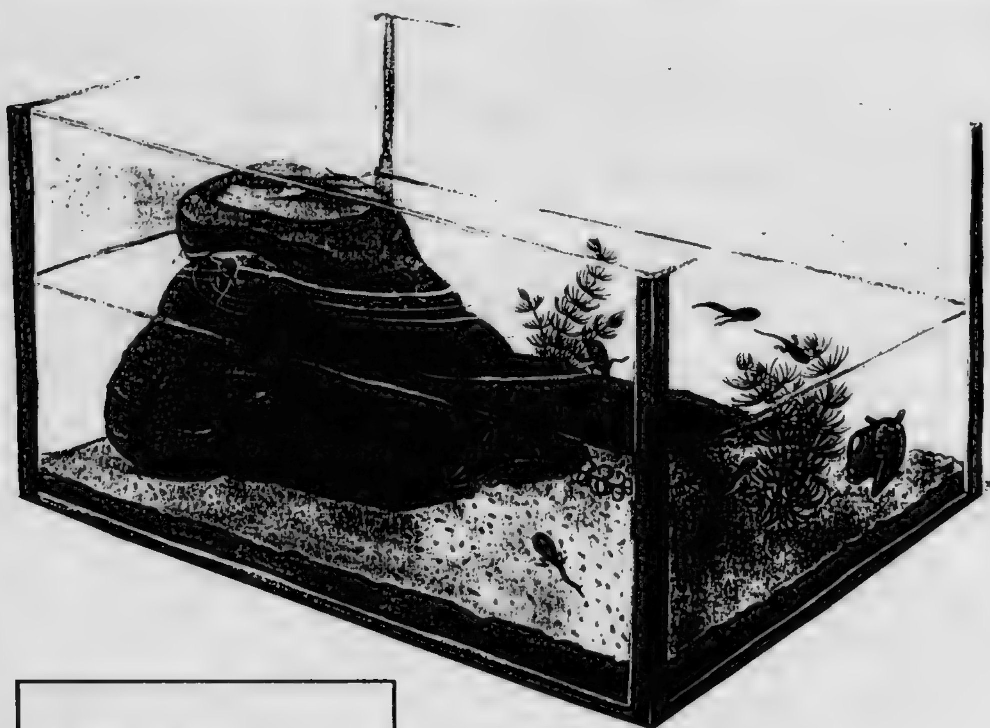
Hector s'aperçoit que sa queue raccourcit et un jour il n'en a plus. Il sait à ce moment qu'il est temps de sortir de l'étang et de se promener sur la terre ferme.

Hector est gros comme un dé à coudre! Avec le temps il grandira et ressemblera à ses parents.





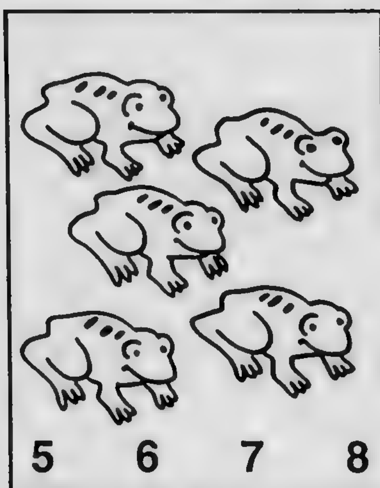
À douze semaines Hector a quatre pattes et bientôt il commencera à s'en servir.



Pour garder des têtards chez toi...

Ce que tu dois faire

1. Mets du sable propre et quelques pierres au fond d'un bocal et ajoute de l'eau. Assure-toi qu'une des pierres dépasse le niveau de l'eau.
2. Cette eau doit reposer deux jours complets avant d'y ajouter les têtards.
3. Pour la garder propre tu peux ajouter quelques plantes aquatiques et un escargot.
4. Quand ils viennent d'éclore, les têtards mangent des plantes. Quand ils grandissent ils mangent de la viande. Suspends un petit morceau de viande dans l'eau mais ne le laisse pas trop longtemps!
5. Lorsque leurs pattes de devant auront poussé, les têtards commenceront à sauter hors de l'eau. Ce sera le temps de les ramener à l'étang afin qu'ils finissent de grandir.



5 6 7 8

Combien de grenouilles?

Encercle le numéro qui correspond au nombre.

Grenouille ou crapaud?

Quelles sont les différences?

1. La grenouille a la peau lisse et un peu humide. Le crapaud a la peau bosselée et sèche. Il peut s'éloigner davantage de l'eau.
2. Le crapaud est plus gros. Il ne peut pas sauter si loin et bouge plus lentement.
3. Le crapaud a le dos un peu plus large (il est plus rond) que la grenouille.

Tu aimerais devenir membre de mon CLUB... recevoir une carte de membre... et avoir la chance de gagner un prix au tirage de chaque semaine?

C'est facile.

Découpe le coupon, envoie-le bien rempli à:

Club de Bicolo
C.P. 209
Lorette (MB)
R0A 0Y0

Nom: ______________________

Adresse: ______________________

____

Code postal: ____________ **Âge:** ______







J'ai lu un bon livre!

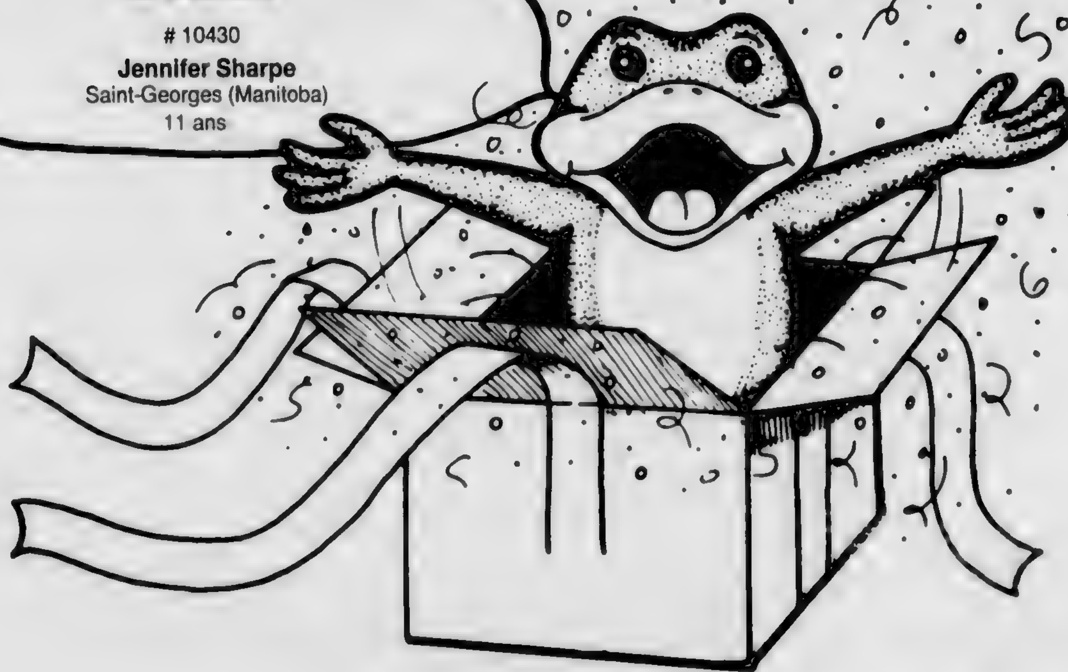
La forêt des soupçons

Par Josée Plourde
Éditions Michel Quintin

Fanie et sa bande ont fait de la forêt leur domaine. Mais ils ne sont pas les seuls... Qui a donc intérêt à les tenir éloignés? S'agirait-il des frères Trottier, toujours à inventer des tours pendables?

Une mystérieuse histoire de braconnage que Fanie et ses amis pourront peut-être aider à solutionner.

Pour enfants de 8 à 12 ans.
Gracieuseté de la Boutique du Livre.



La chronique religieuse †

Le chômage atteint des proportions inacceptables

Le chômage a atteint une telle ampleur au Canada qu'il témoigne d'un véritable désordre moral, surtout si l'on tient compte des coûts humains et sociaux qu'il a lui-même engendrés.

Et c'est pour dénoncer ce «mal social» et tenter d'offrir certaines pistes de solutions que la Commission épiscopale des affaires sociales de la Conférence des évêques catholiques du Canada a décidé de publier un message pastoral qui invite à la mobilisation de toutes les forces du pays pour combattre le chômage généralisé.

La réalité du chômage est aujourd'hui bien pire qu'au moment de la récession économique d'il y a dix ans, de faire remarquer les membres de la Commission épiscopale. Le nombre de sans-emploi s'élève à plus de 1,5 million.

Mais en ajoutant à cette donnée les personnes qui ont cessé de chercher un emploi et celles qui sont sous-employées, le nombre de sans-emploi grimpe à plus de 3,9 millions, soit environ 25 % de la force de travail au pays.

Et que dire des coûts humains du chômage, ajoutent les évêques de la Commission. Selon l'Association canadienne de la santé mentale, un taux de chômage élevé et persistant génère une crise sociale continue qui s'exprime notamment par une augmentation des taux de suicides, de meurtres et de violence faite aux femmes et aux enfants, une augmentation de familles disloquées, sans compter le profil d'un avenir bien sombre pour des milliers de jeunes. En somme, une situation inacceptable, de commenter les évêques.

La Commission épiscopale estime que, face au problème du chômage, le gouvernement canadien doit élaborer des politiques économiques et sociales centrées sur les personnes.

«Le recours exclusif aux mécanismes du marché est insuffisant.» Qui plus est, «il fait porter un fardeau démesuré aux travailleurs et aux salariés.»

Selon elle, les modifications apportées au programme d'assurance-chômage au cours des dernières années en sont un témoignage éloquent.

Pour la Commission épiscopale, les leaders politiques devraient proposer à la population une nouvelle vision du vivre ensemble et une nouvelle éthique du partenariat.

À cet effet, elle voit comme urgente la mise sur pied d'un mécanisme permanent de consultation où siègeraient des représentants des milieux syndicaux, professionnels, non-gouvernementaux et ceux du milieu des affaires.

Selon les évêques, un tel mécanisme permettrait l'élaboration et la négociation d'une mise à jour d'un contrat social, lequel contrat mettrait l'accent sur l'amélioration de la performance globale de l'économie canadienne plutôt que sur la seule compétitivité, elle-même source d'exclusions importantes.

À titre de rappel, en 1983 les évêques canadiens ont publié un message sur l'économie intitulé «Jalons d'éthique et réflexions sur la crise économique actuelle». Ce message, on s'en souviendra, a suscité alors un important débat, notamment par la couverture qu'en ont fait les médias.

LES PETITES ANNONCES

Facile et efficace

Les PETITES ANNONCES, c'est encore plus payant quand on connaît bien la recette.
Votre PETITE ANNONCE doit nous parvenir au plus tard le lundi **par écrit** et être **payée d'avance** aux tarifs suivants: moins de 20 mots (**5$** ou **7,50$** pour deux semaines); 21 à 28 mots (**6$** ou **9$**); 29 à 35 mots (**7$** ou **10,50$**); 35 à 42 mots **au maximum** (**8$** ou **12$** pour deux semaines). ***(N'oubliez pas d'ajouter la TPS!)***

Divers

HOMME À TOUT FAIRE: menuiserie, peinture, électricité, plomberie et entretien général. Inscrit au bureau d'opportunité des aînés. Composez le 233–3753.
903-

MENUISIER, peinture, gyproc, clôture, deck et autres. 237–4991.
955-

REMERCIEMENTS au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde pour des siècles et des siècles. Amen. B.B.
970-

REMERCIEMENTS au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde pour des siècles et des siècles. Amen. I.G.
972-

Recherche

RECHERCHE locataire pour partager une grande maison à Norwood Flats. 275 $ (services inclus). Stationnement. Meublée. Libre immédiatement. Contactez Renée au 837–7924.
954-

CÉLIBATAIRE RESPONSABLE cherche maison, duplex ou app. avec entrée privée; spacieux, éclairé, propre, 2 chambres à coucher, P/F, A/C, L/S et stationnement. Composez le 237–3699.
961-

À vendre

À VENDRE: 600, rue Saint-Jean-Baptiste à Saint-Boniface, maison de style en face d'un parc, 2 étages , 3 chambres à coucher, 1 262 pieds carrés, en grande partie rénovée, sous-sol complet partiellement fini, garage simple. 69 900 $. Contacter Elsa de Empire Real Estate au 831-7900.
953-

VENTE PRIVÉE: 78 900 $. St-Boniface - Norwood - 61, av. Braemar. Grand lot de 42' x 120'. Maison de deux chambres à coucher. Plancher de bois franc. Nouvelle toiture, fournaise, citerne à eau chaude, clôture et fenêtres. Nouveaux tapis et linoléum. Intérieur récemment peinturé et tapissé. Bien située pour autobus, écoles, églises, parcs, etc. Pour plus d'information composez le 233–1701, pas d'agent.
966-

À VENDRE: 40 acres à La Broquerie. Maison 2 144 pi², 2 étages, 4 chambres à coucher, grande cuisine, gazebo, air climatisé et aspirateur central, garage double. 960 pi² avec atelier. 424–5060, Raymond.
965-

À VENDRE: à Notre-Dame-de-Lourdes. Ancienne maison de Pierre Delaquis (sr.) Emplacement idéal. Des offres s.v.p. Composez le 248–2165.
968-

VENTE PRIVÉE: St-Pierre, bungalow de 1 056 pi², garage attenant, 3 chambres à coucher, foyer, sous-sol fini avec une chambre à coucher, lot 85 x 148. On demande 71 000 $. Composez le 1–433–7276.
971-

VENTE PRIVÉE: 49 900 $. St-Vital nord – 108, av. Fifth. 2 chambres + chambre pour bébé. Intérieur entièrement rénové. Porte ouverte le dimanche 2 mai de 13h à 15 h. Composez le 237–7946.
974-

À VENDRE: Bungalow, rue Dollard, garage double, clôture, en bon état. Possession le 1er juillet. Composez le 233–3583.
975-

À VENDRE: maison à Petersfield, 30 min. nord périmètre. Très belle vue de Netley Creek. Endroit tranquille. Jolie maison, à p.p. 1 050 pi². 2 chambres à coucher, une avec porte patio. Sortie sur grand balcon. Plomberie et fixtures neufs, des nouvelles fenêtres. Poêle «Biggar». Chauffage électrique. 200 amp. lot 67' x 185'. Beaux arbres. Bonne eau - "holding tank". Prix pour vente rapide. 59 900 $. Poss. immédiate. Pas d'agent. S.v.p. composez le 1–738–2268.
977-

À louer

À LOUER: appartement d'une chambre à coucher, av. de la Cathédrale, services inclus. Libre le 1er juin. 360 $/mois. Composez le 233–6091.
932-

À LOUER: appartement d'une chambre à coucher. 245, boul. Provencher. Irène - concierge. Sonnez au 29 ou composez le 233–0198.
939-

À LOUER: app. pour une personne. Pas de stationnement. 233–9650 après 17 h. Libre immédiatement.
950-

À LOUER: chalet sur Netley Creek à Petersfield. 3 ch. à coucher, grenier, 2 ch. de bain, laveuse, sécheuse, lave-vaisselle, galerie fermée, sur plage en sable. Disponible pour l'été, minimum 2 semaines. Composez le 233–6283.
960-

À SOUS-LOUER: Garçonnière au 541, Langevin. 315 $/mois. Pas de laveuse ni sécheuse. Garage, balcon, bien éclairé, très tranquille. À deux minutes du Collège. Disponible le 1er juillet. 235–0662.
962-

À LOUER: 170, prom. Enfield. Beau petit app. moderne avec balcon. 390 $ + électricité. Composez le 233–2072.
964-

À LOUER: à St-Boniface, rez-de-chaussée et sous-sol. 237–5412.
973-

À LOUER: rue Aulneau et Despins, 2 app. d'une ch. à coucher. 315 $ et 385 $. Tous les services inclus. À deux pas du Collège et de l'autobus. Rue Des Meurons, app. de 3 ch. à coucher. 2 étages, spacieux. Plancher de bois franc. Nouveau linoléum. 595 $ inclut stationnement pour 2 voitures. Tous disponibles le 1er mai. Composez le 233–7652 ou le 233–2520.
976-

À LOUER: grand appartement, rue Ritchot, près du Collège, pour dames ou demoiselles. Libre le 1er juin. Services et stationnement inclus. Une personne 425 $/mois. Deux personnes 500 $/mois. Composez le 233–0651.
978-

QUIZ

Miaou!



QUESTIONS

1. Est-ce vrai que les chats tombent toujours sur leurs quatre pattes?

2. Pourquoi les yeux des chats brillent-ils dans le noir?

3. Combien de paupières ont les chats?

4. Est-ce vrai que seules les chattes peuvent avoir des fourrures tricolores?

5. Les chats perdent-ils leurs dents?

6. Combien de races de chats existe-t-il?

7. Que dit l'écrivain Jean Cocteau des chats?

RÉPONSES

1. C'est vrai! Le chat est doté d'un miraculeux sens de l'équilibre: quand il est en chute libre, il retombe toujours sur ses pattes. Un chat lâché en position dorsale va d'abord redresser sa tête dans le sens des aiguilles d'une montre. Puis, la partie avant du corps se redresse et, finalement, la partie postérieure se met en position. Avant de toucher le sol, le chat est prêt à amortir le choc avec ses pattes antérieures en extension et les pattes postérieures fléchies.

Le chat doit son équilibre étonnant à ses oreilles, ou plutôt à des récepteurs dans l'oreille interne qui sont sensibles aux déplacements verticaux, horizontaux ou obliques.

2. Les yeux félins ne brillent pas réellement, ils reflètent la lumière. Leur pupille se rétrécit en fente verticale en pleine lumière, mais se dilate presqu'à la grandeur de la prunelle (partie colorée de l'oeil) dans l'obscurité. Cette dilatation permet l'absorption des plus petits rayons par la pupille qui devient un réflecteur. Le chat voit aussi bien la nuit que le jour. Par contre, le chat ne peut distinguer que six couleurs et 25 nuances de gris.

3. Comme l'humain, le chat a une paupière supérieure et une paupière inférieure. Mais en plus, l'oeil du chat est protégé par une troisième paupière appelée «le corps clignotant». Cette membrane a pour fonction de préserver l'oeil d'une lumière trop vive par un clignotement constant.

4. Il est vrai que les manteaux tricolores sont normalement réservés aux femelles. Les mâles possédant une telle fourrure sont rares et généralement stériles. La plus commune des robes tricolores est celle aux poils noirs, roux et crème, appelé la robe écaille-de-tortue.

5. Oui. Les jeunes chats ont 26 dents qui apparaissent entre trois et six semaines après la naissance. Elles sont remplacées entre l'âge de quatre et sept mois. Les molaires apparaissent durant la même période. Les chats adultes ont donc 30 dents.

6. Morphologiquement, les races de chats peuvent se diviser en trois groupes: le type européen (moyen, équilibré), le type siamois (élancé, à la tête triangulaire) et le type persan (compact, aux membres plus courts et au visage aplati). Mais il existe une trentaine de catégories de races incluant chacune une variété de couleurs et d'apparences.

7. Jean Cocteau a dit: «Je préfère les chats aux chiens parce qu'il n'y a pas de chat policier». D'autres écrivains ont été inspirés par les chats: «Le ronronnement est le sourire du chat.» (Hector Bianciotti); ou encore «L'idéal du calme est dans un chat assis.» (Jules Renard).

Karine BEAUDETTE

RECETTES

Hambourgeois saumon et cheddar

Un sandwich à ciel ouvert... voilà le moyen de mettre du beau temps sur la table en bien des occasions.

Ce genre de sandwich se prépare vite, tout en sachant nourrir son monde et lui faire plaisir à voir, qu'il soit servi chaud ou froid.

Quand c'est le temps d'un sandwich présenté style tartine, c'est aussi celui d'ouvrir une boîte de saumon du Pacifique en conserve! Il y a plusieurs variétés de saumon en conserve.

Voici le rose, de coût plus modique, qui convient parfaitement à des hambourgeois saumon et cheddar.

Des sandwichs nourrissants et appétissants, que l'on peut composer à l'avance, et passer au gril au moment de s'en délecter.



Hambourgeois saumon et cheddar

2 boîtes (7 1/2 oz/213 g) de saumon du Pacifique
2 tasses (500 mL) de fromage cheddar râpé
2 c. à table (25 mL) d'oignon émincé
1/2 tasse (125 mL) d'olives noires hachées
2 oz/50 g (environ) de piment rouge doux, haché
1/2 tasse (125 mL) de mayonnaise
1 filet de sauce Tabasco
Sel et poivre au goût
8 petits pains à hambourgeois fendus en deux, grillés et beurrés
Lanières de fromage cheddar

Défaire le saumon dans son jus et écraser les arêtes. Ajouter fromage, oignon, olives et piment.

Incorporer mayonnaise et tabasco. Goûter et rectifier l'assaisonnement si désiré. Saler. Poivrer.

Tartiner les demi-pains de cette préparation. Garnir de lanières de fromage. Mettre sous le gril et retirer quand le fromage est doré et bouillonnant.

Servir de suite, en décorant ou non de tranches d'olives et de piment haché.

Pour 4 portions.

PROVINCE

Les aînés jouent le 5 mai

Le tournoi provincial de jeux de la Fédération des aînés franco-manitobains aura lieu cette année le 5 mai au Centre Prendergast, situé au 906, chemin Cottonwood.

À cette occasion, on soulignera le 25e anniversaire de la Société franco-manitobaine, dont le thème est «Fier.e d'hier et là pour demain».

L'entrée est de 3 $. Le coût du repas est de 3,75 $. Pour de plus amples renseignements, composez le 235-0670.



Félicitations
à nos chers parents

Cécile et Léon
Cenerini

qui célèbrent
leur cinquantième
anniversaire de mariage
le 29 avril 1993.

Avec amour,

De vos enfants
et petits-enfants

À VOTRE SERVICE

AVOCATS-NOTAIRES

Antoine Fréchette
Avocat-notaire
Antoine G. Fréchette B.A. CERT. ED., LL.B.
155, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G2
Tél.: 231-1333
Fax: 237-0998

DENISET ET BOILY
Avocats et notaires
Me Pierre Deniset, B.A., LL. B.
Me Jean-Paul Boily, B.A., LL. B.
Me Guy Jourdain*, LL. B. (Montréal), LL. B. (Manitoba)
Me Roxroy O. O. West, B.A., M.A., LL.B.
* Avocat-conseil et aussi membre du Barreau du Québec
202, boul. Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G3
Téléphone: 235-1378
Télécopieur: 233-9762

LAURENT-J. ROY C.R.
MICHEL L. J. CHARTIER
Avocats et notaires
MONK, GOODWIN
AVOCATS ET NOTAIRES
800 ÉDIFICE INTER-CITY GAS
444, AV. ST-MARY
WINNIPEG (MANITOBA)
R3C 3T1
TÉLÉPHONE: (204) 956-1060

Alain J. Hogue,
Barreau Man./Sask.
de


Hogue • Kushnier
Place Provencher
194, boul. Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G3
Tél.: (204) 237-1231
Nº de FAX: 233-2689

TEFFAINE, LABOSSIÈRE,
Avocats et Notaires,
Rhéal E. Teffaine, c.r.
Denis Labossière
Avocat-conseil
Robert. Bétournay
185, boul. Provencher, pièce 201,
Saint-Boniface (MB)
R2H 4B3.
Téléphone: 233-4359.



• CONCEPTION GRAPHIQUE
• TYPOGRAPHIE
• MISE EN PAGE
• IMPRIMERIE
TÉLÉPHONE (204) 989-5252
TÉLÉCOPIEUR (204) 957-1735
SERVICE ET QUALITÉ

MÉTIERS

St-Anthony's Books & Church Supplies
283, avenue Taché
St-Boniface (Manitoba)
R2H 2A1
233-4480
Cadeaux pour toutes les occasions religieuses

ENTREPRISES NOËL

Secrétariat traitement de texte, imprimante au laser, traduction, photocopies.
Du nouveau!!! Service de FAX: 422–8378
Service rapide et de qualité. Contactez
Claire au: 422-5750
422-8574 (rés.)

PELLAND CATERING
Traiteurs: mariages, dîners, réceptions et banquets
161, boul. Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
TÉLÉPHONE: 237-3319

SERVICE COMPLET DE DEMENAGEMENT


256-5869 256-2564
Personnel tout à fait expérimenté

AVOCATS-NOTAIRES

TAYLOR • MCCAFFREY
AVOCATS et NOTAIRES
ALAIN L.J. LAURENCELLE
Ligne Directe (204) 988–0304
9ième étage, 400 avenue St. Mary
Winnipeg, Manitoba,
Canada R3C 4K5
Téléphone (204) 949-1312
Fax (204) 957-0945
VANCOUVER • WINNIPEG • FORT FRANCES

François Avanthay LLB.
Avocat et Notaire
25-185, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
Tél.: 233-5029

AIKINS, MACAULAY & THORVALDSON
Marc M. Monnin
Richard J.F. Chartier
Francis J. St-Hilaire
Avocats et Notaires
30e étage, 360, rue Main, Winnipeg (Man.) R3C 4G1
Téléphone: 957-0050
Télécopieur: 957-0840
À la Caisse populaire de Sainte-Anne chaque jeudi de 14 h à 16 h 30.

Léo V. Teillet, B.A., LL.B.
Avocat et Notaire
131, boulevard Provencher, pièce 302
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G2
Téléphone: (204) 958-6850
Télécopieur: (204) 233-5770

OPTOMÉTRISTES

Dr Keith Mondésir & Dr Nathalie Cassis
Optométriste
• Examen de la vue
• Lunettes ajustées
• Verres de contact
201-1555, chemin St-Mary's
Saint-Vital
Pour un rendez-vous composez le 255-2459

Dr Denis R. Champagne
Optométriste
Sur rendez-vous seulement
212, avenue Regent ouest
224-2254
2090, avenue Corydon
889-7408

Dr R. J. Lecker
Dr M. N. Lecker
Optométristes
Examen de vue
2e étage, édifice 264, av. Portage
Téléphone: 943-6628

DR. ROSS F. MOORE & ASSOCIATES
OPTOMÉTRISTES
sont fiers d'annoncer
DR. GILLES G. LORTEAU
comme nouvel associé
SERVICES PROFESSIONNELS:
examens de la vue et de la santé oculaire, traitement orthoptique, lunettes, verres de contact.
942-0059
pour rendez-vous
409-428, avenue Portage
Édifice Power relié à la passerelle du magasin La Baie

Vous avez des événements à signaler?
Composez le 237-4823

BRUNET Monuments
Troisième génération
• TRADITIONNEL
• RELIGIEUX
• HISTORIQUE ET
• CONTEMPORAIN
L'ART COMMÉMORATIF PERSONNALISÉ
405, av. Bertrand
233-7864
«Au service des franco-manitobains depuis 1910...»

LE CLUB LA VÉRENDRYE

614, rue Des Meurons
Saint-Boniface 233-8997
Venez luncher: la soupe en vaut la peine!

COMPTABLES AGRÉÉS

Couture Forest Cadieux
Associés: André G. Couture, c.a.; Raymond A. Cadieux, c.a.; Gérard H. Rodrigue, c.a.
Expert-conseil: Gabriel J. Forest, f.c.a.
Adjoint principal: Donald H. Smith, c.a.

Coopers & Lybrand
comptables agréés
consultants en affaires
Offrant une gamme complète de services professionnels aux particuliers et aux entreprises



2300, édifice Richardson
1, place Lombard
Winnipeg (Manitoba)
R3B 0X6
Téléphone : (204) 956-0550
Télécopieur : (204) 944-1020
Le savoir-faire en affaires

UNE VISION SUR LE MONDE...
BDO GUENETTE CHAPUT travaille avec vous depuis 1960 afin que vous puissiez réaliser votre plein potentiel au sein de votre entreprise et de votre communauté. Notre vision sur le monde garantit une qualité dans nos services permettant de mieux préparer, avec vous, l'avenir avec confiance.

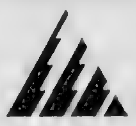
- comptabilité, vérification;
- fiscalité, TPS, impôts;
- informatique;
- évaluation d'entreprises;
- finance, rentabilité;
- insolvabilité;
- plans d'affaires;
- analyse du rendement;
- marketing;
- services à la clientèle;
- planification stratégique;
- étude de faisabilité;

BDO DUNWOODY WARD MALLETTE
COMPTABLES AGRÉÉS & CONSEILLERS EN GESTION

BDO Dunwoody Ward Mallette;
- est la 7e firme d'importance au Canada;
- possède plus de 120 bureaux à travers le Canada;
- est présente dans plus de 62 pays dans le monde entier.

WINNIPEG: (204) 233–8593 FAX: (204) 237–0134
BRANDON (204) 727-0431 · KENORA (807) 468-5531 · FORT FRANCES (807) 274-9848 · DRYDEN (807) 223-5321 · THUNDER BAY (807) 623-4444

ASSUREURS



«Rassurez-vous chez nous»
Claude Forest
Jacques Forest
160, rue Marion 237-8434


Agence d'assurance Aurèle Desaulniers (1987)
390-B, boulevard Provencher
Téléphone: 233-4051
Pour tout service d'assurance
Feu • Vie • Maladie
Assurance voyage - Ferme-RRSP
Joel Desaulniers
René Desaulniers


Une bonne soirée porte un nom
MUSIK plus
Services professionnels de musique enregistrée
KARAOKE animé pour votre party, club ou soirée sociale
Jeux de lumières
Nous répondons à tous vos goûts
Réjean La Roche
237–9716

SERVICE COMPLET D'ASSURANCES BALCAEN-VERMETTE INC.
1065, Autumnwood
AUTOPAC - Tél. 257-4134
[illegible]

FINANCES


196, rue Goulet
989-7300
Ernest Gautron
gérant
• déclaration de revenu informatisée
• tenue de livre
TAX TEAM 2020
100 % CANADIEN

MÉTIERS

La Tour Eiffel
Pâtisserie, traiteur
service en dehors de la ville pour banquets.
Ouvert du lundi au samedi.
Banquets, noces, réceptions.
Gâteaux de noces.
1193, Chemin Pembina Winnipeg (Manitoba)
474–2070

Ménard service d'aliments
Variété d'aliments froids
Nos spécialités:
Funérailles, «sociales», «showers»
Pierrette Ménard 878–2472

Le Journal des jeunes

Volume 4, nº 17, 55¢
Saint-Boniface (MB)
du 30 avril au 13 mai 1993

Éditorial

Penser

Quelles que soient les explications données, il est difficile, voire impossible, de comprendre ce qui peut pousser des gens apparemment normaux à se suicider collectivement pour la seule raison que leur chef l'a ordonné.

Cas exceptionnel? Sûrement. Mais pas unique. Avant David Koresh, il y a eu Jim Jones, qui a fait encore pire dans l'horreur en ordonnant à ses 923 fidèles de s'empoisonner à l'arsenic.

Le plus inquiétant est que le nombre de sectes augmente sans cesse. Les raisons sont nombreuses: la baisse d'influence des religions traditionnelles comme le catholicisme, le développement des grandes villes de plus en plus inhumaines, l'éclatement des familles.

Bien sûr, la plupart des sectes ne sont pas spécialement dangereuses. Mais elles entretiennent le plus souvent des valeurs qui n'ont jamais, au cours de l'histoire, favorisé le progrès de l'humanité: la croyance en une Vérité unique et inflexible, le culte de la personnalité, le repli sur soi, la déresponsabilisation.

La meilleure arme contre des drames à la Waco et à la Jonestown, c'est encore la liberté de penser.

Laurent GIMENEZ

Le Journal des jeunes

Bimensuel publié par les entreprises Le Journal des jeunes.

Bureaux: 383, boulevard Provencher, Saint-Boniface (Manitoba).

Téléphone: (204) 237-4823.
Télécopieur: (204) 231-1998

Adresse postale: Le Journal des jeunes, case postale 47007, 276, rue Marion, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3G9.

Rédaction: Laurent Gimenez

Graphiste/Dessinateur: Gilbert Painchaud

Jeux: Karine Beaudette

Production graphique: La Liberté

Courrier de deuxième classe — Enregistement nº 8399.

Au nom de Dieu





Une centaine de membres de la secte religieuse des Davidiens se seraient suicidés le 19 avril dernier à Waco, au Texas, en mettant le feu à la maison dans laquelle ils étaient barricadés depuis 51 jours.

Leur chef, David Koresh, âgé de 33 ans, a pris cette décision lorsque les policiers ont lancé des gaz dans la maison pour tenter de faire sortir les occupants. Les policiers avaient fait une première tentative au mois de février parce qu'ils soupçonnaient les Davidiens de posséder un stock d'armes illégales. Quatre policiers avaient été tués à ce moment-là.

86 Davidiens sont morts dans l'incendie, y compris 17 enfants et David Koresh lui-même. On compte seulement neuf survivants.

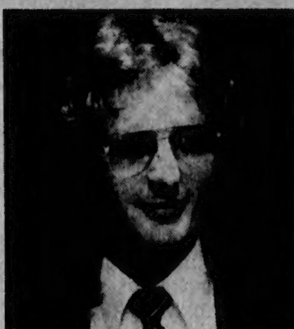


Des policiers durant l'attaque contre les Davidiens en février dernier.

Cet événement rappelle un drame encore plus terrible qui s'est déroulé à Jonestown, au Guyana, le 19 novembre 1978. Le révérend Jim Jones, fondateur et chef de la secte du Temple du peuple, avait alors ordonné à ses 923 fidèles de se suicider en buvant du poison.

La plupart des sectes, heureusement, ne sont pas très dangereuses. Mais la domination psychologique qu'elles exercent sur leurs membres peut expliquer de tels drames.

Portrait-robot du chef



David Koresh.

Tous les chefs de secte ont au moins une chose en commun: le charisme. Cela signifie qu'ils ont un don pour convaincre les autres et se faire admirer d'eux. Les membres d'une secte croient d'ailleurs souvent que leur chef a été choisi par Dieu, et qu'il est doué de forces et de qualités supérieures à la normale.

Beaucoup de chefs de secte sont obsédés par le goût du pouvoir et de l'argent. C'est le cas, par exemple, du révérend Sun Myung Moon, qui est devenu très riche en fondant la puissante Église de l'Unification (plus de deux millions de membres dans le monde).

Les chefs de secte sont persuadés de détenir la vérité (ils ont toujours raison). Ils se montrent parfois paranoïaques en affirmant que la société les persécute et refuse de les comprendre.

Pour tous les goûts!

Une secte est un groupement religieux généralement replié sur lui-même, et qui s'oppose aux idées et aux pratiques religieuses dominantes. Très nombreuses et très variées, elles se répartissent en gros entre trois tendances.

1) Sectes d'inspiration chrétienne

Les plus connues sont les Témoins de Jéhovah (plus de quatre millions de membres), l'Église de l'Unification (Moon), les Mormons (4,6 millions de membres), les Quakers et l'Église du Christ Scientiste.



Leur philosophie est basée sur une interprétation de la Bible. Certaines de ces sectes sont appelées «millénaristes» parce qu'elles annoncent une catastrophe prochaine (l'Apocalypse de la Bible), suivie d'une période de bonheur de 1 000 ans pour les survivants. La secte des Davidiens appartenait à cette tendance.

Certains experts redoutent que les sectes millénaristes se développent à l'approche de l'an 2000 (fin du deuxième millénaire). De nombreux phénomènes de panique et d'hystérie collective s'étaient en effet produits à la fin du premier millénaire, au Moyen Âge (années 990).

2) Sectes d'inspiration orientale

Influencées par le boudhisme et l'hindouisme, elles sont organisées autour d'un Maître qui possède la connaissance et enseigne à ses disciples des techniques de concentration pour se sentir mieux.

Exemples: la Conscience de Krishna, la Foi baha'ie, la Méditation transcendantale (plus de quatre millions de membres).

3) Sectes d'inspiration scientifique

Exemples: l'Église de Scientologie (huit millions de membres), les Raëliens (ils croient que l'humanité sera sauvée par des extraterrestres).

Portrait-robot du fidèle



Beaucoup de personnes deviennent membres d'une secte pour trouver des réponses à des questions difficiles comme le sens de la vie, la mort, la vie après la mort, etc.

Il s'agit aussi souvent de personnes qui éprouvent le besoin de se décharger de leurs responsabilités sur un leader. Le fait de ne plus être responsables de leurs actes, et parfois de leur vie, les rassure.

Certains voient les sectes comme un moyen de créer une société idéale qui n'existe pas dans la vie normale. Les fidèles retrouvent dans leur secte la sécurité et l'intimité qui leur manquent à l'extérieur.

Plus une personne reste longtemps dans une secte, plus elle perd le contact avec la réalité extérieure et plus elle devient soumise à son leader.

EN BREF

États-Unis

Deux coupables

Un tribunal a déclaré coupables deux des quatre policiers qui avaient violemment battu l'automobiliste noir Rodney King en mars 1991. L'acquittement des quatre accusés il y a un an avait déclenché des émeutes qui avaient fait plus de 50 morts à Los Angeles.

Italie

Un «Si» massif

Plus de 80 % des Italiens ont voté oui aux changements proposés à leur système politique qui, depuis 50 ans, favorise la corruption des politiciens.

France

Tour du monde

Le Français Bruno Peyron et ses quatre compagnons ont battu un record mondial en effectuant le tour du monde en bateau à voile en 79 jours seulement.

Sri Lanka

Adieu éléphants!

Les éléphants du Sri Lanka, une île de l'Asie, ont pratiquement disparu. Leurs nombre est passé de 20 000 dans les années 50 à environ 3 000 aujourd'hui.

États-Unis

Superman revit!

Les éditeurs de Superman ont décidé de ramener à la vie le célèbre héros qui avait été tué en novembre dernier par le méchant Doomsday. Ce coup publicitaire leur a permis d'augmenter leurs ventes.

Chine

Avant le canard?

Pour la première fois, un scientifique chinois a réussi à faire naître et se développer un canard en dehors de l'œuf.

Cuba

Repas de feuilles

Le gouvernement cubain a suggéré aux habitants de manger les feuilles, les fleurs et les graines des légumes pour augmenter leurs doses quotidiennes de vitamines.

Grande-Bretagne

Plastique dur

Un scientifique britannique a inventé un type de plastique tellement solide qu'il peut résister à une explosion nucléaire.

Macédoine: un pays en état de siège

Deux ans après son indépendance de la Yougoslavie, la Macédoine vient d'être reconnue comme un pays par l'Organisation des Nations unies (ONU). Mais beaucoup d'observateurs pensent que ce petit pays de deux millions d'habitants sera la prochaine victime de la guerre qui ravage l'ancienne Yougoslavie depuis deux ans. La Macédoine est en effet entourée d'ennemis potentiels.

Au nord: la Serbie

Les Serbes, qui ont déjà déclenché la guerre civile en Croatie et en Bosnie-Herzégovine, considèrent la Macédoine comme la «Serbie du sud» et voudraient l'annexer.

À l'est: la Bulgarie

9 % du territoire macédonien est situé en Bulgarie. La population de ce pays considère d'ailleurs les Macédoniens comme des Bulgares. Cependant, le gouvernement bulgare s'est engagé à respecter son voisin.



Anciennes républiques yougoslaves

À l'ouest: l'Albanie

20 % des habitants de la Macédoine sont Albanais. Ils sont même majoritaires dans la région du nord-ouest qui touche l'Albanie et le Kosovo (peuplé en majorité d'Albanais).

Les Macédoniens pensent que si une guerre civile éclate entre les Albanais et les Serbes au Kosovo, l'Albanie en profitera pour intervenir et annexer le nord-ouest de la Macédoine.

Au sud: la Grèce

Les Grecs accusent les Macédoniens de vouloir annexer la région du nord de la Grèce qui porte également le nom de Macédoine.

Le gouvernement grec a d'ailleurs fait pression auprès de l'ONU pour que la Macédoine ne puisse pas porter officiellement ce nom (le nom retenu temporairement est: Ancienne république yougoslave de Macédoine. Un nom définitif sera choisi d'ici deux mois).

Les bêtes perdent la tête

Un groupe de protection des animaux qui a visité une centaine de zoos dans le monde entier affirme que les animaux vivant en captivité souffrent de maladies mentales.

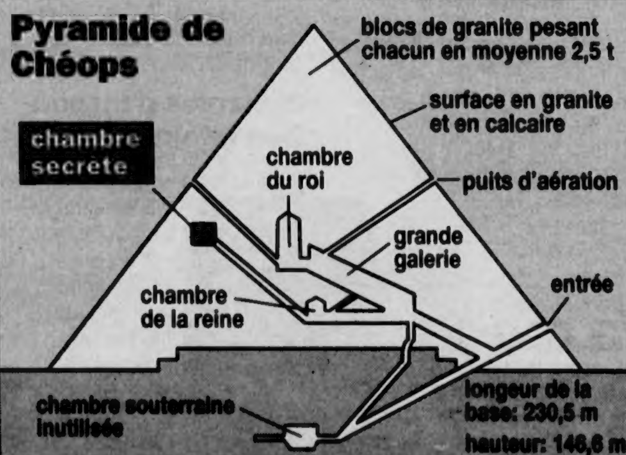
Un gorille boulimique en Espagne (il mange sans arrêt), un ours qui s'arrache le poil en Italie, un babouin qui effectue constamment des sauts en arrière. Voilà quelques-uns des animaux malades répertoriés par la Fondation britannique Born Free.

L'organisme estime que les animaux deviennent fous dans les zoos parce qu'ils ne vivent pas dans leur environnement naturel. Par exemple, beaucoup d'entre eux vont et viennent dans leur cage ou secouent la tête constamment de façon anormale.

Cependant, le docteur Barry Keverne, un spécialiste du comportement animal, rejette les conclusions de cette étude. Selon lui, les animaux agissent peut-être ainsi pour diminuer le stress et se sentir mieux.



Qu'est-ce qu'on s'ennuie ici!



Le secret de la pyramide

4 500 ans après sa construction, la Grande Pyramide de Chéops, en Égypte, renferme encore des secrets. Des archéologues (scientifiques qui étudient le passé) ont en effet découvert une chambre mystérieuse qui contient peut-être le corps et le trésor du roi Chéops.

La porte d'entrée de la chambre est située au bout d'un couloir mesurant 65 mètres de long sur 20 cm de large et 20 cm de haut.

Jusqu'à présent, les archéologues croyaient que ce couloir ne mesurait que huit mètres de long et qu'il ne menait à rien. Mais on a pu l'explorer jusqu'au bout grâce à un petit robot équipé d'une caméra.

Au cours de la prochaine étape, les scientifiques glisseront une minuscule caméra en fibre optique sous la porte pour voir ce qu'il y a derrière.

✷ Info quiz

2) Combien y a-t-il de pyramides en Égypte?

Réponse en page 4.

Quand les poules avaient des dents

Des archéologues ont découvert dans le désert de Gobi, en Mongolie, les restes d'un curieux animal qui vivait il y a 70 millions d'années et qui ressemblait à la fois à un dinosaure et à un oiseau.

Certains os du Mononychus olecranus sont très semblables à ceux des oiseaux actuels. Par contre, il ne pouvait pas voler (il avait des griffes à la place des ailes), et il possédait une longue queue et des dents comme les dinosaures.

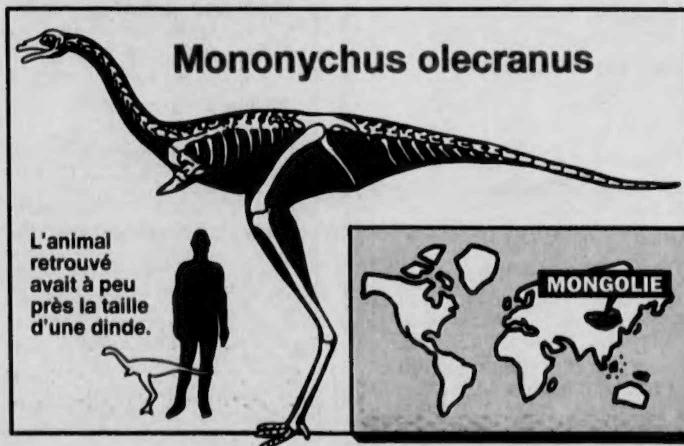
Certains scientifiques pensent que cet animal mystérieux se situe dans la chaîne de l'évolution qui a conduit certains dinosaures à se transformer en oiseaux (ce qu'on appelle un chaînon manquant).

Mais d'autres scientifiques refusent de croire que les oiseaux sont les descendants des dinosaures. Selon eux, le Mononychus olecranus est simplement un dinosaure qui présente certaines ressemblances avec les oiseaux, mais sans appartenir à la même espèce.

✷ Info quiz

1) Que signifie le nom latin Mononychus olecranus?

Réponse en page 4.



EN BREF

Canada

Un 2e meurtre?

Le gouvernement canadien mène une enquête à propos d'un Somalien qui a été tué près d'une caserne de casques bleus canadiens au début de mars. C'est la deuxième fois que des soldats canadiens sont soupçonnés de meurtre depuis leur arrivée en Somalie.

Ontario

Enfants à risque

L'Hôpital des enfants de Toronto a annoncé que quelques-uns des 17 000 enfants hospitalisés entre 1980 et 1985 ont peut-être reçu le virus du SIDA lors de transfusions sanguines.

Québec

L'ONU condamne

Une commission de l'ONU estime que la Loi 178 du Québec empêche la liberté d'expression. Cette loi interdit aux commerçants d'afficher dans une autre langue que le français à l'extérieur de leurs magasins.

Canada

Fumée publique

Le gouvernement vient d'adopter un nouveau règlement qui oblige les usines à calculer le montant de fumées chimiques qu'elles rejettent dans l'atmosphère chaque année, et à l'annoncer publiquement.

Manitoba

Arbres sauvés

Malgré le million de dollars promis, le conseil municipal de Winnipeg a refusé la proposition d'une compagnie de cinéma américaine qui voulait couper 53 arbres dans le centre-ville pour y tourner un film.

Canada

Moins de bébés

Pour la première fois depuis 1987, le taux de natalité au Canada a baissé en 1991. Cette année-là, on comptait 14,9 bébés pour 1 000 habitants contre 15,3 en 1990. Une des raisons est que les femmes dans la vingtaine préfèrent attendre pour avoir des enfants à cause de la mauvaise situation écononomique.

Manitoba

Anti-alcool

Un scientifique originaire de Winnipeg espère pouvoir inventer un timbre que les alcooliques pourraient se poser sur le bras pour se guérir de leur dépendance. Ce système existe déjà pour les fumeurs.

Travail: les femmes gagnent du terrain

La situation des femmes sur le marché du travail s'est beaucoup améliorée en dix ans. Mais les inégalités entre hommes et femmes sont encore très fortes.

Les femmes représentent aujourd'hui 45 % de tous les travailleurs canadiens, contre 35 % seulement en 1971. L'augmentation est particulièrement frappante chez les femmes qui ont des jeunes enfants. En 1991, 68,4 % d'entre elles avaient un emploi, contre 52,4 % en 1981.



Aujourd'hui les femmes réussissent aussi en politique. Sheila Copps est l'un des principaux dirigeants du Parti libéral du Canada.

✷ Info quiz

3) Les femmes occupent quel pourcentage des emplois les moins payés au Canada?

Réponse en page 4.

D'après les experts, cette hausse ne signifie pas forcément que les femmes sont plus libres de travailler aujourd'hui qu'hier. La réalité est plutôt que les familles sont obligées d'avoir deux salaires pour vivre.

Par ailleurs, les femmes représentent aujourd'hui 20 % des employés dans les dix professions les mieux payées au Canada, contre 10 % en 1985 (voir tableau). Mais les femmes dans ces professions ne reçoivent encore en moyenne que 61,2 % du salaire de leurs collègues masculins.

Augmentation du nombre de femmes depuis 1986	
✔ Architectes et ingénieurs:	+ 100 %
✔ Juges:	+ 82 %
✔ Avocats et notaires:	+ 71 %
✔ Économistes:	+ 65 %
✔ Médecins et chirurgiens:	+ 63 %

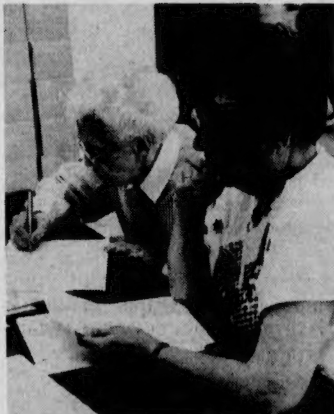
Les aînés en pleine croissance

L'augmentation constante du nombre de personnes âgées inquiète le gouvernement canadien. Il se demande comment il va pouvoir payer toutes ces retraites dans l'avenir.

À l'heure actuelle, les personnes de 65 ans et plus représentent environ 12 % de la population canadienne. Mais les experts prédisent que ce chiffre passera à 12,9 % en 2001, 14,6 % en 2011, 18,6 % en 2021, 22,7 % en 2031 et 23,2 % en 2036.

Le problème est qu'il va falloir payer de plus en plus de retraites alors que le pourcentage de travailleurs diminue. Or, l'argent des retraites est fourni par les travailleurs sous la forme d'impôts ou de cotisations prélevées directement sur les salaires.

Le gouvernement encourage donc les Canadiens à s'occuper eux-mêmes de leur retraite en mettant de l'argent de côté à la banque pendant qu'ils travaillent.



Les personnes âgées sont de plus en plus nombreuses au Canada.

✷ Info quiz

4) Quelle est l'espérance de vie au Canada?

Réponse en page 4.

Le pays blanc?

Un récent sondage effectué auprès de 1 501 adultes révèle que beaucoup de Canadiens manifestent une certaine intolérance vis-à-vis des étrangers.

***57 %** des Canadiens interrogés estiment que les groupes minoritaires devraient faire des efforts pour ressembler aux autres Canadiens plutôt que d'essayer de conserver leur langue et leur culture d'origine.*

***42 %** pensent que le Canada accepte trop d'immigrants.*

***26 %** croient que les immigrants de couleur menacent l'identité canadienne.*



Le Canada accueille des immigrants de tous les pays.

***24 %** disent que l'on devrait accueillir plus d'immigrants blancs et moins d'immigrants de couleur.*

***13 %** croient que le Canada se porterait mieux si on renvoyait tous les immigrants récents dans leur pays d'origine.*

Des insectes voyageurs

Les jardiniers canadiens sont de plus en plus préoccupés par la prolifération d'insectes d'origine étrangère qui détruisent leurs fleurs et leurs fruits.

L'un des plus nuisibles est un petit insecte à la carapace rouge et aux pattes noires qui dévore les feuilles de lis. On suppose qu'il a été introduit au début du 19e siècle par des immigrants européens qui transportaient des plantes et de la terre avec eux.

Le scarabée des feuilles de lis est resté dans la région de Montréal, au Québec, jusqu'au début des années 1980. Mais ces dernières années, il s'est étendu à la région d'Ottawa et de Toronto (Ontario), et à l'Île du Prince-Édouard.

Ces insectes d'origine européenne sont très difficiles à contrôler parce qu'ils n'ont pas d'ennemis naturels au Canada. De plus, les insecticides utilisés ici sont souvent inefficaces contre eux.

Pour régler le problème, les scientifiques songent à introduire de nouveaux insectes qui pourraient manger les insectes nuisibles et réduire ainsi leur nombre (contrôle biologique). Mais que fera-t-on pour se débarrasser des nouveaux?

✷ Info quiz

5) Combien de temps vit une fourmi reine?

Réponse en page 4.

Un œuf à la mer!



Un marin du Nouveau-Brunswick a inventé un canot de sauvetage en forme d'œuf qui, espère-t-il, permettra de sauver la vie aux marins pêcheurs qui se retrouvent pris dans une tempête en pleine mer.

Ce canot de sauvetage révolutionnaire est constitué d'une structure de bois légère entourée de fibre de verre. Ses avantages: la solidité, la légèreté, et surtout sa forme d'œuf qui lui permet de flotter à la surface de la mer comme un bouchon. Il suffirait aux naufragés de se glisser à l'intérieur en attendant l'arrivée des secours (un canot pourrait contenir jusqu'à 30 personnes).

Vincent Thériault a eu l'idée de ce canot il y a 22 ans lorsqu'il a failli mourir lui-même dans une tempête. Il s'est décidé à agir en 1982 après le naufrage du bateau de pêche Ocean Ranger, près de Terre-Neuve (84 morts).

Que sont devenus les frères Termites?



Philippe, charpentier en France. — *Jean-Luc, agriculteur au Canada.* — *Pierrot, protéine en Australie.*

Histoires de sports

1. Vrai ou faux? Le polo se jouait autrefois en Inde bien avant que les Anglais adopte ce sport.

2. Vrai ou faux? Le hockey est un sport très ancien, pratiqué autrefois sous d'autres formes, en Égypte et en Grèce.

3. Les Irlandais jouent à une sorte de hockey qui s'appelle:
❑ A. le shandy
❑ B. la crosse
❑ C. le shinty

4. Le jeu de la crosse, considéré comme le sport national au Canada, a été inventé par qui?
❑ A. les Amérindiens
❑ B. les colons irlandais
❑ C. les voyageurs canadiens-français

5. En quoi le basket-ball auquel jouaient les Aztèques de l'Amérique centrale est-il différent du basket-ball actuel?
❑ A. La balle devait passer à travers l'anneau horizontalement (et non pas de haut en bas).
❑ B. Ils ne se servaient pas de leurs mains.
❑ C. Ils ne sautaient pas.

6. Le jeu de paume, né en France au Moyen Âge et populaire parmi les rois français et anglais, est l'ancêtre de quel sport?
❑ A. le handball
❑ B. le bras de fer
❑ C. le tennis

7. Les Écossais jouent au golf depuis longtemps. En quoi étaient faites les anciennes balles?
❑ A. bois
❑ B. plumes
❑ C. glaise



Connais-tu les noms de ces gladiateurs et de leurs armes?

8. Quel jeu anglais, encore pratiqué à travers le monde, a inspiré la création du baseball américain?
❑ A. le polo
❑ B. le soccer
❑ C. le cricket

9. Vrai ou faux? Les règles du football actuel ont été établies en Italie.

10. Dans quel pays l'empereur ordonnait-il la tenue de courses de natation?
❑ A. Japon
❑ B. Allemagne
❑ C. France

11. L'explorateur anglais James Cook a été le premier à voir les Polynésiens pratiquer un sport qui est maintenant très répandu. Lequel?
❑ A. la nage papillon
❑ B. la planche à voile
❑ C. le surf

12. Vrai ou faux? Les premières véritables régates (courses de bateaux) ont eu lieu à Londres sur la Tamise.

13. Vrai ou faux? Manier une balle avec les pieds faisait partie de l'entraînement militaire dans la Chine ancienne.

14. Le soccer a donné naissance à deux jeux cousins. Lesquels?
❑ A. hockey
❑ B. handball
❑ C. football
❑ D. rugby

15. Vrai ou faux? Le baggataway, pratiqué par les Amérindiens, a été baptisé la crosse par les colons qui voyaient une ressemblance entre le bâton utilisé et une crosse d'évêque.

16. Quel matériel était utilisé pour fabriquer les lames de patins avant l'apparition des lames de métal au 17e siècle?
❑ A. bois
❑ B. roche
❑ C. os
❑ D. corne

✻ Info quiz

1) Mononychus = une griffe; olecranus = tête en forme de coude.
2) Environ 80.
3) Environ 75 %.
4) 80 ans pour les hommes et 84 ans pour les femmes.
5) 13 ans.

Réponses

Sports: 1-vrai; 2-vrai; 3-C; 4-A; 5-A et B; 6-C; 7-B; 8-C; 9-faux (en Angleterre); 10-A; 11-C; 12-vrai; 13-vrai; 14-C et D; 15-vrai; 16-A et C; .

Gladiateurs: 1-rétiaire; 2-mirmillon; 3-trident; 4-bouclier; 5-filet; 6-épée.

Trouvetout: Si l'homme n'avait plus d'électricité depuis deux jours, il n'aurait pas pu proposer de la glace pour le whisky.

La PAGE d'en FAX

Concours de journalisme

Le Journal des jeunes t'offre la possibilité d'être publié dans un grand quotidien québécois, Le Journal de Québec, en étant payé comme un vrai journaliste. Pour cela, tu dois écrire un article sur le sujet suivant:

Le voyage, c'est fascinant

Angles proposés:

1) «Viens chez moi, tu vas apprécier.»
Tu écris aux lecteurs de ton article afin de les inciter à venir chez toi. Tu leur présentes ta réalité (culturelle, géographique, sociale, humaine, etc.)

2) «J'aimerais aller chez toi; voici pourquoi.»
Tu identifies une destination qui te fascine et tu écris à un correspondant imaginaire. Quand t'es-tu formulé l'idée de faire ce voyage et quelles découvertes crois-tu y faire (culturelles, géographiques, sociales, humaines, etc.)

3) «Ce fut un voyage formidable.»
Tu nous racontes ce qui t'a fait vibrer lors d'un voyage en particulier.

4) «Lire, c'est voyager.»
Au fil de tes lectures, tu as découvert une contrée lointaine; tu nous relates cette lecture.

Dessin *(facultatif)*: afin d'illustrer l'image mentale qu'on s'est faite du pays qu'on aimerait visiter ou encore d'un endroit visité ou que l'on aimerait faire connaître.

Taille de l'article: 25 lignes d'environ 60 signes dactylographiés.

Salaire: l'auteur de l'article sélectionné recevra un chèque de **100 $**.

Date d'envoi: les articles et dessins en compétition doivent être envoyés au **Journal des jeunes avant le vendredi 7 mai 1993** par la poste ou par fax (204-231-1998). La publication dans **Le Journal de Québec** est prévue le 30 mai 1993.

Les enquêtes de Trouvetout

L'homme à la planche



Une soirée tranquille s'annonce. Je marche dans la rue en direction du bureau, un café acheté chez le marchand d'à côté en main. Je dois faire du travail administratif ce soir. Tout à coup, une voiture de police s'arrête à côté de moi. C'est mon copain le sergent Jean Kête qui me presse de monter. Il est en chemin vers le lieu d'un meurtre.

«Le gars nous a appelés il y a 10 minutes. Il avait l'air très nerveux. Il parlait beaucoup et rapidement. On lui a dit qu'on arrivait tout de suite», m'explique Jean.

En arrivant devant la maison sombre, un homme nous accueille avec soulagement, le teint livide. Il nous propose un whisky en nous demandant si nous voulons de la glace avec. Puis il commence son histoire. «Bon, voilà, je dois assez d'argent à l'homme que vous voyez là. Quand je suis arrivé chez moi tout à l'heure, il m'attendait, mais je n'avais aucune idée que c'était lui. J'ai eu des grosses dépenses dernièrement, et je n'ai pas pu payer ma facture d'électricité. Résultat: la compagnie m'a déconnecté il y a deux jours. Quand je suis rentré dans la maison et que j'ai vu une silhouette dans la pénombre, j'ai paniqué. J'ai pris une planche et je l'ai frappé. Il est tombé sur le coin du foyer. Je pense qu'il est mort.»

«Tu peux arrêter tout de suite. Ton histoire n'est pas crédible», lui dis-je. Jean me regarde, l'air consterné.

Pourquoi Trouvetout pense que l'homme ment?